la mercerie
Lessard sur la côte

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Le royaume de l'élégance
lessard sur la côte
AU COEUR DE place du royaume

1ère année No 236 Vendredi, le 12 juillet 1974 20 pages 20 cents

Les organismes écartés de la commission parlementaire lutteront contre le bill 22

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le mouvement de résistance au bill 22 sur la langue, actuellement en voie d'enracinement dans toutes les régions du Québec, risque d'éclater violemment à la rentrée scolaire, l'automne prochain.

M. François-Albert Angers a déclaré jeudi, dans une conférence d'information au parlement, que le Mouvement Québec-Français, créé en 1969 à l'occasion du débat sur la célèbre loi 63, mènera une lutte sans merci à la politique linguistique du gouvernement Bourassa, qu'on doit imposer à l'Assemblée nationale dans les prochaines semaines.

Le président du MQF était accompagné d'une quarantaine de représentants d'organismes locaux et régionaux, qui n'ont pas été convoqués devant la commission parlementaire sur le bill 22; cette commission étant forcée mardi de mettre fin à sa consultation par une motion "guillotine" adoptée jeudi par les 74 ministériels présents à l'Assemblée nationale.

Le Regroupement démocratique face au bill 22, une créature de la Ligue des droits de l'homme, a expliqué la veille, dans une autre conférence au parlement, son plan d'action visant à faire échec à ce projet après son adoption.

L'OPPOSITION EXTERIEURE

Cette opposition extra-parlementaire stimule les huit députés péquistes et créditistes qui ont l'intention, de leur côté, de se rendre jusqu'à épuisement total afin de prolonger le match linguistique, qui est maintenant au stade de la deuxième lecture.

M. Angers a précisé que le MQF appliquera une stratégie complémentaire au plan d'action du Regroupement démocratique, un organisme formé spontanément pour combattre le bill 22 et formé d'un million de Québécois, ouvriers, avocats, professionnels, évêques...

Le Regroupement représente les grands organismes nationaux, comme les centrales syndicales et le Barreau du Québec, ainsi que de grandes personnalités du monde universitaire. Le MQF, quant à lui, se veut un organisme représentatif des comités de citoyens, des comités d'écoles, des syndicats locaux et de tous ces groupements qui oeuvrent sur le plan local et régional.

"L'existence aujourd'hui d'un premier rassemblement des groupes régionaux est la preuve que l'opposition au bill 22 est loin d'être l'idée farfelue ou extrémiste de quelques têtes d'affiche".

DOUBLE OBJECTIF

"C'est plutôt une opposition à la fois locale et nationale qui a ses racines au sein d'un très grand nombre de ceux qui constituent les dynamismes sociaux et populaires du Québec", déclare M. Angers.

En outre, le MQF se distingue du Regroupement, parce qu'il poursuit un double objectif: il réclame comme le Regroupement de remettre le débat à l'automne, mais il exige en même temps un nouveau projet de loi qui contienne des mesures strictes en vue de la francisation massive du Québec. En un mot, le MQF exige l'unilinguisme.

"La volonté du peuple québécois à vouloir un Québec français s'agrandit constamment. Ce mouvement est devenu irréversible et, s'il fallait que le bill 22 passe dans sa forme actuelle, cela ne pourra probablement que contribuer à accroître l'ardeur qui nous anime", affirme toujours M. Angers.

Le temps des manifestations pacifiques serait sur le point de se terminer. Le MQF a contenu ses élans sur le bill 22, en conservant un minimum de confiance envers le gouvernement. Mais après le bill 22, qualifié de "trahison nationale", on passera aux gestes plus violents.

BEAU COUP — C'est à la Caisse Populaire Sainte-Cécile de Kénogami que le larcin, devant rapporter la somme de $4,500 à ses auteurs, a été commis, hier, en matinée vers 9h25.

Vol à main armée à la Caisse Sainte-Cécile

Par Yvon LABERGE

KENOGAMI — Un vol à main armée a été commis, hier matin, à la Caisse populaire Sainte-Cécile de Kénogami, et le larcin a rapporté la somme de $4,500 à ses auteurs, deux individus masqués.

C'est vers 9h25 que les deux cagoulards se sont présentés dans l'enceinte de la caisse, enjoignant les deux caissières présentes à vider le contenu des tiroirs-caisses. Dans l'intervalle un client est entré et, immédiatement, l'un des larrons lui a ordonné de quitter les lieux sur le champs; ce que fit d'ailleurs l'individu qui, sans attendre, alertait la sûreté municipale de Kénogami.

Leur travail terminé, les deux voleurs ont pris la fuite dans deux voitures différentes qui les attendaient non loin des lieux du crime. Peu après, les policiers de la municipalité de Kénogami retrouvaient l'une des deux voitures, une Chevrolet 1964 volée sur le stationnement des usines de la compagnie Price à Kénogami. Par ailleurs, on croyait que l'autre voiture avait pris la fuite en direction de Jonquière.

La sûreté municipale de Kénogami détenait, hier soir, deux suspects en rapport avec ce vol; il s'agit de jeunes hommes âgés de 16 et 19 ans. Le plus jeune doit subir son enquête préliminaire en début de semaine prochaine, devant un juge de la Cour du Bien-Etre, tandis que le second devait comparaître dès ce matin.

Enfin, signalons que, peu après ce vol, la Sûreté du Québec ainsi que les policiers de la région ont déclenché "l'opération 100" et des barrages ont été établis aux points stratégiques de la région, dont l'un à la barrière du Parc des Laurentides.

La sûreté municipale de Kénogami poursuit présentement son enquête.

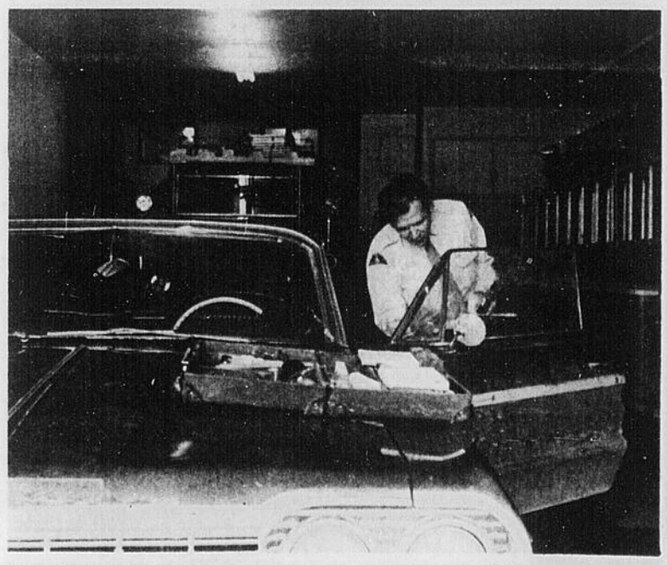

EMPREINTES DIGITALES — Un policier de Kénogami est à prélever les empreintes digitales laissées par les deux cagoulards à l'intérieur de la Chevrolet 1964 volée sur le stationnement des usines de la compagnie Price à Kénogami.

Les ministres fédéraux ne souhaitent pas de remaniement de cabinet pour l'immédiat

OTTAWA (PC) — A la suite de la victoire libérale de lundi, les observateurs politiques s'attendent à un important remaniement ministériel, mais plusieurs ministres ne le souhaitent pas immédiatement.

"Cela pourrait arriver dans une dizaine de mois," a déclaré un ministre. Et il base sa prédiction sur le fait que plusieurs ministres sont en train de préparer d'importants projets de loi, ce que pourrait grandement déranger un remaniement.

Et pour réaliser un remaniement général, M. Trudeau aurait à faire de la place au sommet, par exemple au palier des Affaires extérieures. Pourtant, on estime que le premier ministre ne mettra pas de côté le ministre actuel, M. Mitchell Sharp, du moins pour le moment. On ne fait pas reculer facilement des ministres qui font partie du cabinet depuis 13 ans. D'ailleurs, M. Trudeau n'a jamais aimé rétrograder des ministres.

JOUEUR-CLE

M. Sharp, bien entendu, pourrait toujours demander qu'on allège son fardeau. Le ministre des Affaires extérieures est considéré comme le joueur-clé dans tout remaniement ministériel, car son portefeuille est le plus important après celui du premier ministre. Et si ce portefeuille était vacant, plusieurs ministres pourraient grimper d'un cran, certains pourraient être déplacés de côté, et on finirait par trouver place pour un ou deux nouveaux ministres.

Il y a longtemps, dans les cercles fédéraux, qu'on assure que le ministre des Finances John Turner, sera le prochain ministre des Affaires extérieures. Il a gardé avec succès son portefeuille des Finances durant trente mois, même si ce poste n'est pas de tout repos. Mais il se peut que le choix de M. Trudeau ne soit pas automatique, quand viendra l'heure des décisions.

On sait aussi que d'autres ministres qui ont longtemps servi lorgnent du côté des Affaires extérieures. Par exemple, le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, qui a joué un grand rôle comme leader parlementaire durant le dernier Parlement majoritaire.

EXPANSION

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, qui a été mis à dure épreuve avec la responsabilité du Conseil canadien du blé, pourrait également songer à un poste plus reluisant.

Il y aurait une façon pour M. Trudeau d'ouvrir la voie à un remaniement majeur, en créant un nouveau portefeuille—peut-être celui de premier ministre adjoint—à l'intention de M. Sharp, mais le premier ministre n'a jamais indiqué qu'il songeait à une telle formule d'expansion pour son cabinet.

M. Trudeau, cependant, a déjà dit qu'il tenait à un ministre responsable des Pêcheries seulement. C'est dire que deux députés seront appelés à remplacer M. Jack Davis, qui s'occupait à la fois de l'Environnement et des Pêcheries. Il a été défait lundi.

On parle aussi beaucoup de M. Martin O'Connell, ancien ministre du Travail vaincu en 1972, mais redevenu député lundi. C'est à la demande personnelle de M. Trudeau qu'il s'est présenté. Mais déjà le cabinet compte cinq représentants de la région de Toronto. Et comme les libéraux ont doublé leur représentation en Colombie-Britannique, il est douteux qu'on prive cette province d'un portefeuille pour en ajouter un à Toronto.

Une nomination qui devra se faire avant la nouvelle session est celle du président de la Chambre des Communes, pour succéder à M. Lucien Lamoureux, maintenant ambassadeur du Canada à Bruxelles. Le nom qu'on prononce le plus à cet égard est celui de M. James Jerome (libéral—Sudbury), avocat de 41 ans. Il s'est grandement familiarisé avec la procédure de la Chambre, quand il a été secrétaire parlementaire du leader Allan MacEachen. M. Jerome parle couramment les deux langues officielles au pays.

Deux accusés retiennent six otages dans un tribunal de Washington

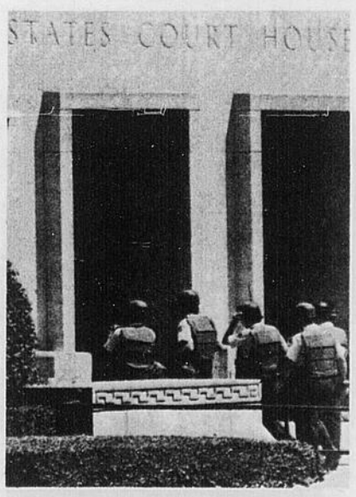

DES POLICIERS armés prennent position.

(PC Téléphoto)

WASHINGTON (AP) — Les deux hommes qui se sont emparés jeudi de six otages dans un tribunal de Washington, ont menacé de les tuer s'ils n'obtenaient pas de sauf-conduit pour quitter le pays.

Leurs prisonniers sont quatre officiers de police, un employé du département de la Justice et une secrétaire.

Les autorités ont fait savoir qu'elles étudiaient la demande des bandits, Frank Gorham et Robert Jones, deux repris de justice.

Tous deux avaient été parmi les meneurs d'une mutinerie dans une prison du district de Columbia, il y a trois ans. Au cours de cet incident, plusieurs gardes avaient été tenus en respect à l'aide d'armes à feu. Gorham et Jones purgent des peines de longue durée.

La police a précisé que, dans le local en sous-sol où ils se sont retranchés avec leurs otages, les deux hommes avaient accès à une réserve de pistolets et de munitions.

Dans des communications téléphoniques avec les autorités et avec la presse, les deux malfaiteurs n'ont pas mentionné la destination où ils souhaitent se rendre.

La police a essayé d'amener des proches des deux hommes au tribunal pour tenter de persuader Gorham et Jones de se rendre.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	17
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	14
— Finance	15
— Horoscope	18
— Mots croisés	17
— Mots mystères	15
— Patron	18
— Sport	11-12-13
— Télévision	8

Les EU enquêtent sur les oeufs canadiens

WASHINGTON (PC) — Dans les milieux gouvernementaux américains, on disait jeudi que la possibilité de représailles contre le Canada diminue de plus en plus en ce qui concerne le boeuf. Mais le secrétariat du Trésor a entrepris une enquête sur un dumping possible d'oeufs canadiens sur le marché américain.

Selon M. Hal Malmgren, conseiller spécial en commerce à la Maison-Blanche, la tension a définitivement baissé des deux côtés sur la question du boeuf. M. Malmgren s'exprimait ainsi à la suite d'une semaine de pourparlers avec des personnages officiels à Ottawa.

Le Canada a fermé ses portes aux troupeaux américains en mars dernier, quand on a appris que certains boeufs d'outre-frontière étaient traités à une hormone de croissance qui aurait provoqué le cancer chez des animaux de laboratoire.

Dans le temps, le ministre de l'Agriculture Earl Butz et l'assistant-secrétaire Clayton Yeutter—qui accompagnaient M. Malmgren à Ottawa récemment—avaient parlé de la possibilité de représailles si le Canada ne levait pas son embargo sur le boeuf américain.

A certain moment, M. Butz a suggéré que les envois d'oeufs canadiens aux USA pourraient devenir l'objet de représailles contre l'embargo sur le boeuf.

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture canadien a déclaré à Ottawa, jeudi, que le gouvernement fédéral n'a aucune preuve que des oeufs canadiens soient "dumpés" sur les marchés américains.

"Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas de dumping, a dit ce porte-parole. Mais nous n'en avons pas la preuve."

Une enquête anti-dumping a été déclenchée jeudi par l'assistant-secrétaire David Macdonald, à la suite d'une plainte des producteurs américains. M. Macdonald a déclaré qu'après vérification auprès des douanes, "les renseignements obtenus tendent à indiquer que les prix des marchandises vendues pour exportation aux USA sont moins élevés que les prix en vigueur sur les marchés américains."

Si le secrétariat du Trésor estime qu'il y a dumping d'oeufs canadiens sur les marchés américains, l'affaire sera confiée à la Commission du Tarif des Etats-Unis, qui devra déterminer si l'industrie américaine souffre de ces importations.

GARANTIE

Il serait alors question d'imposer des droits spéciaux sur ces importations.

A propos du boeuf, M. Malmgren a déclaré que les Etats-Unis s'efforcent de répondre aux exigences du gouvernement canadien, et il affirme que les deux parties estiment que les pourparlers ont été utiles et réussis.

Le Canada a demandé que les Etats-Unis imposent des normes d'inspection qui garantiront qu'aucun boeuf traité à l'hormone DES (diethylstilbestrol) n'entre au Canada.

Il a souligné, en outre, que ses entretiens avec les officiels canadiens ne se sont pas confinés à la question du boeuf, mais ont touché aussi tout le problème des protéines.

MÉTÉO

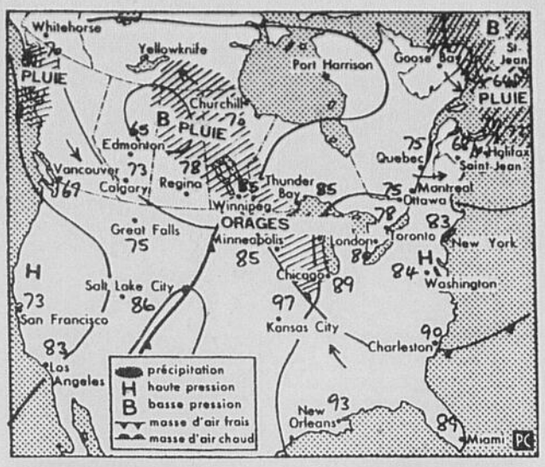

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le jeudi 11 juillet 1974:

Régions de l'Outaouais et de Montréal:

Aujourd'hui et vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et vendredi: 75 F, 24 C. Minimum cette nuit: 50 F, 10 C.

Régions de Québec, de Trois-Rivières, des Laurentides et des Cantons de l'Est:

Aujourd'hui: ensoleillé avec nombreuses périodes nuageuses. Vendredi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et vendredi: 70 F à 75 F, 21 C à 24 C. Minimum cette nuit: 45 F à 50 F, 7 C à 10 C.

Région de la haute Mauricie:

Aujourd'hui et vendredi: ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum aujourd'hui et vendredi: 60 F à 65 F, 17 C environ. Minimum cette nuit: 40 F à 45 F, 6 C environ.

Régions du Saguenay-Lac-St-Jean, de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de la Gaspésie:

Aujourd'hui: nuageux avec quelques éclaircies; possibilité d'averses et venteux. Vendredi: généralement nuageux. Maximum aujourd'hui et vendredi: 60 F à 65 F, 17 C environ. Minimum cette nuit: 45 F à 50 F, 7 C à 10 C.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales notées, jeudi, dans les principaux centres nord-américains.

Vancouver	49	63
Edmonton	54	61
Régina	70	77
Winnipeg	67	89
Sudbury	50	75
Toronto	59	75
Ottawa	52	77
Montréal	49	76
Québec	54	76
Frédéricton	53	74
Halifax	55	66
Charlottetown	52	69
St-Jean, T.-N.	40	69
Chicago	68	76
Détroit	58	81
New York	64	77
Washington	73	84
Miami	77	93
Los Angeles	61	74
San Francisco	54	67

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 01h10 (3'0") et haute à 07h25 (7'1"). Elle sera à nouveau basse à 13h25 (2'6") et haute à 20h00 (7'8").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02h30 (5'1") et haute à 08h40 (13'5"). Elle sera à nouveau basse à 14h35 (4'6") et haute à 21h10 (14'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h30 (4'7") et haute à 08h45 (12'5"). Elle sera à nouveau basse à 15h40 (4'1") et haute à 21h20 (13'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

Loi touchant l'usage du français sur les étiquettes

Grâce au député Lessard, un citoyen pourra encore poursuivre une compagnie

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, a convaincu, jeudi, le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, de suspendre l'article d'un projet de loi qui aurait enlevé aux citoyens le droit de poursuivre eux-mêmes une compagnie qui viole le règlement imposant l'usage du français sur les étiquettes de produits alimentaires.

L'article 42 du projet de loi sur les produits agricoles et les aliments stipule, en effet, que de telles poursuites ne pourraient désormais être prises que "par le procureur génral ou par une personne qu'il autorise".

M. Lessard a rappelé que, depuis 1967, grâce à l'ancienne loi des produits agricoles, n'importe quel citoyen pouvait intenter des poursuites contre une chaîne d'alimentation sur les tablettes de laquelle il avait découvert des produits alimentaires ne respectant pas la langue française.

Si la chaîne alimentaire était reconnue coupable, la moitié de l'amende qu'elle devait verser revenait de droit au citoyen qui avait intenté les poursuites.

Le nouveau projet de loi 31 modifiait les dispositions de l'ancienne loi en statuant que désormais seul le procureur général ou son représentant désigné par lui pourrait entreprendre de telles poursuites.

C'est cette mesure que le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, a suspendue dans le nouveau texte de loi à la demande de M. Lessard.

Le ministre a expliqué qu'il allait consulter le procureur général, qui est aussi ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, et son collègue responsable de la protection du consommateur, M. William Tetley, avant de reproposer un tel article.

M. Toupin s'est rendu aux arguments des députés Lessard (PQ-Saguenay), Marc-André Bédard (PQ-Chicoutimi), Jacques Veilleux (L-Saint-Jean) et Fabien Roy (Beauce-sud) qui réclamaient le droit, pour les citoyens, de pouvoir intenter des poursuites eux-mêmes en obtenant au préalable la permission du procureur général.

L'article 42 de la loi sera vraisemblablement modifié en ce sens.

200 CAS

Depuis 1967, on rapporte près de 200 cas où des citoyens ont eu gain de cause contre des chaînes alimentaires qui n'avaient pas respecté le règlement linguistique sur l'étiquetage.

Ce règlement disait que "toute indication ou marque relative au produit doit, en toutes circonstances, ou sous quelque forme que ce soit, être précise, loyale et sincère et ne prêter à aucune confusion ou méprise possible.

Dans toute inscription, l'usage du français est obligatoire et aucune inscription rédigée en une autre langue ne doit l'emporter sur celle rédigée en français".

Par ailleurs, l'article 40 du projet de loi 22 que le gouvernement Bourassa tente de faire adopter ces jours-ci stipule que "l'étiquetage des produits doit se faire en français".

Une chaîne alimentaire du Québec, Dominion, avait contesté en janvier dernier devant la Cour supérieure la constitutionnalité du règlement, après avoir été accusée par un groupe de professeurs d'avoir vendu un produit importé de Pologne qui ne répondait pas aux exigences linguistiques du règlement.

Le juge Toussaint MacNicoll avait donné raison au magasin Dominion en alléguant que le règlement québécois sur la langue d'étiquetage peut faire obstacle au commerce interprovincial ou à la liberté du commerce international qui relève d'Ottawa.

Le Parti libéral a reçu 42.9 p.c. du suffrage populaire

TORONTO (PC) — Les résultats compilés dans 98.8 pour cent des bureaux de scrutin ouverts au Canada le lundi huit juillet dernier démontrent que le Parti libéral a reçu 42.9 pour cent du suffrage populaire, les conservateurs 35.6 pour cent, les néo-démocrates 15.6 pour cent, les créditistes cinq pour cent et les autres candidats et partis 0.9 pour cent.

En raison d'une erreur de compilation, le tableau transmis mercredi par la Presse canadienne était erroné en ce qui concerne les voix accordées au Parti libéral au Québec. Cette erreur a suscité une erreur sur les totaux et les pourcentages.

Les correctifs et pourcentages réels vous sont transmis dans le tableau suivant. Ce tableau vous est transmis en deux colonnes distinctes. Pour transmettre en entier, ajoutez la seconde partie à droite de la première.

Résultats compilés à huit heures du soir le jeudi 11 juillet: — 63,413 bureaux de scrutin sur 64,203.

Prov.	Total	LIB	PC
TN	174,229	81,532	75,905
IPE	58,371	27,108	28.611
NE	381,826	155,677	181,290
NB	292,340	137,583	96,738
Qué.	2,367,402	1,276,713	500,309
Ont.	3,577,089	1,606,809	1,255,041
Man.	442,875	121,702	210,350
Sask.	413,260	127,329	150,513
Alta	678,844	167,894	416,266
CB	1,007,096	333,809	424,331
Y.TNO	20,910	5,957	8,145
Tot.	9,414,312	4,042,023	3,347,499
Pourc.		42.9	35.6

Voici le tableau-statistiques pour chaque province affichant, pour chacune, le nombre d'électeurs éligibles, le nombre de votes inscrits dans les bureaux de scrutin et le pourcentage, pour chaque province, des électeurs qui se sont prévalus de leur droit.

T.N.	299,889	174,229	58.1
I.P.E.	71,301	58,371	81.9
N.E.	510,767	381,826	74.8
N.B.	396,470	292,340	73.7
Qué.	3,818,394	2,367,402	62.0
Ont.	4,734,761	3,577,089	75.6
Man.	624,880	442,875	70.9
Sask.	543,027	413,260	76.1
Alta	1,003,720	678,844	67.6
C.B.	1,396,631	1,007,996	72.1
Y-T.N.O.	31,681	20,910	66.0
Tot.	13,431,521	9,414,312	70.1

NB: Le nombre de bulletins compilés dans chaque province ne comprend pas les bulletins rejetés.

NPD	SC	Autres
16,474	146	242
2,666	—	76
42,913	1,501	445
25,492	8,543	23,984
157,765	406,649	25,966
691,403	6,720	17,116
104,454	4,685	1,684
129,978	4,565	875
62,633	22,659	9,392
230,911	12,519	5,526
6,808	—	—
15.6	5.0	0.9

Les prophéties de Caouette, une réalité

OTTAWA (PC) — C'était le 5 mai au soir et, le lendemain, le gouvernement était renversé aux Communes.

Ce soir du 5 mai, aux Communes, le chef du Crédit social, Réal Caouette, donnait l'avertissement suivant au NPD:

"Je dis aux députés du Nouveau parti démocratique: Renversez le gouvernement, vous avec la balance du pouvoir, mais je vous préviens que si vous le faites, des 31 députés que vous êtes aujourd'hui, vous ne serez pas plus de dix après les élections.

"En Colombie-Britannique, d'où viennent quelques députés du NPD, un NPD sera probablement élu, et notez bien ceci, les autres candidats du NPD seront défaits par des conservateurs.

"En Ontario, c'est l'opposé. Quelques comtés représentés par des députés NPD dans Toronto iront aux libéraux.

"J'ai rencontré quelques électeurs de York South, des gens qui sont membres du NPD et qui n'ont jamais été créditistes de leur vie. Ils m'ont dit qu'ils allaient voter contre le chef du NPD, David Lewis, qui ne reviendra pas ici, aux Communes, après les élections."

Eh bien, plusieurs semaines apres ce discours prophétique, avaient lieu les élections fédérales du 8 juillet et la représentation du NPD au Parlement y passait de 31 à 16, le NPD perdait des sièges en Colombie-Britannique, disparaissait presque complètement à Toronto et l'un des comtés que le NPD perdait à Toronto était celui de York South, c'est-à-dire celui de David Lewis.

Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, cramponnez-vous et attendez de l'aide.

Le pourcentage du vote par province

Ce tableau-statistiques, par province, donne le pourcentage du vote accordé à chaque parti.

	Lib.	PC	NPD	CS	Autres
T.N.	46.8	43.5	9.5	—	.20
I.P.E.	46.3	49.0	4 6	—	.10
N.E.	40.7	47.5	11.2	—	.60
N.B.	47.1	33.1	8.7	2.9	8.20
Qué.	53.9	21.1	6.7	17.2	1.10
Ont.	44.9	35.1	19.3	—	.70
Man.	27.5	475.	23.6	1.1	.30
Sask.	30.8	36.4	31.5	—	1.30
Alta	24.7	61.3	9.2	3.3	î.é?
C.B.	33.1	42.1	23.0	1.2	.60
Y-T.N.O.	28.5	38.9	32.6	—	—

OPERATION BALANCE TOTAL

DEVINEZ LE POID DU PERSONNEL EN ONDES A CHRL AU COEUR.

SURVEILLEZ LES HEURES D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS.

PAUL GIRARD, CARL BERNIER, GERMAIN GAGNON, MICHEL ROY, ROBERT TRUDEL, JEAN CLAUDE ST-PIERRE.

LES PRIX SERONT DU TONNERRE.

CHRL au coeur
Y a pas d'problème

Côté: une forte dose d'alcool dans le sang

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Clément Côté, qui subit son procès sous une accusation de négligence criminelle en rapport avec la mort de Pierre Aubut d'Arvida, conduisait en état d'ébriété au moment où l'accident s'est produit, le soir du 8 avril dernier, sur le boulevard Saint-Ignace à Chicoutimi.

C'est ce qui ressort du témoignage d'un spécialiste de l'Institut médico-légal de Montréal. Selon M. Morin, chimiste, Côté n'était pas en état de conduire un véhicule-automobile puisque ses capacités étaient altérées par une forte consommation d'alcool. D'ailleurs, après l'analyse, l'accusé avait plus de 244 mg d'alcool par 100 ml de sang.

Par ailleurs, on se rappellera que, le même soir, l'automobile conduite par M. Côté avait percuté une voiture Volkswagen 1973, conduite par le père Marc-André Buissière.

Encore une fois, les témoignages d'un spécialiste peintre-débosseur et d'un gérant de service du garage Saint-Jean-Eudes Automobiles ont tenté de prouver que les pièces-accessoires ainsi que les traces de peinture trouvées sur les lieux de l'accident parvenaient bien de la Chevrolet 1973, louée à Val d'Or par Clément Côté.

D'autre part, on a entendu le témoignage de M. Philippe Tremblay, d'Arvida, conducteur de la voiture dans laquelle M. Aubut a trouvé la mort, le soir du 8 avril. Selon M. Tremblay, la voiture conduite par Côté devait circuler à une vitesse relativement rapide et, d'autre part, elle roulait du mauvais côté de la route, ce qui expliquerait une collision frontale.

De plus, M. et Mme Rémi Larouche de Chicoutimi-Nord, témoins de l'accident, ont déclaré également que la voiture de Côté circulait sur le mauvais côté de la route en direction de Chicoutimi et à la hauteur du garage municipal, lieu de l'impact.

Le procès de Clément Côté se poursuit ce matin, à compter de 10h00, au Palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Edmond Savard.

En prison pour de la viande d'orignal

Par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Un jeune homme de Chicoutimi a été condamné à 15 jours de prison pour avoir volé de la viande d'orignal dans un entrepôt de Chicoutimi, au cours de l'année 1973.

De plus, le prévenu doit débourser la somme de $100 ou faire 15 jours de prison pour conduite en état d'ébriété. Le juge Edmond Savard lui a également imposé une interdiction de conduire tout genre de véhicule automobile pour une période de six mois, partout au Canada.

Par ailleurs, hier, au Palais de Justice de Chicoutimi, se continuait le défilée habituel des personnes ayant été trouvées coupables de conduite avec plus de 0.08 pour cent d'alcool dans le sang.

C'est ainsi qu'au moins quatre causes de conduite en état d'ébriété ont été entendues, au cours de la seule matinée d'hier. Dans tous les cas, les prévenus ont avoué leur culpabilité et devront payer des amendes variant de $50 à $100 et les frais ou faire huit à 15 jours de prison.

D'autre part, une citoyenne de Chicoutimi a été trouvée coupable de vol à l'étalage dans un grand magasin de Place du Saguenay. Elle devra débourser la somme de $25 d'amende ou faire trois jours de prison pour avoir pris pour une valeur de $19.26 en marchandise.

Dans un autre ordre d'idées, un jeune homme de Jonquière devra subir son procès devant un juge et 12 jurés sous trois chefs d'accusation majeurs de possession d'une arme à feu, port d'arme dissimulée et enfin, conduite d'un véhicule avec une arme à l'intérieur. Ces délits sont respectivement punissables de deux, de cinq et de deux ans de prison. La date du procès doit être fixée aujourd'hui.

LA CAGNOTTE D'OR
$1,000.00

Prochain tirage le 14 août

r r la rue racine CHICOUTIMI

DERNIER TIRAGE: Mme Jeanne Desforges, 1788, Roussel, Chicoutimi-Nord, a gagné la dernière cagnotte au montant cumulatif de $3,000.00.

Canada Manpower Centre / Centre de Main-d'œuvre du Canada
Manpower and Immigration / Main-d'œuvre et Immigration

POSTES VACANTS

1. Garçons demandés pour faire le service aux tables. Travail dans la région. Possibilité de conserver le travail pendant la période scolaire.
2. Vendeur d'expérience demandé pour travail dans la chaussure.
3. Etudiant en débosselage demandé pour travail dans la région.
4. Trois étudiants possédant une carte d'apprenti peintre sont demandés pour travail dans la région.
5. Filles demandées pour travail à Ottawa comme aide-familiale. Logement fourni, salaire variant entre 20.00 et 45.00 par semaine. Les candidates doivent être âgées de 18 ans.
6. Tous les étudiants intéressés à la cueillette des fraises à l'Ile d'Orléans et aux récoltes en Ontario sont priés d'en avertir le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada pour Etudiants le plus tôt possible.

Pour plus de détails sur ces offres d'emploi, communiquez avec le CMC-E, en composant 543-0778 ou en vous rendant au 206, Racine est, à Chicoutimi.

Lundi, 8 juillet, 1974.

UN SON NOUVEAU — CBJ-FM présente sa première saison FM stéréophonique. On aperçoit ici M. Marcel Bourbonnais, directeur de la programmation du réseau français de Radio-Canada (à gauche) en compagnie de M. Jacques Lambert, directeur de la station radiophonique CBJ.

Programmation musicale à 80 pour cent

La radio FM de Radio-Canada sera entendue en septembre

CHICOUTIMI — Les amateurs de la grande musique au Saguenay-Lac-Saint-Jean pourront entendre, dès septembre prochain, le son nouveau de la radio FM de Radio-Canada.

Les représentants de la société d'Etat ont dévoilé, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Chicoutimi, la programmation de la première saison FM stéréophonique.

CBJ-FM devient la première station radiophonique MF stéréophonique au Saguenay-Lac-Saint-Jean et la population faisant partie de son rayonnement s'élève à 196,000 âmes.

A partir de septembre 1974, la nouvelle radio FM présentera au public de la région des programmes de musique, littérature, théâtre et documents scientifiques et littéraires.

Fait à souligner, près de 80 pour cent de la programmation sera consacrée à l'audition de musique classique. C'est la promesse que fait aux mélomanes le directeur de la station de CBJ, M. Jacques Lambert.

Dans le but de sensibiliser la population, Radio-Canada organisera un festival FM les 3, 4 et 5 septembre prochain. Trois artistes biens connus, Jacques Michel, Claude Léveillée et Claude Savard donneront à cette occasion des récitals dans les différentes salles de spectacles de la région.

De plus, les responsables de la radio FM participeront à l'exposition régionale, au mois d'août, afin de fournir aux gens tous les renseignements généraux et techniques qu'ils demanderont.

Dans l'agglomération urbaine de Chicoutimi-Jonquière, 59 pour cent des foyers possèdent un appareil récepteur MF. C'est du moins ce que démontre une enquête réalisée en 1971.

Au cours de sa campagne d'information, Radio-Canada tentera par divers moyens de donner au public tous les détails techniques essentiels qui permettront d'entendre clairement le nouveau son à la fois FM et stéréophonique.

Car, selon M. Jacques Lambert, il est important pour l'amateur de radio de se procurer un appareil récepteur de première qualité.

Lors d'une tournée au Lac-Saint-Jean, les représentants de Radio-Canada ont constaté que la réception de la radio FM à cet endroit était satisfaisante, sauf à Saint-Méthode et à Dolbeau où il existe certaines difficultés.

PAS DE PRODUCTION LOCALE

Aucune production locale n'est prévue à la radio FM. Toutefois, les artistes de la région pourront se faire connaître sur l'ensemble du réseau MF de Radio-Canada, soit à Québec, à Montréal et à Ottawa.

Pour le moment, CBJ-FM utilisera la tour provisoire de transmission de 120 pieds du FM alglais pour émettre dans toute la région. Cependant, M. Lambert a fait savoir qu'un projet était présentement à l'étude afin de construire dans les années futures une tour de relais de 450 pieds.

Au cours des prochaines semaines, la station CBJ procèdera au réaménagement de ses installations techniques pour obtenir une régie centrale autonome. Un aménagement stéréophonique complet est également prévu dans le projet de construction du nouvel édifice de Radio-Canada.

Lors de la conférence de presse, hier, M. Lambert a mentionné à plusieurs reprises que CBJ-FM représentait le premier réseau stéréo direct au monde.

L'apparition de la radio FM nécessitera l'engagement de trois techniciens.

PROGRAMMATION

La programmation comprendra des émissions musicales pour tous les goûts: enregistrement de musique populaire de qualité ou de musique classique, récitals et concerts de musiciens canadiens ou étrangers, soirées de jazz ou encore tours de chant d'artistes connus.

De septembre à décembre, l'amateur de théâtre lyrique aura l'occasion d'écouter "l'opéra du samedi". Par ailleurs, du lundi au vendredi, à 14 heures, la série "Airs d'opéra" offrira des extraits des plus belles pages du répertoire courant.

Les passionnés du théâtre pourront écouter "sur toutes les scènes du monde" où ils entendront des versions radiophoniques des productions canadiennes ou étrangères du théâtre classique ou antique, du théâtre de boulevard ou d'avant-garde.

Dans le domaine des émissions littéraires, Radio-Canada proposera des magazines d'actualité et des séries de documentaires élaborées.

Enfin, le public pourra se procurer très prochainement la brochure renfermant la nouvelle programmation de la première saison FM stéréophonique.

Multi-Malls a son permis

Une mise en demeure des Jonquérets est signifiée

Par Marc DORE

Jonquière — La ville de Jonquière a finalement émis, hier après-midi, le permis de construction demandé par la compagnie torontoise Multi-Malls pour l'édification d'un centre commercial à l'Est de la ville.

Ironie du sort, au moment où les représentants de la municipalité décidaient de cesser leurs manoeuvres aux frontières de la légalité, ils se voyaient signifier par les avocats de la corporation des Jonquérets une mise en demeure de ne pas accorder le permis à Multi-Malls.

ASSEMBLEE SPECIALE

L'assemblée publique spéciale d'hier avait été convoquée à la demande des conseillers Dubé, Simard et Vaillancourt, qui voulaient éviter que la municipalité cherche à se dissimuler derrière la contestation de la légalité de la Commission d'urbanisme, pour refuser ensuite d'accorder le permis en question.

La séance a été très courte (à peine une quinzaine de minutes) et n'a consisté qu'en la lecture de la proposition du conseiller Vaillancourt d'accorder le permis de construction à Multi-Malls, puis à son approbation.

La proposition stipule qu'étant donné l'incertitude qui entoure l'existence légale de la Commission d'urbanisme, il est demandé au conseil municipal de Jonquière de confirmer l'émission du permis revendiqué par Multi-Malls, lequel permis "autorise le raccordement des réseaux d'aqueduc et d'égoûts du centre commercial à celui de la ville". Les promoteurs du centre se retrouvent ainsi en possession d'un permis en bonne et due forme, conditionné toutefois à l'approbation par le ministère de l'Environnement des plans d'égoûts et d'aqueduc. La proposition se base sur les recommandations de la Commission d'urbanisme qui estime conformes aux règlements de la municipalité les plans et devis du centre commercial.

Le conseiller Lucien Néron s'est toutefois montré dissident au vote unanime du conseil, prétendant qu'on faisait bénéficier "les grosse compagnies" d'un traitement spécial en accordant le permis avant que le ministère de l'Environnement ait approuvé les plans d'égoûts. Ce n'est pas ce que pense M. Rosaire Bouchard, de la Commission d'urbanisme, qui a cité en exemple les cas du Môtel Richelieu et du centre commercial d'Arvida, où le permis de construction a été octroyé bien avant que ces entreprises voient leurs plans étudiés et approuvés par le ministère de l'Environnement.

LA RIPOSTE

Prévoyant sans doute ce que le conseil allait décider, les Jonquérets avaient fait parvenir aux membres de l'administration municipale, un peu avant la séance, une mise en demeure leur enjoignant de ne pas accorder le permis désiré par Multi-Malls.

L'avis juridique, provenant du bureau d'avocats Prévost, Casgrain, Côté et Gauthier de Chicoutimi, procureurs des Jonquérets, avertissait le conseil que l'émission d'un permis de construction "dans les circonstances actuelles, serait illégale, nulle et ultra-vires".

La missive continuait en disant que la Corporation des Jonquérets pourrait subir des préjudices par suite de la décision du conseil et qu'elle "se réserve évidemment le droit d'évaluer ces dits dommages ultérieurement".

Les deux derniers paragraphes de la lettre d'une page concluaient que l'arrivée d'un concurrent sur les rangs obligerait les Jonquérets à réévaluer leur projet au centre-ville, allant même jusqu'à l'abandonner.

Ce texte menaçant n'a cependant pas empêché le conseil municipal de ratifier la décision de la Commission d'urbanisme d'accorder le permis de construction à Multi-Malls.

Commentant le geste des Jonquérets, le conseiller Yvon Dubé a clairement indiqué que le protocole d'entente qui lie la municipalité et les Jonquérets n'empêche pas du tout l'émission du permis à d'autres entreprises du genre. Sans aller jusqu'à dire que les Jonquérets faisaient du chantage, M. Dubé a désapprouvé leur attitude en disant "qu'elle sonne faux".

Le promoteur de Multi-Malls, M. Maurice Mayer, a de son côté assuré que les travaux de construction du centre commercial débuteraient dès que le ministère se sera prononcé, possiblement à la fin de l'été.

Il y a affluence de touristes dans le secteur de Chibougamau

Par Réjean TREMBLAY

On note à Chibougamau une affluence des touristes comme la ville n'en a jamais connue.

Selon le maire Godefroy DeBilly, on remarque des touristes un peu partout dans les rues de la ville.

Les hôteliers et marchands de la place ont également remarqué ce phénomène et le maire DeBilly ajoutait que l'on ne pouvait même pas faire de comparaison avec les années antérieures, tellement l'année touristique est bonne.

M. DeBilly a expliqué cette affluence nouvelle par le fait que la route Saint-Félicien-Chibougamau était nettement améliorée. "Il ne reste plus qu'une trentaine de milles à paver pour que la route soit complètement asphaltée," dit-il, en ajoutant que le touriste n'est plus inquiet quand il décide de visiter Chibougamau.

Le maire a conclu en mentionnant que la pêche était également très bonne, cette saison-ci.

M. Godefroy De Billy, maire de Chibougamau.

Des travailleurs de la Domtar bloquent la route allant en forêt

Dolbeau — Des travailleurs forestiers à l'emploi de la compagnie Domtar, à Dolbeau, ont débrayé, hier, afin d'appuyer leurs revendications salariales.

Les 350 hommes, qui travaillent à une quarantaine de milles au nord de Dolbeau, après avoir rencontré les représentants de la compagnie hier avant-midi et insatisfaits des réponses de ceux-ci, ont décidé de faire le blocus de la route qui mène aux concessions.

Selon le négociateur syndical de l'Union des producteurs agricoles, dont les forestiers font partie, M. Jean-Paul Poirier, les travailleurs à forfait exigent une augmentation du taux de base que leur paie la compagnie. M. Poirier n'a pu cependant nous donner plus de détails, lui-même n'ayant pas encore rencontré les syndiqués; il nous a assuré toutefois qu'il suit l'affaire de très près et qu'il se rendra à Dolbeau dès que les travailleurs auront à négocier avec la Domtar. Pour le moment, aucune rencontre n'est prévue entre les deux parties.

DOMTAR

Rejoint chez lui, le directeur des exploitations forestières de la Domtar, M. Léo Gagné a déclaré au Quotidien qu'il ne voulait pas faire de déclaration à la presse, de crainte d'envenimer le conflit. Il a quand même confirmé que c'est pour des questions salariales que les travailleurs avaient débrayé, ajoutant que leur convention collective ne viendra à échéance que l'an prochain.

La situation est un peu confuse pour le moment, le seul moyen de communication avec les camps des travailleurs, outre la route étant le radio-téléphone. De plus amples informations seront probablement disponibles demain.

Consolidated-Bathurst

Une autre machine à papier "Papriformer" à Port-Alfred

Montréal — La société Dominion Engineering Works, de Lachine, a obtenu un contrat de quelque $2.5 millions pour la fabrication d'une troisième machine à papier "Papriformer", pour le compte de la Compagnie Consolidated-Bathurst Ltée.

Cette machine, munie de deux toiles métalliques et mise au point récemment, servira à moderniser une machine à papier de l'usine de Port-Alfred.

La nouvelle a été transmise, hier, par le biais d'un communiqué de presse émanant de Dominion Engineering.

On indique aussi que le premier "Papriformer", acheté par Consol-Bathurst, a été mis en place avec succès, à l'usine Belgo de Shawinigan.

Un second appareil a été acheté, en janvier 1974, pour la machine no 2 de l'usine de Port-Alfred. Il doit être prêt à fonctionner au début de l'an prochain.

La dernière acquisition servira à moderniser la machine à papier no 1. Son installation est prévue pour la fin de 1975.

Une fois les nouvelles machines installées et les modifications apportées, ces deux machineries tourneront à 2,500 pied-minutes, soit près de 1,000 pi-min. de plus qu'auparavant. Cette vitesse accrue permettra d'augmenter la production de plus de 200 tonnes de papier-journal par jour.

Roberval

Un court débrayage à l'Hôpital psychiatrique

ROBERVAL — L'Hôpital psychiatrique de Roberval a été le théâtre, hier, d'un débrayage, vers 13h30 de l'après-midi, des quelque 350 employés.

L'arrêt de travail n'a duré cependant qu'une dizaine de minutes. Cette contestation avait pour but de protester contre le refut des employeurs de remettre une avance de cinq pour cent sur l'augmentation du coût de la vie. On prétextait un manque de fonds qui empêchait la remise de ces sommes qui représentent $300 par employé. Il aura suffi de 10 minutes pour que le tout revienne à la normale et que les employés reprennent leurs fonctions.

M. Albert Bérubé, président du syndicat, a tenu à préciser que ce n'était pas un débrayage provincial, mais une simple manifestation locale afin de montrer le mécontentement des employés de l'Hôpital psychiatrique de Roberval.

On a toujours besoin de votre sang
DONNEZ DE VOTRE SANG

appel d'offres

MINISTERE DES TRANSPORTS

Projet 662-2906-4 Terrassements, fondations et revêtement en béton bitumineux sur la route 125 (18), dans les municipalités de Chertsey, Lac Paré et Entre Lacs, comté de Joliette-Montcalm. Longueur du projet: 8.57 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de $125.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: $940,000.00 ou chèque certifié: $470,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 Grande-Allée est, Québec, Qué. — G1A 1T4.

Clôture des soumissions jusqu'à:
15:00 HEURES, LE MARDI, 13 AOUT, 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC
AUTOROUTE 13 (CHOMEDEY)

PROJET: A-C-74-P-2

Construction d'une gare de péage complète, incluant l'édifice d'administration et la construction de chaussées, sur l'autoroute 13, entre la route 29 et la rivière des Milles-Iles, dans la municipalité de Boisbriand;

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec;

Un versement de $200.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable fait à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec est requis pour obtenir les documents de soumission ainsi que les plans et devis;

Dépôt de garantie: un chèque certifié à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec ou un cautionnement de soumission de $200,00.00;

Clôture des soumissions: 13 août 1974 jusqu'à 15 heures;

Tous les sous-traitants assujettis au Bureau des Soumissions déposées du Québec devront déposer leur soumission le ou avant le mardi 6 août 1974 à 15:00 heures, à:
Bureau des Soumissions déposées,
4970, Place de la Savane,
Montréal.

Les documents nécessaires sont obtenus à l'Office des autoroutes du Québec, 255 est, boul. Crémazie — 10ième étage, Mtl, ou au ministère des Transports, Service des Contrats, Edifice "H" — 1er étage, 875 est, Grande-Allée, Hôtel du gouvernement — Québec.

Le secrétaire,
JACQUES TASCHEREAU, notaire.

27 juin 1974.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le problème de la population

Il existe un problème qui n'a pas été soulevé lors du dernier sommet américano-soviétique, et qui pourtant préoccupe des milliards de gens: celui de la population.

La paix, c'est un but facile à atteindre, et politiquement, c'est un objectif payant, si on la compare à la simple dignité à laquelle aspirent des milliards d'êtres humains. Mais c'est là un but lointain et qui ne bénéficie pas de contrepartie. Pendant leur, rencontre au sommet, Nixon et Brejnev ont une fois de plus parlé interminablement de la paix, mais ils n'ont pas dit un mot des problèmes de population.

La première conférence mondiale de la population, organisée par les Nations Unies, doit se tenir du 19 au 30 août à Bucarest, en Roumanie. Quelques-uns des observateurs les plus optimistes de la scène mondiale, et quelques-uns des plus pessimistes, espèrent qu'elle attirera l'attention de l'opinion, des bureaucrates et des politiciens sur les problèmes de population. Les sceptiques pensent généralement, soit qu'il est d'ores et déjà impossible de les résoudre, soit qu'une réunion comme celle de Bucarest n'y pourra rien.

A la veille de la conférence de Bucarest, les Etats-Unis sont curieusement partagés sur ce problème. D'un côté, des spécialistes, des groupes religieux, et de brillants esprits venus d'horizons divers cherchent à éveiller l'attention du public et du gouvernement sur l'immensité et la complexité des problèmes de population. Le manifeste en la matière est sans doute le dernier ouvrage de Lester R. Brown: "Dans l'intérêt de l'homme." Son sous-titre, "Une stratégie pour stabiliser la population mondiale", résume sa thèse.

Cependant, du côté du gouvernement américain, on ne perçoit pas, ou très peu, l'urgence du problème. Sans doute parce que, politiquement, la population n'est pas un sujet glorieux en soi. Mis à part le problème de l'avortement, le gouvernement l'a d'ailleurs soigneusement mis à part, les problèmes de population ne touchent pas une masse électorale, ni aucun groupe d'intérêt économique. Le problème est soit perçu comme concernant uniquement l'étranger, car depuis deux ans le taux de croissance de la population des Etats-Unis est tombé au-dessous du seuil magique de "remplacement". Ou alors, le problème est considéré comme insoluble: intellectuellement ou affectivement, très peu de gens peuvent affronter les chiffres exorbitants que contiennent les prévisions des experts, et leurs implications sur la misère qui s'étend sur le globe.

Les problèmes de population ne déclenchent pas les passions des bureaucrates. Dans l'opinion comme dans les sphères universitaires se développe une controverse pour savoir si ce sont les pauvres qui sont responsables de leur surpopulation (auquel cas la réponse réside dans la planification familiale) ou si ce sont les riches qui sont à condamner (dans ce cas, la solution serait de redistribuer les richesses économiques du monde). En résumé, c'est l'affrontement du contrôle des naissances et du contrôle des richesses.

Mais dans l'administration, cette controverse a été étouffée. Les spécialistes du planning familial, qui dirigent les programmes actuels concernant les populations étrangères, obtiennent la plus grande part de leurs subventions du gouvernement des Etats-Unis, mais les dossiers préparés pour la conférence de Bucarest admettent que si le contrôle de la population peut aider au développement, que le développement peut aussi aider à contrôler la population. Il y a place pour les deux thèses.

Les Etats-Unis, qui désirent que les autres pays adoptent une politique démographique, n'en ont aucune pour eux-mêmes. La commission sur la croissance démographique et l'avenir de l'Amérique, dirigée par John D. Rockfeller et créée l'année des élections, en 1972, piétine sur l'avortement et les contraceptifs pour les jeunes, à cause de l'indécision du Congrès. Malgré tout, les Etats-Unis ont un faible taux de natalité.

Les Etats-Unis vont à Bucarest en espérant éviter des attaques polémiques de la part des communistes et du Tiers-Monde. Ils veulent contribuer à créer un climat favorable à la prise de conscience sur l'importance des problèmes de population par les leaders mondiaux. Ils entendent au moins faire la preuve que les Etats-Unis se sentent concernés par autre chose, que par l'équilibre des forces.

Beaucoup de gens versés dans ces problèmes, à l'intérieur du gouvernement ou en dehors, aimeraient bien voir le secrétaire d'Etat Henry Kissinger mener la délégation américaine à Bucarest. Le choix du président Nixon, qui s'est porté sur Monsieur Caspar Weinberger, semble judicieux. Mais tout le monde estime que la participation d'une superstar comme Kissinger soulignerait l'importance de la conférence et des problèmes qu'elle soulèvera.

Monsieur Kissinger a vivement étonné un groupe de spécialistes américains de la démographie qui l'avaient convié un mois plus tôt à un déjeûner, en se rendant à leur invitation le jour même de son retour du Moyen-Orient après la tournée d'un mois qu'il y avait effectuée. Ces problèmes requièrent probablement plus d'imagination que de longues et minutieuses recherches, et Monsieur Kissinger l'a très bien compris. Il n'a pas encore dit s'il irait à Bucarest. Mais la chose n'est pas impossible.

Collaboration spéciale,
Stephen S. Rosenfeld,
"Washington Post."

PAROLE AUX LECTEURS

Le député Bédard et le problème des garderies

Monsieur Fernand Dufour, médecin
Député de Vanier,
Edifice A,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur,

Le Réseau d'Action et d'Information pour les Femmes (RAIF) qui suit attentivement le dossier sur les garderies a pris connaissance avec étonnement de vos interventions en Commission parlementaire sur les Affaires sociales. Qu'est-ce que des allusions à un supposé avortement et à une supposée naissance, allusions douteuses et dénuées d'esprit, venaient faire au milieu de discussions sérieuses sur un sujet aussi controversé que le financement des garderies? Je cite:

M. Bédard, député de Chicoutimi avait la parole: "... une chose certaine, c'est la mort de l'embryon du réseau public de garderies...

M. Dufour: l'avortement...

M. Bédard: ... que le ministère... Oui. Plutôt que d'avoir accouché d'une vraie politique...

M. Dufour: un accouchement prématuré.

M. Bédard: ... qui aurait donné, en fait l'établissement d'un réseau public de garderies, je crois que le ministère a avorté plutôt qu'accouché d'une politique qui aurait vraiment...

M. Dufour: ... garçon.

M. Bédard: ... répondu aux besoins du milieu québécois.

M. Dufour: ... quinze jours avant le temps.

M. Bédard: une chose certaine et je le répète, c'est la mort de l'embryon du réseau public de garderies que le ministère finançait directement, entre autres les dix garderies que le ministère finançait directement via un budget global...

Un peu plus tard, vous n'intervenez que pour dire "qu'on a assez parlé des garderies" et pour louanger le ministère de son étude, selon vous complète et de sa tournée alors qu'on sait maintenant que les deux sont complètement ratées puisque les garderies populaires ferment une à une étranglées par la nouvelle politique du gouvernement, qui leur refuse obstinément le financement adéquat.

Nous sommes aussi surprises de votre grossièreté envers un collègue qui se battait vaillamment pour les garderies populaires. Voici:

M. Dufour: ... peut-être a-t-il vu (M. Bédard) Chicoutimi mais qu'il aille ailleurs... peut-être aussi se trouvera-t-il à perfectionner son âme d'apostolat!

M. Bédard: pour un homme perfectionné, je m'attendais à une autre sorte d'intervention, pas mal plus en profondeur. En tout cas, je m'aperçois d'une chose. De par les interventions qui ont été faites par les députés qui ont fait la tournée...

M. Dufour: A cette heure-là TOI aussi TU es pas mal ennuyant!

M. Bédard: ... ils vont difficilement au niveau des principes... Ils semblent simplement avoir remarqué des détails et n'avoir rien saisi de la critique de fond qu'on a pu faire à la lumière des lignes de force...

M. Dufour: ... "profond".

Et quelques minutes plus tard:

M. Dufour: Je suis prêt à passer à d'autres choses. Les petits bébés vont bien...

Il est évident que vous êtes obsédés par les bébés et les accouchements. (Vous êtes accoucheur sans doute?) Mais ce n'est pas la place en commission parlementaire alors qu'on discute de choses vitales pour nous les femmes de se servir de ce rôle naturel que nous avons pour en faire des farces plates.

Et vous terminez en beauté vos interventions éclairées et enrichissantes:

M. Bédard voulait avoir de monsieur Forget, ministre des Affaires sociales, qui se refusait constamment à répondre clairement aux questions de l'Opposition, le nom des garderies qui n'avaient pas obtenu le permis du ministère.

M. Bédard: Quelles sont-elles? Vous n'avez pas les noms?

M. Dufour: Est-ce que c'est nécessaire que TU les aies ce soir?

M. Bédard: Ce n'est pas pour vous que je les demande, c'est pour répondre aux téléphones qu'on a continuellement de ces gens qui ont essayé de remplir un rôle social, à mon sens, durant un certain temps et qui se demandent jusqu'à quel point le ministère va continuer à les aider dans ce sens.

M. Dufour: ... tartampion.

Il est évident que Madame Lise Bacon ne pouvait plus mal choisir en vous emmenant en tournée avec elle car nous ne voyons pas ce que vous avez pu contribuer à cette étude à part un jugement obnubilé par l'esprit de parti et des interventions de collégien mal embouché qui regarde passer les mouches, impatient de reprendre sa liberté. Evidemment, ce n'est pas drôle d'être forcé d'assister à une commission parlementaire alors qu'on pourrait être assis au bar ou ailleurs à vaquer à des occupations personnelles.

Mais pendant ce temps, la population, les femmes surtout sont privées de ce à quoi ELLES ONT DROIT et qu'on leur avait promis aux dernières élections, parce que leurs représentants élus ne font pas leur devoir.

LE RESEAU D'ACTION ET D'INFORMATION POUR LES FEMMES

Marcelle Dolment,
3050, Chemin, St-Louis,
no 608,
Québec 10.

Comment aménager un parc avec des déchets

Le 8 juillet 1974.
MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
Section de l'environnement,
Complex "G", Québec.

A la suggestion de M. Paul Décoste, président du comité d'enfouissement sanitaire du Haut-Saguenay, permettez-moi de vous soumettre un projet de construire avec les déchets.

Présentement, c'est une moyenne de 200 camions par jour et la moyenne augmentant des dix ans à venir s'établira à 400 camions par jour de déchets que nous transportons à Laterrière pour y être enfouis. Déchets, sables et leur coût de charroyage sont une perte totale.

Pourtant, chaque camion de déchets y compris son ensablement représente une valeur moyenne de $40.00 pour 400 voyages: $16,000.00 par jour, soit pour 300 jours par an $4,800,000. soit pour 10 ans: $48,000,000. Ces millions de dollars que représentent ces déchets pourraient être sauvés et devenir un placement.

Le Saguenay, depuis 100 ans, s'est élargi sur une moyenne d'environ 1,000 pieds. Plus large, il donne plus de prise au vent et donc, ses vagues viennent frapper avec une plus grande force contre ses bords de terre; de sorte que l'érosion a atteint une situation très grave. Malgré des démarches nombreuses, il s'est avéré impossible de se faire aider ni par le provincial, ni par le fédéral, et le municipal n'a pas les moyens d'entreprendre pareils travaux; de mettre de la roche pour protéger les bords. Or la construction d'un parc à même le Saguenay, en même temps qu'il règlerait à tout jamais le problème de l'érosion procurerait un parc d'environ 6 milles de long par une moyenne de 1,000 pieds de largeur.

Sur un côté à l'embouchure de la rivière Valin, on construirait en direction vers le large une première jetée de 1,000 pieds de longueur; puis de 200 pieds cette fois à équerre en direction vers Chicoutimi-Nord. On y déposerait les déchets jusqu'à hauteur désirée. On recouvrirait ensuite de sable. Au fur et à mesure du remplissage, on prolongerait la jetée en direction de Chicoutimi-Nord. La jetée vers le large et son prolongement à équerre du côté de Chicoutimi-Nord auraient les effets suivants:

A marée montante, avec vagues ou non, les eaux briseraient leur force contre la jetée. A marée baissante, la partie de la jetée à équerre en direction de Chicoutimi-Nord retiendrait tout déchet qui voudrait prendre le courant.

Nous avons la roche à un demi mille par milliers de tonnes pratiquement toute cassée et le sable à environ deux milles. On pourra entasser les déchets jusqu'à 24 pieds de hauteur avant de recouvrir de sable. La glaise et les déchets auront vite fait, en s'infiltrant entre les roches, de rendre la jetée aussi étanche qu'un barrage fait de ciment. D'ailleurs, si au cours des dix ans de sa construction il y avait un peu de jus qui en sortait, ce sera bien moins polluant que ce que déverse le Haut-Saguenay par ses services d'égout. D'ailleurs, encore ça prendra bien encore dix ans avant qu'on dépollue le Saguenay.

Entre-temps, le dragage fréquent du Saguenay pourra apporter sa contribution au remplissage. Aussi, pourra-t-on avoir des octrois pour la construction de la jetée. Cependant, même si nous construisons ce parc uniquement en utilisant nos déchets et à même ce qu'il nous en coûte pour les tansporter et les enfouir, avec ce que nous sauverions sur le transport et par l'enfouissement à une plus grande épaisseur avant de sabler, sans qu'il nous en coûte plus cher qu'à l'heure actuelle, nous pourrions doter notre région d'un immense parc qui bénéficiera non seulement à la région comme un endroit de repos mais aussi lui apportera des millions de dollars en tourisme. Nous sommes convaincus qu'aucun obstacle majeur ne saurait bloquer ce projet et nous vous prions de faire tout en votre possible pour que au plus vite nous cessions de perdre $16,000.00 par jour.

Jean Gagnon, rue Piché,
Valin, Chicoutimi-Nord.

OPINION DES AUTRES

LA FRANCOPHONIE MENACEE A HULL

Que faut-il faire du ministère fédéral de l'Environnement? Personne ne semble très heureux de la situation actuelle, un ministère dont 90 pour cent des fonctionnaires sont unilingues anglais dans une ville québécoise à 90 pour cent francophone, mais le débat engagé depuis quelques semaines semble se diriger vers un cul-de-sac.

Décidément, on tourne en rond. Dans son mémoire sur le projet de loi 22, excellent mémoire d'ailleurs, la ville de Hull parle de conserver le caractère français de Hull. Le ministre Parent, de son côté, affirme lui aussi qu'il faut en arriver à une priorité francophone dans la région de Hull. Le comité des objectifs de développement de l'Outaouais va encore plus loin et propose carrément une forme d'unilinguisme français pour l'Outaouais québécois.

De beaux, nobles et justes objectifs, mais qui doivent tout de même se traduire par des gestes courageux là où ça fait le plus mal. Est-il besoin de démontrer que la présence du ministère de l'Environnement à Hull est un facteur d'anglicisation? Est-il encore besoin de démontrer que la culture française est menacée dans l'Outaouais, et que la présence de milliers de fonctionnaires unilingues anglais à Hull ne peut qu'empirer les choses?

Si tel est le cas, alors le gouvernement québécois doit entamer le plus rapidement possible des négociations avec les autorités fédérales, de façon à ce que ce ministère, et d'autres comme lui, soient installés à Ottawa, du côté ontarien. Ou bien amender le projet de loi 22 pour faire en sorte que le français devienne la langue de travail des fonctionnaires fédéraux qui travaillent au Québec. Si on se refuse à poser des gestes de cet ordre, on n'est tout simplement pas logique.

L'OBSTACLE DU QUEBEC

Mettez-vous un instant à la place d'un conservateur des Maritimes, de l'Ontario ou de l'Alberta. Votre réflexe serait le suivant: "A cause de cette sacrée province de Québec, ce sont toujours les libéraux qui sont au pouvoir. On a beau vouloir jouer le jeu démocratique, le bloc rouge québécois rend presque impossible notre chance d'accéder au pouvoir. Pour y arriver, il faut des circonstances exceptionnelles, comme Diefenbaker en 1958."

Ce raisonnement est juste. Avant de songer à former un gouvernement, les conservateurs doivent commencer par "annuler" les quelque 60 sièges libéraux du Québec et bâtir leur majorité à partir de ce chiffre. En langage mathématique, c'est environ 130 sièges sur 190 dans le reste du pays que les conservateurs doivent gagner pour s'assurer la victoire. Les libéraux, eux, n'ont qu'à prendre 73 sièges dans les provinces anglophones et le tour est joué.

Pour assurer le fonctionnement du système démocratique au Canada, le parti conservateur doit presque doubler ses efforts "ordinaires" que doivent déployer les libéraux pour arriver au même résultat.

Pour un conservateur de l'Ouest, par exemple, cette situation devient passablement frustrante, surtout si elle a tendance à se perpétuer au cours des années. A la place du premier ministre Trudeau, je ne me réjouirais pas trop vite d'une conjoncture potentiellement explosive..

Maurice GIROUX
"Le Jour".

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

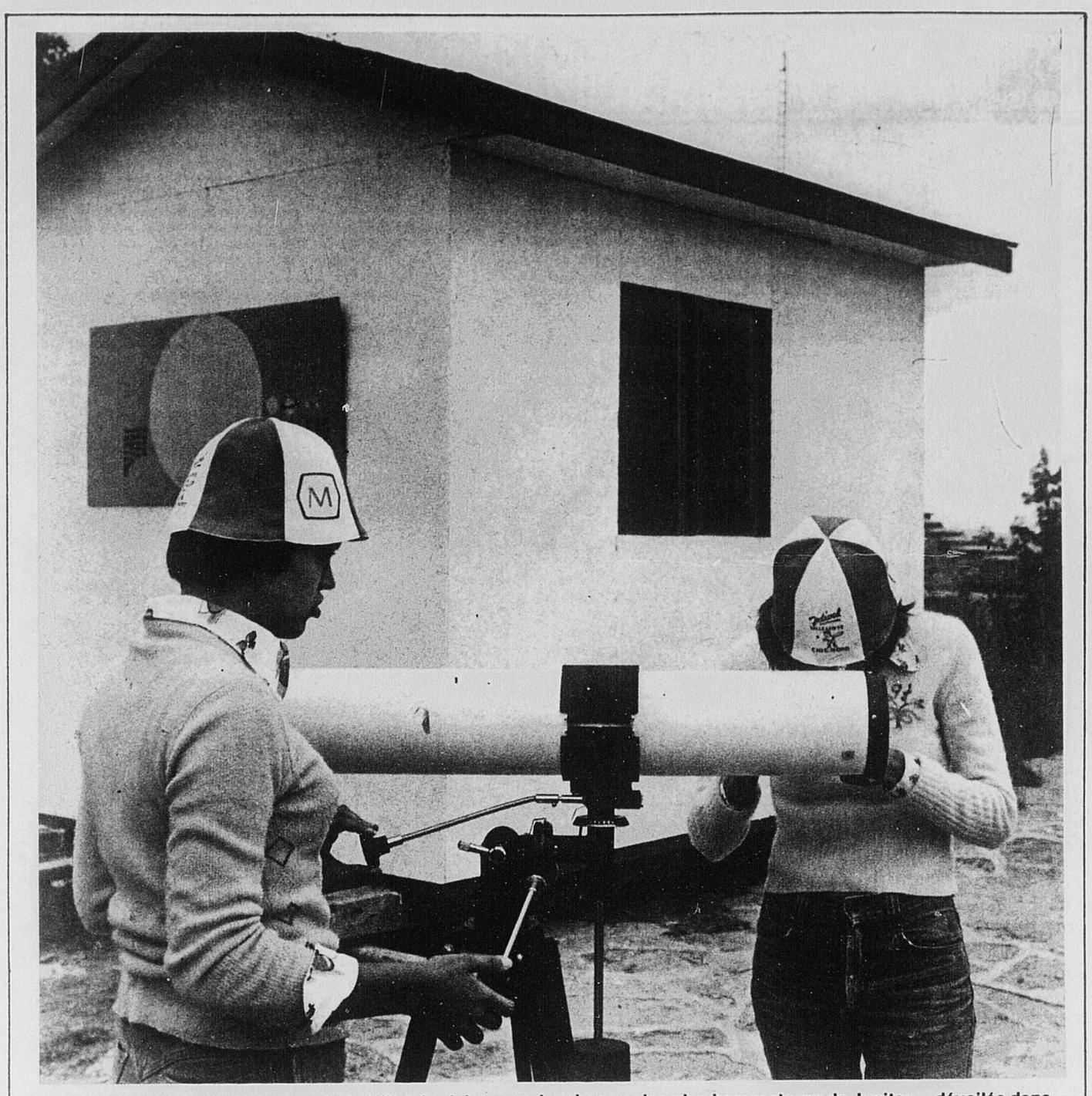

LE TELESCOPE — Par un beau soir de juillet, le visiteur peut observer les plus beaux atours de Jupiter ... dévoilés dans sa plus totale impudeur.

A Chicoutimi-Nord

Des étudiants font de la recherche en astronomie et de l'observation

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI-NORD — Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, la lune est ronde, même quand elle est dans son premier quartier; Jupiter est visible au mois de juillet; on pourra observer Saturne à la fin de l'été et, pour l'instant, Mars et Vénus ne sont pas dans les mires des télescopes régionaux...

Pour les amateurs de l'horoscope, du professeur "Gazon" ou tout simplement pour les amants de la nature, un groupe de jeunes étudiants, de l'UQAC et de Charles-Gravel, vous attendent au belvédère du parc de la Colline à Chicoutimi-Nord.

En vertu d'un programme Perspectives-Jeunesse, neuf étudiants travaillent actuellement à la diffusion de l'observation astronomique et, comme deuxième volet à leur programme, à l'observation touristique.

Normand Simard, étudiant à l'UQAC explique que le programme devait être axé davantage sur l'organisation touristique à Chicoutimi-Nord, mais que des difficultés inattendues ont forcé l'équipe à s'orienter vers l'observation scientifique.

L'équipe dispose de deux télescopes fournis par le campus de Chicoutimi et la Commission scolaire régionale du Saguenay et de plusieurs lunettes d'observation.

DES CONDITIONS DIFFICILES

Pour ces jeunes, les conditions de travail sont cependant assez pénibles. Le site d'observation au parc de la Colline est difficile à atteindre le soir à cause de l'absence d'électricité et d'accès pour les voitures; malgré ces inconvénients, certains soirs on retrouve quelques dizaines d'intéressés sur le belvédère.

Le jour, les malades de l'institut Roland-Saucier se rendent visiter les jeunes scientifiques et, de nombreux groupes de jeunes guidés par des moniteurs font une petite tournée dans le coin.

ET LE TOURISME

Au cours de la journée, Louise Bouchard précise que les membres du projet se tiennent à la disposition des touristes pour leur fournir tous les renseignements désirés.

Même plus, deux membres du groupe opèrent le kiosque touristique à l'entrée de Chicoutimi sur le boulevard Talbot, le tout en accord avec le bureau régional de Perspectives-Jeunesse.

Selon Normand Simard, un ancien professeur, les travaux du groupe sont bien planifiés et seront profitables. Ainsi, on a réparti le travail pour chaque étudiant; un s'occupe de l'information et de la publicité, d'autres des recherches, un autre voit à l'aspect touristique du projet et finalement tous travailleront au rapport final sur le programme.

Il fallait un mot de la fin et c'est à l'endroit des autorités de Charles-Gravel, principalement à l'égard de Daniel Vaillancourt que ces jeunes ont pensé l'adresser: "On leur doit un gros merci car ils nous ont donné toute la collaboration dont nous avions besoin" affirme Catherine Guimond une des trois responsables du projet.

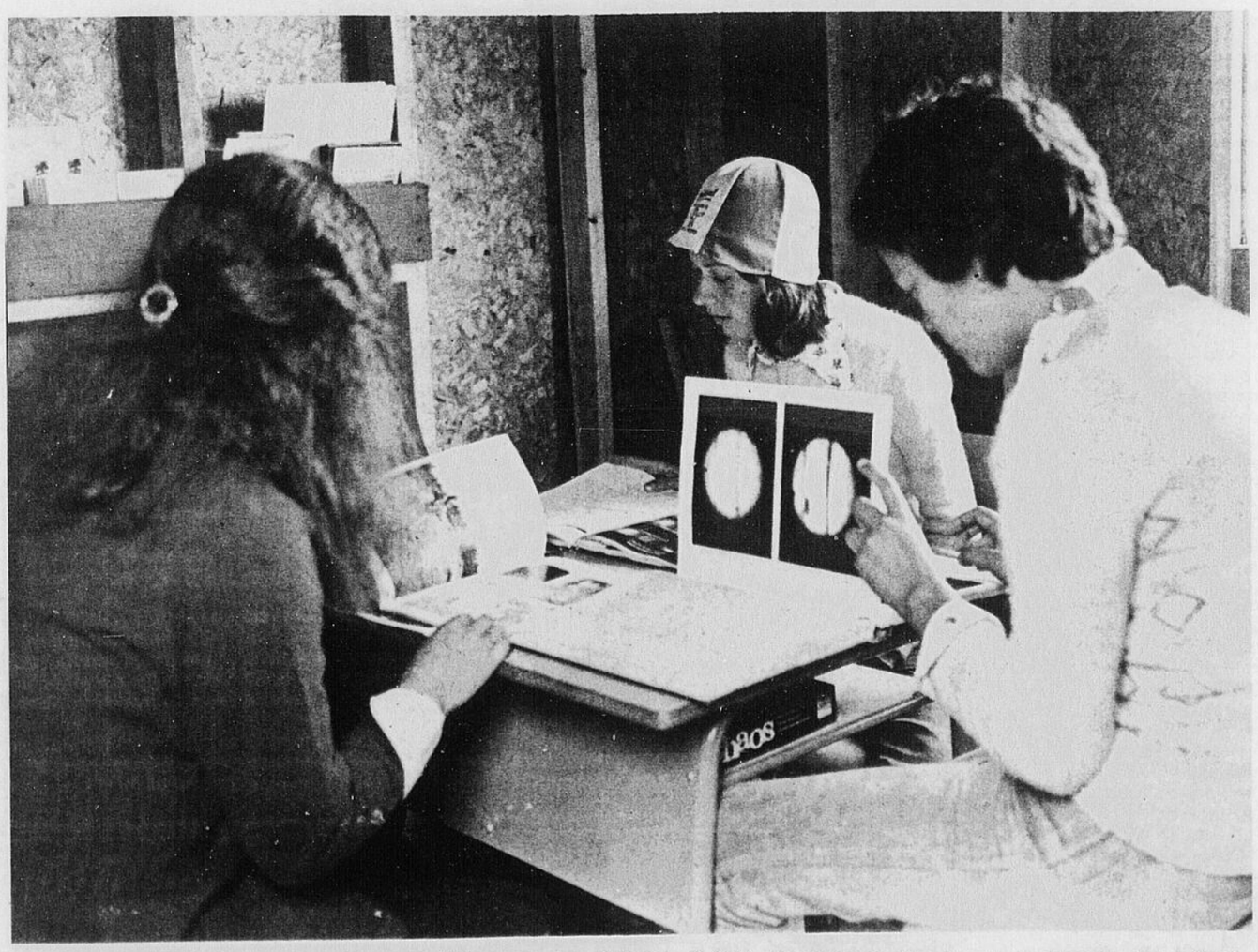

LA RECHERCHE — Ce n'est pas tout d'observer les étoiles... Il faut également chercher le lendemain les informations sur ce qu'on a pu apercevoir.

Le comité de citoyens de St-Honoré dénonce les attaques du conseil municipal

Par Réjean TREMBLAY

SAINT-HONORE — Si le conseil de la municipalité de Saint-Honoré continue ses attaques contre le comité de citoyens de cette localité, les dirigeants de ce mouvement comptent riposter par une surveillance accrue et par le dévoilement de quelques actions antérieures du conseil, dévoilement qui pourrait créer un émoi dans la population.

Depuis la naissance de ce comité, ses membres auraient été en butte à diverses attaques de la part du maire Edgar Bergeron et de certains conseillers de Saint-Honoré.

Hier, le président du comité, Bertrand Robitaille et son secrétaire, M. Léo Laberge, rendaient public un communiqué de presse dans lequel ils expliquent la position du comité face aux récents événements.

Le communiqué rappelle les "bêtises" lancées aux membres du comité qui aurait été formé sous la recommendation personnelle du maire Bergeron.

Le comité tient également à mentionner qu'il n'est aucunement apparenté à quelque parti politique que ce soit et qu'il tient tout simplement à travailler à l'avancement de Saint-Honoré.

LE FAMEUX PLAN D'URBANISME

Enfin , le comité lutte actuellement à propos du plan d'urbanisme qui sera soumis à la population, lundi et mardi.

Devant certaines difficultés dans l'élaboration de ce plan d'urbanisme, le rang 6 a été complètement exclu de la nouvelle règlementation.

Les résidents de ce rang, qui aimeraient avoir le droit d'acheter des maisons mobiles sous certaines conditions de protection de l'environnement, ont demandé au comité de les représenter auprès du conseil. Peine perdue, a mentionné M. Léo Laberge, le conseil n'a pas voulu nous entendre".

Le comité estime également que le référendum de lundi et mardi est inutile."Il aurait suffi que le conseil écoute paisiblement les citoyens et discutent avec eux de ce plan d'urbanisme, au lieu d'aller au référendum, ce qui coûtera au moins $2,000 à la municipalité," croient MM.Robitaille et Laberge.

LA VERSION DU MAIRE BERGERON

Rejoint à son domicile, hier, le maire Edgar Bergeron a eu une vive réaction par suite de la démarche du comité de citoyens. "Il y a 90 pour cent de menteries dans ce qu'ils disent," a-t-il rétorqué. "Ils se contredisent dans leurs déclarations publiées dans une édition du Réveil d'il y a 15 jours," a poursuivi le maire.

Il a expliqué que c'était un urbaniste de Québec qui avait préparé le plan de zonage et que ce n'était pas certainement lui qui l'avait fait. "Le comité essaie de se donner de l'importance. Jouez pas leur jeu et attendez à mercredi avant de passer ce communiqué," a indiqué M. Bergeron.

M. Bergeron a conclu en affirmant qu'à toutes les fois qu'une administration publique voulait faire du bien, il se trouvait des gens, comme ceux du comité de citoyens de Saint-Honoré, pour tout détruire.

M. Edgar Bergeron, maire de Saint-Honoré.

"L'opération pitoune" se poursuit, à Chibougamau

CHIBOUGAMAU — "L'Opération pitoune" se poursuit fébrilement même si les leaders de Chibougamau évitent de provoquer les manchettes dans les journaux.

Cette opération, qui vise à garder à Chibougamau même la transformation du bois coupé dans la forêt domaniale de Chibougamau, se poursuit activement.

Selon le maire de la ville, M. Godefroy DeBilly qui sera l'invité au Cercle de presse de Chicoutimi, mercredi prochain, les réunions sont fréquentes et les différents corps intermédiaires de la ville poursuivent leur travail par le biais de leurs délégués sur le comité spécial formé pour l'Opération pitoune.

M. DeBilly a rappelé que cette opération était essentielle pour la survie à longue échéance, de Chibougamau qui doit vivre actuellement avec la production de ses ressources minières.

M. DeBilly a également soutenu que la région prendrait connaissance de nouveaux développements intéressants dans "l'Opération pitoune", très bientôt.

M. DeBilly n'a pas voulu dévoiler ce que seraient ces nouveaux développements dont il a fait mention.

Certificat en sciences comptables, à l'UQAC

CHICOUTIMI — L'Université du Québec à Chicoutimi offrira, à compter de septembre 1974, un nouveau programme d'études relevant du module des sciences économiques et administratives.

Il s'agit d'un certificat en sciences comptables. Ce programme de dix (10) cours (30 crédits) permettra à ceux qui le suivront de devenir membres de corporations professionnnelles telles que l'Association des comptables généraux licenciés (C. G. A.) et la Société des comptables en administration industrielle (R. I. A.).

Le programme qui peut se compléter par un régime d'études à temps partiel ou à temps complet est accessible aux catégories de personnes suivantes:

— aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en techniques administratives (option finances);

— aux titulaires d'un certificat en administration (option sciences comptables) de l'Université du Québec.

— Les titulaires d'un D. E. C. en techniques administratives ou d'un certificat en administration dans des options autres que celles mentionnées ci-haut peuvent être admis s'ils suivent le ou les cours préalable (s) exigé (s) par le directeur du module.

Le nouveau programme de certificat en sciences comptables comporte sept (7) cours obligatoires et trois (3) cours à option. C'est un programme réseau, de sorte qu'on peut l'entreprendre et le poursuivre dans toutes les unités d'enseignement de l'Université du Québec.

Inventaire de disponibilité de logement

Ce service est à la recherche de logements, chambres et pensions, pour les étudiants et les professeurs. Si vous avez des places disponibles, remplissez le coupon et retournez-le à l'adresse ci-après indiquée, ou téléphonez.

S.V.P. Ecrire en lettres moulées

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

TEL .....

RETOURNEZ A: Inventaire de disponibilité de logement
A/S U.Q.A.C. Local A-500
930 Est, Jacques-Cartier
Chicoutimi — Tél.: 549-8188 545-5636
CEGEP Jonquière, local 414 — Tél.: 547-5572

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

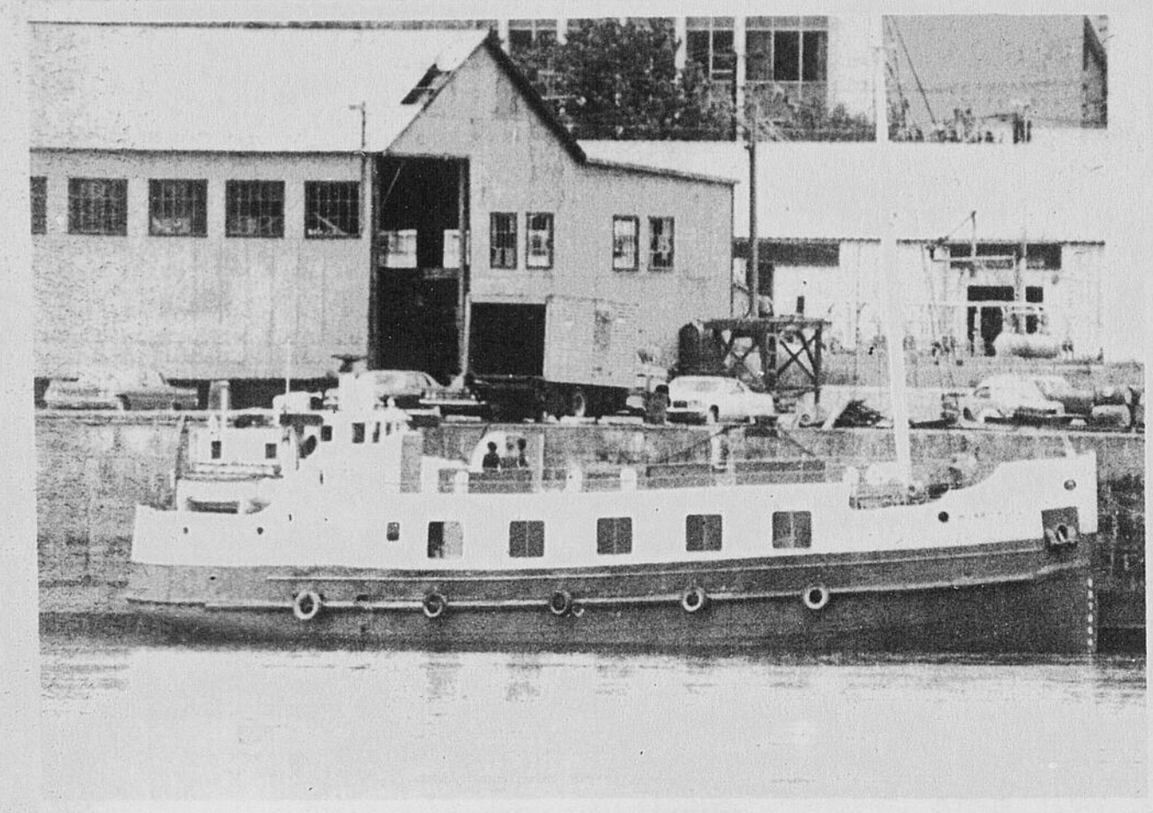

LA MARJOLAINE

Les croisières sur le Saguenay à bord du nouveau bateau La Marjolaine ont commencé officiellement, hier matin. Mercredi soir, une centaine de personnes étaient les invités de la maison Pernod et des Editions de l'Homme pour la croisière d'ouverture avec la présence de Suzanne Lapointe et de Paul Provencher, le dernier des coureurs des bois. Même si les travaux à l'intérieur du bateau n'étaient pas complétés et que le départ de la mini-croisière fut retardé de plus de deux heures, les invités ont pu quand même apprécié l'aménagement intérieur du bateau, nettement supérieur à celui qui assurait le service dans les années précédentes. Le "Morrisburg", acheté par un groupe de 25 hommes d'affaires de la région, est peut-être un peu plus petit que la première "Marjolaine", mais le fait que le premier pont soit entièrement fermé et bien vitré le rend plus accueillant et les passagers sont aussi entièrement à l'abri des intempéries.

Pour les chaudes soirées, le deuxième pont sera un endroit très fréquenté. L'un des actionnaires de la compagnie "La Marjolaine" a révélé, mercredi soir, que l'entreprise avait l'intention d'apporter des améliorations sur le bateau à tous les ans. Il est même question d'aménager une deuxième salle dans la cale du bateau. Bien plus, on projette d'acheter un deuxième bateau devant la demande de plus en plus fortes de croisières organisées par des groupes. Vous ne serez pas déçu de la "deuxième" Marjolaine.

BRAVO ROSAIRE

Rosaire Leclerc est aujourd'hui un golfeur heureux. Il a réussi un trou d'un coup au Club de golf de Dolbeau, sur le trou no 5, 195 verges, à la normale trois, avec un fer no. 3. Les trois copains qui l'accompagnaient pour confirmer cette exploit, sont de gauche à droite: Pierre Tremblay, Philibert Simard et Jean-Marie Veilleux. Rosaire est félicité par le pro. Jean-Cyr Fournier, en présence aussi, à l'extrême droite, de Bernard Plamondon, un des organisateurs du club "trou d'un coup".

DON DE SANG, DON DE VIE

Ce geste humain sera répété 4,000 fois dans la région au cours des prochaines semaines. En effet, des collectes de sang auront lieu les 30 et 31 juillet, à Chicoutimi; à Dolbeau, le 6 août; à Saint-Félicien, le 7 août et au centre commémoratif Price de Kénogami, le 8 août.

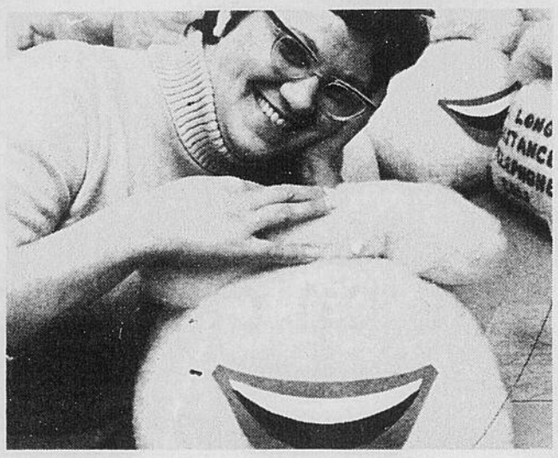

LES COUSSINS JAUNES

Vous savez ces coussins jaunes en forme de téléphone, eh bien! ils sont en vente maintenant. On rapporte qu'il y a plus de 100 ouvriers à l'atelier protégé d'Ottawa qui fabriquent de ces coussins dans le cadre d'un projet pour encourager l'usage de l'interurbain. Cet atelier protégé est l'oeuvre de l'Association d'aide aux arriérés mentaux de la région métropolitaine d'Ottawa qui a déjà produit plus de 5,000 coussins de belle qualité pour vendre aux employés des compagnies de téléphone.

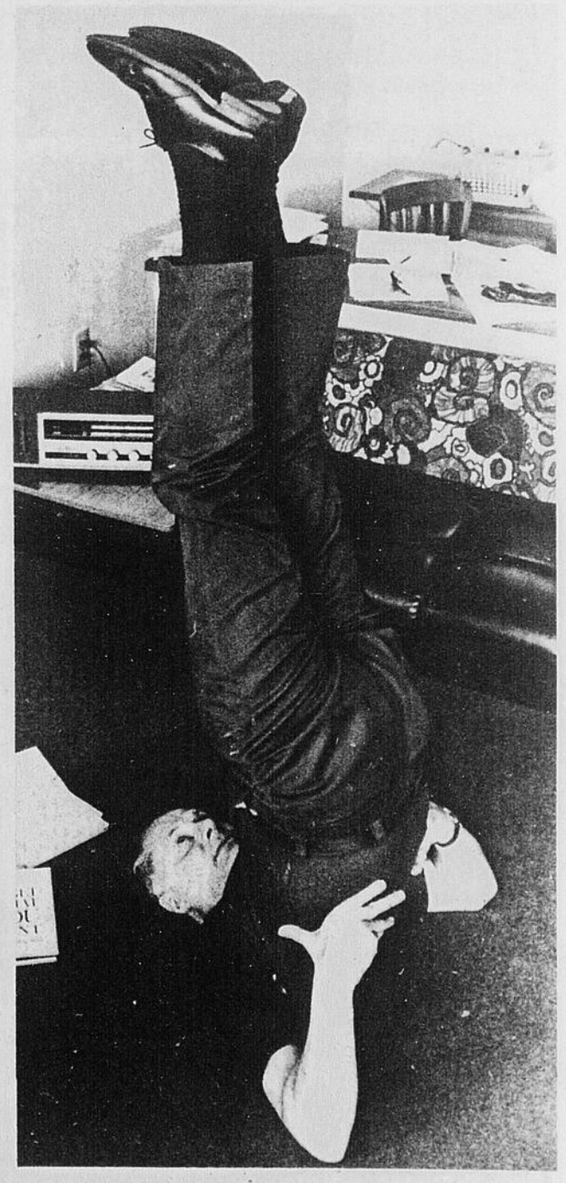

UN AUTEUR PROLIFIQUE

Raymond Hull, un écrivain de Vancouver, se tient debout sur la tête, pour que le sang afflue à son cerveau. Il déclare que c'est là un des secrets de son succès. M. Hull, un des auteurs les plus prolifiques d'Amérique du Nord, écrit en général trois livres simultanément, et il en a de 15 à 20 qui en sont aux étapes préliminaires.

CENTRE D'ENTRAINEMENT A LA VIE

M. Guy Tremblay est le président du Conseil d'administration du Centre d'entraînement à la vie de Chicoutimi.

Les autres membres du conseil d'administration sont Me Allyre Gagnon, vice-président; Mme Lise Morin, trésorière et présidente du comité de vérification; Mme Micheline Chouinard, secrétaire et M. Benoît Octeau, agiront à titre de membres du comité administratif. Par ailleurs, Mme Esther Carson et M. Jacques Boisvert ont été élus membres du comité de vérification. Enfin, les autres membres élus du conseil d'administration sont M. Carol Lavoie et le Dr André Couture.

SOIREE BAVAROISE

On vous promet du plaisir à celle organisée par le Festival du Bleuet Inc., au centre sportif de Mistassini, samedi soir, avec un orchestre typiquement bavarois et une atmosphère de gaieté tout à fait spéciale, nous promettent les organisateurs.

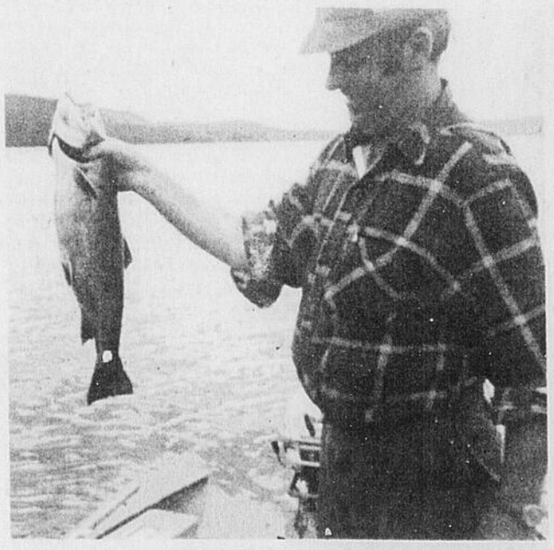

HISTOIRE VRAIE

Le conseiller Jean-René Moreau, de Dolbeau, a pris une truite de 22 pouces et pesant 5 livres, lors d'une excursion de pêche au lac Nipissi, à quelque 130 milles de Dolbeau. Il assure bien ses amis que ce poisson, il ne l'a pas acheté et qu'il est bel et bien l'auteur de cette prise.

UNE MINI-SUBVENTION

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux a accordé une subvention de $950 au Club de motoneige "Les Conscrits" de Saint-Ambroise pour aider les membres à participer pleinement à l'activité de ce sport au cours de la prochaine saison.

LA PREMIERE DANS CE DOMAINE

Roseann McGuire, qui est à l'emploi de l'Association des assureurs canadiens, discute avec M. William Seaton, directeur de la succursale de l'Ontario. Le travail de Mme McGuire consiste à faire l'inspection des édifices du point de vue des dangers d'incendie. Elle est la première femme au Canada à faire ce genre de travail.

RENDEZ-VOUS

ALMA

Société horticole — La Société Horticole d'Alma organise ses concours annuels pour la fin de juillet.

Les catégories auxquelles, on peut s'enregistrer sont: pelouse, haie, plate-bande, rocaille, boîte à fleurs, potager ou apparence générale. Pour les membres de l'horticulture, votre carte vous donne droit de participer à ces compétitions; pour les autres intéressés un montant de $1.00 sera exigé avec le coupon d'inscription. Vers la mi-juillet des coupons de participation paraîtront dans le journal "Le Lac-St-Jean"; on vous donnera toutes les informations concernant ces concours. Les personnes intéressées à devenir membre, devront s'adresser à M. Gabriel Harvey, 122 rue Price, Alma.

LATERRIERE

Sobriété du Canada — Sobriété du Canada organise une journée champêtre pour le 21 juillet, sous la présidence d'honneur de M. Renald Gaudreault, maire de St-David de Falardeau et membres de Sobriété du Canada, au Chalet de Mme Zoé Fournier de Laterrière. Le départ se fera à 10 heures a.m.. Il y aura des activités récréatives toute la journée, messe à 4 heures.

Chacun apporte son repas. Bienvenue à tous, pour informations: 542-6420.

La traversée
Internationale du
Lac-St-Jean
LE 4 AOUT 74
A
CHRL au coeur
Y'a pas d'problème

INSTANT PATCH®
Arrête les fuites...

• Brosser simplement sur les toits, les solins et les gouttières. • Pas d'outils spéciaux, clous ou papier à toiture. • Exclusif se-renforcant formule. Contient soies et fibres.

DISPONIBLE CHEZ TOUS LES DEPOSITAIRES
DE PEINTURE DE LA REGION.

Une commission concernant l'assurance-automobile siègera

QUEBEC (PC) "L'assurance-automobile est un problème très important qui affecte le monde ordinaire", a déclaré hier à l'Assemblée Nationale le premier ministre Robert Bourassa.

"Cela m'a étonné même que le Parti québécois, pendant la campagne électorale, n'en ait pas parlé, parce que si j'avais été à sa place, moi, j'aurais parlé de cette question", a ajouté M. Bourassa en répondant à une question du député Fabien Roy—PC—Beauce-Sud.

Auparavant, en réponse à une question de M. Marcel Léger -PQ- Lafontaine, le ministre des Institutions financières William Tetley avait répété qu'avant que le gouvernement ne prenne une décision au sujet des recommandations du rapport Gauvin, une commission parlementaire siègera et entendra la population, "y compris les compagnies d'assurance, les courtiers, les avocats, les ajusteurs ou les enquêteurs ainsi que le public, et je souligne le grand public".

"Après, nous allons décider tout ensemble quoi faire, mais j'espère le plus tôt possible", a ajouté M. Tetley.

DECISION

Le ministre a cependant refusé de s'engager à faire siéger cette commission durant l'été.

"L'actuaire du gouvernement, qui est aussi surintendant adjoint de l'assurance, n'est pas prêt lui-même, malgré sa grande expérience et ses connaissances de la loi et les problèmes, à me donner une opinion sur le rapport", a-t-il dit, en notant que le PQ lui-même n'avait pas encore fait connaître sa position officielle quant au rapport Gauvin sur l'assurance-automobile.

Après que M. Léger eut noté que M. Gauvin avait dit dimanche soir, à la télévision, qu'il fallait adopter le rapport au complet ou étatiser les compagnies d'assurance, M. Tetley a déclaré qu'il ferait connaître sa décision au premier ministre et au conseil des ministres, après la tenue des séances publiques de la commission.

"Je ne vais pas rendre la sentence avant le procès", a-t-il dit. Quant M. Roy a demandé au ministre s'il pouvait donner l'assurance que la commission prendrait tout le temps nécessaire pour examiner la question sous tous ses angles et donner justice à tout le monde, M. Bourassa a répliqué:

"C'est une question qui affecte l'ensemble des citoyens du Québec. On va écouter tous ceux qui auront des représentations à faire jusqu'à ce qu'ils commencent à se répéter".

Morgentaler soutient l'immoralité des lois canadiennes de l'avortement

MONTREAL (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a soutenu devant le juge James Hugessen, jeudi, que les lois canadiennes relatives à l'avortement étaient "immorales" et constituaient "un affront au peuple".

Le Dr Morgentaler faisait des représentations sur sentence en Cour du banc de la reine.

"Je défie ces lois, a-t-il déclaré. Ce qui arrive aujourd'hui est peut-être selon la loi, mais non selon la justice. Moi je demande justice, non seulement pour moi, mais pour toutes les femmes du Canada. Je ne peux pas croire qu'une loi immorale puisse survivre longtemps. Je suis encore fermement convaincu que ce que j'ai fait était non seulement moral, mais également légal."

Le Dr Morgentaler a été acquitté par un jury, au mois de novembre dernier, d'avoir pratiqué un avortement sur la personne d'une étudiante de 26 ans, mais la Cour d'appel a renversé cette décision, en avril, pour déclarer le médecin coupable.

SENTENCE

Au juge Hugessen, qui doit rendre sa sentence le 25 juillet, le Dr Morgentaler a affirmé qu'il avait fait un acte médical "avec compassion, prudence et habileté" et qu'il avait aidé "quelques milliers de femmes en détresse".

Le Dr Morgentaler a souligné qu'il avait été le premier médecin au pays à se servir de la méthode dite de succion pour les avortements et que cette méthode était considérée comme la plus sûre actuellement.

Dans ses remarques au président du tribunal, d'un autre côté, l'avocat du ministère public a signalé que l'accusé demeurait "impénitent", après avoir admis avoir pratiqué entre 5,000 et 6,000 avortements au cours des quatre dernières années.

Me Louis Robichaud a réclamé une peine sévère, disant que la loi prévoyait une peine maximale d'emprisonnement à perpétuité dans ce cas.

En liberté sous un cautionnement de $25,000, le Dr Morgentaler doit plaider sa cause en Cour suprême du Canada le 4 octobre prochain.

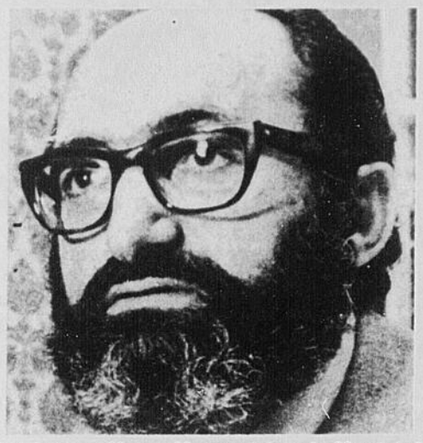

Le docteur Henry Morgentaler, de Montréal.

Les préposés aux ascenseurs décident de débrayer

MONTREAL (PC) — Sans convention collective depuis 1972, quelque 200 préposés à l'entretien des ascenseurs ont décidé de débrayer, jeudi.

Un dirigeant syndical, M. Warner Baxter, a déclaré qu'il ne restait plus "qu'à appeler les pompiers" si une défectuosité quelconque surgissait dans le fonctionnement des ascenseurs.

Plusieurs hôpitaux dépendent des trois compagnies affectées par la grève pour l'entretien de leurs ascenseurs. Ces compagnies qui sont américaines, installent les ascenseurs dans les édifices et elles se chargent de l'entretien.

Les trois sociétés touchées sont Dover, Otis et Westinghouse. Leurs employés sont membres du local 89 de l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs.

La semaine dernière, le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, a menacé de placer ce syndicat sous tutelle s'il continuait à créer des difficultés dans l'industrie de la construction.

Comme cette mesure n'a pas encore été prise, M. Baxter prétend que le ministre du Travail s'est aperçu que c'étaient les employeurs qui étaient en faute, et non leurs employés.

Ce conflit, en fait, remonte à un an, au moment où le ministère du Travail a décidé d'inclure dans le décret provincial de la construction les préposés à l'entretien des ascenseurs. Depuis 30 ans, ces employés étaient régis par un contrat de travail national.

Epiceries

Les deux parties doivent se réunir, ce soir

MONTREAL (PC) — A la suite de l'échec de la tentative de dernière heure du conciliateur provincial pour tenter de rapprocher les deux parties dans le conflit qui oppose les propriétaires d'épiceries à leurs employés, les détaillants doivent de nouveau se réunir, jeudi soir, en assemblée afin de discuter d'un nouveau mandat à accorder à leurs négociateurs.

En effet, selon M. Normand Gauthier, négociateur syndical, les derniers efforts du conciliateur du ministère du Travail, M. Claude DeFoy, se sont soldés par un cuisant échec, les représentants de l'Association des détaillants en alimentation du Québec et le conciliateur s'étant quittés vers minuit trente en claquant la porte.

C'est ce qu'ont appris, mercredi matin, les quelques 400 employés d'épiceries membres du Syndicat de l'alimentation au détail de Montréal CSN, qui regroupe 1,061 adhérants travaillant dans les 235 épiceries de la région de Montréal.

M. Gauthier a expliqué aux syndiqués que les représentants de l'Association des détaillants avaient refusé de s'avancer plus loin dans la négociation d'une hausse de salaire hebdomadaire de $60 répartie sur deux ans. Il s'agissait d'ailleurs d'une nouvelle concession de la part du syndicat.

... Et Cournoyer veut mettre en tutelle les préposés aux ascenseurs

QUEBEC (PC) — Le ministère du Travail Jean Cournoyer déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale, pour première lecture, un projet de loi mettant en tutelle le Syndicat international des employés d'ascenseurs.

Le projet de loi a été inscrit jeudi en appendice au feuilleton et le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé qu'il serait déposée aujourd'hui même.

M. Cournoyer a déclaré la semaine dernière que ce syndicat "détruit à toutes fins utiles l'image que le syndicalisme pourrait avoir au Québec".

Le bill vise les locaux 89 et 101 de ce syndicat, dont plus des quatre cinquième des membres sont des employés des compagnies Otis, Westinghouse et Dover-Turnbull.

Projet de loi 22

La bataille des procédures se poursuit, mais en chambre

QUEBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa a avancé d'un autre cran dans sa démarche linguistique, en forçant l'opposition, jeudi, à accepter le rapport de la commission parlementaire sur le bill 22 et à procéder dès ce matin au débat de deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Les députés ont occupé une bonne partie de la journée pour débattre cette question, introduite à l'Assemblée nationale par le leader du gouvernement, M. Gérard D. Lévesque.

C'était en somme la suite de la querelle de procédure engagée la veille à la commission parlementaire qui, selon la procédure normale, aurait du délibérer au terme de ses 90 heures de travail entre le 11 juin et le 11 juillet.

Mais M. Lévesque, par sa motion "guillotine", suspendait cette procédure et imposait à l'Assemblée nationale d'entreprendre maintenant le débat sur le principe même du bill 22.

L'opposition péquiste, dirigée par le leader Robert Burns, a contesté cette motion, justement parce que la commission parlementaire se trouve à sauter des étapes.

Le président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie, a réfuté l'argumentation de l'opposition, car l'essence même de la motion Lévesque est de faire disparaître les étapes de la procédure normalement suivie.

RONDE FINALE

Le match linguistique entre donc dans sa phase finale. Les énergies de l'opposition sont déjà lourdement hypothéquées par les quatre semaines de consultation fastidieuse à la commission parlementaire.

En outre, ils sont sous l'emprise, depuis deux semaines, de la fameuse motion de fin de session, cette motion traditionnelle qui permet à la Chambre de siéger de dix heures le matin à minuit le soir, six jours par semaine, sauf le dimanche.

Ce calendrier de travail n'accorde pratiquement aucun moment de relâche aux huits députés de l'opposition, qui ont à se battre contre 102 libéraux. Au contraire, les ministériels appliquent un plan de travail qui les dégagent des travaux de la Chambre, soit pour vaquer à leurs occupations de députés, soit pour aller récupérer.

Néanmoins, la minuscule opposition est déterminée plus que jamais à tenir tête "à la grosse machine rouge" sur le bill 22. Cette opposition, numériquement faible, représente quand même 45 pour cent de l'électorat et elle compte sur l'appui d'une opposition extra-parlementaire, cristallisée par le Regroupement démocratique face au bill 22 et par le Mouvement Québec-Français.

COMMISSION STERILE

On en a eu d'ailleurs une manifestation jeudi en Chambre, à l'occasion du discours de M. Camil Samson, qui dénonçait le gouvernement "pour avoir le culot de refuser la participation populaire qu'il promettait à l'élection de 1973". Une quarantaine de membres du MQF, présents dans la tribune du public, se sont mis à applaudir, mais ils ont vite été ramenés à l'ordre par le président, car le règlement interdit formellement toute manifestation de ce genre.

Cependant, M. Lévesque, vice-premier ministre, est d'avis "qu'on vivrait dans la stérilité, si la commission sur le bill 22 poursuivait ses auditions".

Elle a reçu 76 organismes sur une possibilité de 156, "mais tout le monde admettra qu'elle commençait à perdre de l'intérêt depuis quelques jours".

Il est toutefois entré en contradiction avec le ministre Cloutier, parrain du bill 22, sur le nombre d'organismes convoqués depuis 11 juin. M. Lévesque déclare que 93 organismes ont été convoqués et que 74 ont été reçus, alors que M. Cloutier affirme que 84 convocations ont été envoyées et que 76 organismes ont répondu à l'invitation.

ASSEZ ECLAIRE

De toutes façons, les deux ministres s'entendent pour dire que le gouvernement est assez éclairé et que le temps est maintenant venu de passer à l'action.

L'opposition n'est absolument pas d'accord et le critique péquiste Claude Charron a fait savoir que ce n'est pas aux huit députés de l'opposition, mais bien à la population que le "gouvernement vient de fermer la gueule".

Comme ses collègues, il ne comprend pas pourquoi le gouvernement se croit obligé de mettre le couteau à la gorge de l'opposition, qui est entourée d'une mer libérale. La "guillotine" doit être utilisée uniquement pour redonner une valeur aux institutions démocratiques.

"Mais le gouvernement s'en sert au moment où les institutions parlementaires avaient tout leur sens, où elles avaient le plus de valeur".

L'opposition s'est prononcée en bloc: le mépris de la population ne dure qu'un temps. On laisse entendre de façon encore plus convaincue que l'automne prochain sera "chaud".

DEMAGOGIE

Le ministre Cloutier est également intervenu dans cette joute oratoire pour féliciter ses colleégues ministériels de leur attitude "sage" à la commission et pour dénoncer les membres de l'opposition, "qui ont profité du témoignage d'organismes pour faire passer leur message".

"Nous avons joué à fond le jeu du parlementarisme. C'est unique au monde une commission parlementaire qui travaille dans le cadre qu'on a établi".

Le titulaire de l'Education a rabroué la Ligue des droits de l'homme, l'initiatrice du "Regroupement démocratique face au bill 22", parce que cet organisme "fait de façon démagogique une distorsion de la réalité sociale au Québec", dans l'intention de susciter un mouvement d'agitation sociale".

M. Cloutier attend le débat de deuxième lecture pour interpréter les 76 mémoires qui, presque unanimement, sont catégoriquement opposés au projet linguistique du gouvernement.

Il s'est contenté de répéter que les deux groupes extrémistes, les anglophones et les nationalistes, confirment par leur position que "le bill 22 est réaliste".

UN DINER PARTICULIER — Hier, dans votre journal favori, on vous parlait de ce que serait certainement votre restaurant favori (à moins que...). Il s'agit en effet de l'espèce d'épidémie de serveuses topless qui, de plus en plus, se répand dans la municipalité de St-Léonard et que, de plus en plus, et proportionnellement, compte des défenseurs et des "condamneurs". Si cette bagarre pour la moralité publique vous intéresse, réfléchissez bien avant de prendre position. (Téléphoto PC)

On veut rendre obligatoire les cours de conduite

QUEBEC (PC) — L'Association des écoles de conduite de la provine de Québec AECPQ recommande au ministère des Transports et au Bureau des véhicules automobiles de rendre obligatoire l'enseignement de la conduite de véhicules motorisés sous toutes les formes.

C'est là une des 12 recommandations que formule l'AECPQ dans un mémoire qu'elle a présenté, mercredi, au directeur général du Bureau des véhicules automobiles au ministère des Transports, M. Ghislain Laflamme.

Dans de document, l'association précise que cet enseignement obligatoire devrait s'appliquer à toutes les personnes mineures désirant obtenir un permis de conduite, que ce soit pour une motocyclette, une moto-neige, un cyclomoteur ou un vélomoteur.

Le mémoire souligne d'autre part la nécessité de faire suivre un cours spécialisé à tous les chauffeurs d'autobus scolaires. "Que faisons-nous pour former ces chauffeurs? Attendons-nous les répétitions de tragédies comme celle de Dorion pour réagir?" interroge l'Association.

Les écoles de conduite recommandent aussi que le ministère des Transports exerce un contrôle plus serré sur l'émission de permis de nouvelles écoles de conduite. Il existe actuellement 108 écoles du genre au Québec.

Dans son mémoire, l'AECPQ demande enfin au gouvernement de subventionner les écoles de conduite au même titre que le sont les écoles soutenues par les commissions scolaires.

Lucien Lessard pêche ... et pêche en signe de protestation

QUEBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, de même que sa famille, possèderait un club de pêche privé sur une rivière à saumons.

C'est du moins ce qu'a affirmé, jeudi, le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, lors d'un court mais violent débat en Chambre au sujet des clubs de pêche privés.

Le ministre Simard venait de rappeler à M. Lessard que ce dernier avait transgressé l'article 53 de la Loi de la conservation de la faune lorsque samedi, le 30 juin, en compagnie d'autres citoyens de son comté, il avait pêché le saumon sur la rivière Trinité, afin de protester contre le fait que cette rivière était un club de pêche privé.

"Le député de Saguenay devrait donner l'exemple à la population et respecter une loi qui ..." a dit M. Simard qui a été interrompu par M. Lessard. "Je ne respecterai pas des privilèges", a lancé le député Lessard en colère.

PRIVILEGES

Je ne respecterai surtout pas des privilèges que se donne le ministre à lui-même, parce qu'il possède, lui et sa famille, un club privé sur une rivière à saumons", a poursuivi M. Lessard.

L'article 53 auquel faisait allusion le ministre Simard stipule que "nul de peut pêcher dans des eaux faisant l'objet d'un bail s'il n'a pas obtenu au préalable la permission du propriétaire". La rivière Trinité, où M. Lessard avait pêché en signe de protestation, le 30 juin dernier, appartient à la compagnie Domtar.

Depuis son élection à l'Assemblée nationale, en 1970, M. Lessard a toujours mené une lutte ferme contre les clubs de pêche privés concédés aux grosses compagnies et aux citoyens les plus riches, parce que de tels clubs ne permettent pas, selon M. Lessard, aux citoyens les plus démunis de pouvoir se livrer au loisir de la pêche.

Astro Plating

Annonce la nomination de

HORNER'S AUTO SEAT REPAIR REG'D

20 rue Young, Granby, P.Q.
comme agent exclusif pour les

CONCESSIONNAIRES ASTRO PLATING AU QUEBEC.

Pour tous renseignements
sur les concessions,
veuillez téléphoner à Granby (514) 372-4940

ASTRO PLATING EST
UN PROCEDE CHIMIQUE DE

Specialized Products

Une division de Canadian Hydrogas Resources Ltd.
Suite 1000, 610 - 8th Avenue S.W. Calgary, Alberta T3P 1G5 Telephone (403) 261-2706 Telex 038-22622

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

VENDREDI, 12 JUILLET

10.15 En mouvement (C)
10.30 La souris verte
10.45 Topino (C)
11.00 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.30 Les saintes chéries (C)
"Eve et son premier client"
12.00 De jour en jour
12.30 Les aventures de Tom Sawyer (C)
"Evadé malgré lui"
13.00 Oh, la la (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau Soleil (C)
14.31 Cinéma
"Le guérisseur"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 Le major Plum Pouding (C)
17.00 Cousteau (C)
"Pieuvre, petite pieuvre"
18.00 Le club des rescapés
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.38 Information première
18.46 Les plus beaux films
"Ma douce tigresse"
20.31 Hors-séries (C)
"Schulmeister: l'espion de l'empereur/conspiration malet"
21.30 Les mers du Sud (C)
"Tonga"
22.00 Des goûts, des formes, des couleurs (C)
22.30 Téléjournal national, international et québécois (C)
22.50 Nouvelles du sport (C)
22.56 Reprise des manchettes et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action
"L'évadé du bagne"

SAMEDI, 13 JUILLET

9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Pépé le cow-boy
10.30 Picolo (C)
11.00 Pour passer le temps (C)
11.30 Prélude (C)
"Manon Leconte"
12.00 Le Saint (C)
13.00 Sporthèque (C)
"Tennis"
14.00 Baseball (C)
16.30 Echos du sport (C)
17.00 Bagatelle (C)
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir (C)
19.00 Walt Disney (C)
"Le cheval aux sabots d'or"
20.01 Nous les comiques
"A communiquer"
22.00 Mon pays, mes amours (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.46 Nouvelles du sport (C)
23.00 Super production
"La vérité"

DIMANCHE, 14 JUILLET

9.30 Grangallo et Petitro (C)
10.00 Le jour du Seigneur (C)
11.00 Les célébrités de la lutte (C)
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 Qui vive (C)
13.30 La flèche du temps (C)
14.00 Propos et confidences (C)
14.30 Univers des sports (C)
16.00 Ultraman (C)
16.30 Rencontres (C)
17.00 5 D (C)
18.00 Soirée canadienne (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.31 Les beaux-dimanches (C)
"Un simple soldat"
"C'était hier: l'Algérie française"
22.30 Téléjournal (C)
22.46 Sport-Dimanche (C)
23.00 Ciné-Art (C)
"El Vira Madigan"

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI, 12 JUILLET

11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.00 Aujourd'hui
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.00 Pour vous mesdames (C)
14.30 Cinéma (C)
"L'implacable poursuite"
16.00 Patofville (C)
16.30 Personnalités (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Comédie musicale (C)
"Viva Las Vegas"
21.30 Les protecteurs (C)
22.00 Au secours mon amour (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Amours interdites"

SAMEDI, 13 JUILLET

12.00 La flèche brisée
12.30 Bon week-end (C)
14.30 Cinéma
"Meurtre par procuration"
16.00 Samedi sports
16.30 Télé-revue
17.00 Roller Derby (C)
18.00 Sport spect (C)
18.30 Monsieur bricole (C)
19.00 Sur le matelas (C)
20.00 Grands spectacles (C)
"Carnavals des truands"
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Prisonnier de Lenda"

DIMANCHE, 14 JUILLET

12.00 Les hommes de l'espace (C)
12.30 Documents (C)
13.30 Bon dimanche (C)
15.00 Mon ami Flicka
15.30 La soeur volante (C)
16.00 Adèle (C)
16.30 Le père Ambroise (C)
17.00 Annie agent très spécial (C)
18.00 Le cirque à son meilleur (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Ciné-choix (C)
"Tout commence par un baiser"
21.30 Sous mon toit (C)
22.00 Regard sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Le choc des idées (C)

PAB-SONIC INC
Réparation T.V. couleur, stéréo, radio
SPECIAL
stéréo-auto
16% escompte
dépositaire Toshiba.
Tél.: 544-5343
370, BAGOT, BAGOTVILLE

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

CKRS-TV

MA DOUCE TIGRESSE (4)

Vendredi, 18h.45, G.B. 1962. Comédie de K. Annakin avec Leslie Phillips, Stanley Baxter et Julie Christie. Désirant reprendre le droit chemin, un escroc s'inscrit dans un groupement de réhabilitation pour voleurs. Filon original. Mise en scène alerte. Dialogue savoureux. Interprètes de talent. Scènes assez osées dans un contexte comique.

L'EVADE DU BAGNE (4)

Samedi, minuit,. It. 1947. Mélodrame de R Freda avec Gino Cervi, Valentina Cortese et Giovanni Hinrich. Jean Valjean, un ancien forçat, commence une vie nouvelle et honnête. Adaptation des "Misérables" de Victor Hugo. Sujet traité avec conviction. Mise en scène soignée. Belle photographie. Interprétation excellente. Misère sociale. Scènes réalistes. Noble figure d'un prêtre.

CJPM-TV

VIVA LAS VEGAS (5)

Vendredi, 19h.30, E.U. 1955. Comédie musicale de R. Rowland avec Dan Dailey, Cyd Charisse et Agnes Moorehead. Un rancher malheureux au jeu s'éprend d'une danseuse. Trame des plus minces. Réalisation assez alerte. Numéros musicaux réussis. Interprétation sympathique. Attitudes libres.

AMOURS INTERDITES (6)

Vendredi, 23 hres,. It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Nadia Gray, Gabrielle Ferzetti et Wilma Pagis. Une jeune femme, membre du corps féminin de la police, épouse un homme mêlé à des trafics louches. Clichés mélodramatiques. Mise en scène sans valeur. Interprétation forcée. Atmosphère déprimante. Moeurs tarées.

MEURTRE PAR PROCURATION (5)

Samedi, 14h.30. G.B. 1963. Drame d'horreur de F. Francis avec Moira Redmond, Jennie Linden et David Knight. Sous l'emprise de cauchemars, une jeune fille en vient à tuer la femme de son tuteur. Suspense assez bien soutenu. Intrigue compliquée. Effets chargés. Interprétation appliquée. Violences meurtrières.

CINEMA

ALMA

Alma
Juqu'au 18 juillet incl.: "Jeremiah Jonhson" — "Portmoy et son complexe".

Canadien
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Les infidèles" — "Les voraces".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Le despote cruel" 8.25 p.m. — "L'homme aux mains d'acier" 7.00 et 10.00.

CHICOUTIMI

Capitol
Jusqu'au 18 juillet incl.: **Spécial 200 à l'heure**
"Virages" 7.00 — "Grand prix" 9.00.

Cartier
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Psychose" 6.30 — "Frénésie" 8.10 — "Rideau déchiré" 10.00.

Impérial
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Les caresseuses" 7.00 et 9.30 p.m. — "Sex révolution" 8.10 p.m.

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Les assoiffées d'amour" — "Caroline la nymphomane".

Cinéma 2
"La poupée aux stupéfiants" — "Echec à la mafia".

Cinéma 3
"On achève bien les chevaux" — "Les chiens de paille".

CINE-PARC

Saguenay 1
L'apprentie sorcière" — "Le grand Jacob".

Saguenay 2
"Joe Kidd" — "Danger planète inconnue".

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 19 juillet incl.: "Terreur en Mandchourie" — "Ca branle dans les bambous".

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Grand prix" — "Virages"

Centre
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Les caresseuses" — "Sex révolution".

Elysée
Fermé pour la saison estivale.

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 18 juillet incl.: "Dilinger" — "Céleste".

La super "franco fête"

150 spectacles en 12 jours!

QUEBEC, LE 11 JUILLET 1974 — Monsieur Lucien Gagnon, responsable de la programmation au sein de la Société d'Accueil du Festival international de la jeunesse, a présenté aujourd'hui à Québec, la programmation complète des spectacles culturels. Plus de 900 artistes venus des 25 pays francophones se produiront en 150 spectacles pendant les 12 jours du festival en 3 lieux principaux: le Grand Théâtre, la Grande Scène extérieure et l'nstitut canadien. Québec vivra donc à l'heure du monde entier du 13 au 24 août prochain.

La programmation est telle qu'elle laisse la liberté a chacun de ne rien manquer, de tout voir, de tout entendre et surtout de choisir son spectacle. Ainsi, au Grand Théâtre, les spectacles ont été regroupés par thèmes. Par exemple, la soirée "sons étranges et instruments traditionnels", du samedi 17 août dans les deux salles permettra de découvrir des sons nouveaux.

Mais surtout de participer à un grand happening de musique venue de tous les pays! Sous le thème "Danses des îles et chansons créoles", l'Ile Maurice et Haïti apporteront leurs rythmes et leurs couleurs. Le 22 août dans la salle Louis Fréchette.

Le groupe québécois "Sloche"

Les Séguin, Richard et Marie-Claire

A CHAQUE SPECTACLE, SON PUBLIC ...

Le cadre et l'aménagement de l'Institut canadien répondent parfaitement aux exigences de certaines créations collectives et théâtrales. Poètes, conteurs et griots de 9 pays s'y exprimeront aussi dans un cadre adapté.

La Grande Scène extérieure située sur les plaines d'Abraham, quant à elle, reste ouverte à tous les spectacles nationaux: Danses folkloriques, chansons traditionnelles, c'est le lieu priviligié de la grande fête dont le coup d'envoi sera donné le 13 au soir par Robert Charlebois, Gilles Vigneault et Félix Leclerc.

Outre ces géants québécois, le Festival international de la jeunesse francophone donnera l'opportunité de voir et d'entendre "Sloche", les "Séguin" ainsi que le groupe "Nouvel aire", ballet moderne contemporain.

Un spectacle est aussi à souligner: le groupe "Théâtre de la boussole", affilié au Théâtre du Nouvel Ontario présente une création collective "Recherche".

Cette pièce, présentée, entre autre, au dernier festival du Jeune théâtre québécois à Rimouski, expose la difficile situation des francophones ontariens, une minorité, dont le problème est bien plus critique que celui des québécois du même groupe ethnique.

Excellente programmation à Radio-Canada FM

CHICOUTIMI — L'embarras du choix, telle est l'expression qui vient à l'esprit en constatant les nombreux récitals et concerts prévus à la radio FM: de chicoutimi, en septembre prochain.

A RECITAL (dimanche 10h.30) le mélomane pourra entendre d'éminents instrumentistes canadiens et étrangers.

RECITAL D'ORGUE (lundi 22 h. 30 permettra à l'auditeur de se familiariser avec la facture d'orgue québécoise et avec les meilleurs organistes de chez nous.

La série MELODIES (dimanche 9 heures), conçue spécialement pour permettre à des chanteurs de carrière de se faire valoir, offrira également aux amateurs de belles voix la chance d'écouter leurs airs préférés.

BANC D'ESSAI (vendredi 20h.30) présentera les premiers pas de jeunes artistes dont la carrière s'annonce prometteuse.

A CAPPELLA (dimanche 17h.30), émission de chant choral, mettra à l'affiche, tantôt le choeur "a cappella" de Radio-Canada, tantôt des ensembles vocaux de non-professionnels venus des diverses régions du Québec.

LES GRANDS CONCERTS (mercredi 20h.30) diffusera la majeure partie des concerts publics de Radio-Canada, notamment ceux de la salle Claude-Champagne, du mont Orford, de même que plusieurs autres événements musicaux enregistrés dans divers centres canadiens ou européens.

Des soirées musicales de grand intérêt seront aussi retransmises aux émissions ORCHESTRE SYMPHONIQUE (jeudi, 20h.30), MUSIQUE DE NOTRE SIECLE) (dimanche, 21 heures), et ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BOSTON (dimanche 22 heures), pour ne nommer que celles-là.

DES TOURS DE CHANT, ETC.

Si la musique classique occupe une large place dans la programmation de la radio FM de Radio-Canada, la musique légère ne sera pas négligée pour autant. Ainsi, la série TOUR DE CHANT (dimanche, midi) offrira à ses habitués vingt récitals de vedettes de chez nous, récitals donnés en public dans des villes canadiennes, de l'Atlantique au Pacifique. Des soirées réalisées aux festivals de Spa (Belgique) et de Camp Fortune, des émissions de MUSIQUE SANS FRONTIERES présentées par l'Union européenne de radiodiffusion seront également prévues pour cette heure hebdomadaire.

La série JAZZ (samedi, midi) offrira aux auditeurs des "jam sessions" en provenance de divers coins du Canada. Les ensembles d'Yvan Landry, de Roger Simard, de Guido Basso, d'Armas Maiste et de plusieurs autres musiciens connus sont entendus régulièrement à cette émission.

LE THEATRE

Les passionnés de théâtre ne manqueront pas d'écouter, à SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE (lundi 20h.30), des versions radiophoniques des productions canadiennes ou étrangères du théâtre classique ou antique, du théâtre de boulevard ou d'avant-garde, interprétées par les meilleurs comédiens français ou canadiens. En outre, s'ils aiment le théâtre expérimental, les auditeurs suivront régulièrement l'émission PREMIERES (vendredi 21 heures) où leur seront présentées des oeuvres dramatiques inédites d'auteurs canadiens ou étrangers, remarquables surtout par leur caractère éminemment radiophonique. A LA FEUILLAISON (vendredi, 22h.30) des auteurs, des comédiens, des amateurs du médium radio en soi, viennent soumettre aux auditeurs leurs essais, leurs expérimentations radiophoniques. Enfin, chaque semaine, en provenance de l'ORTF, CBJ-FM diffusera à l'émission LA COMEDIE FRANCAISE (samedi, 20 heures) les plus belles productions de cette prestigieuse compagnie.

Les émissions littéraires et documentaires occuperont également une place de premier ordre. D'une part, on aura des magazines d'actualité (BookO-club) et d'autre part, des séries documentaires plus élaborées (Littérature au pluriel, A des livres et des hommes, A l'atelier des inédits).

Des émissions documentaires, alertes et vivantes, prendont aussi l'affiche: A entretiens, L'art d'aujourd'hui, Documents, Hier encore...

Bref, une programmation variée et balancée.

CHRL
au coeur
10,000 watts, 910 au cadran
Roberval
offre des croisières
sur le lac St-Jean
avec le Martin Bédard
à tous ses auditeurs
gratuitement,
le mercredi 3h. 30
ya pas d'poblème

THÉATRE CANADIEN
ALMA
LES AVENTURES PRÉ-NUPTIALES de JULIEN!
A L'AFFICHE JUSQU'AU 18 JUILLET

La chicane est prise à l'Assemblée nationale

Bourassa accuse Morin de "manque totale de responsabilité"

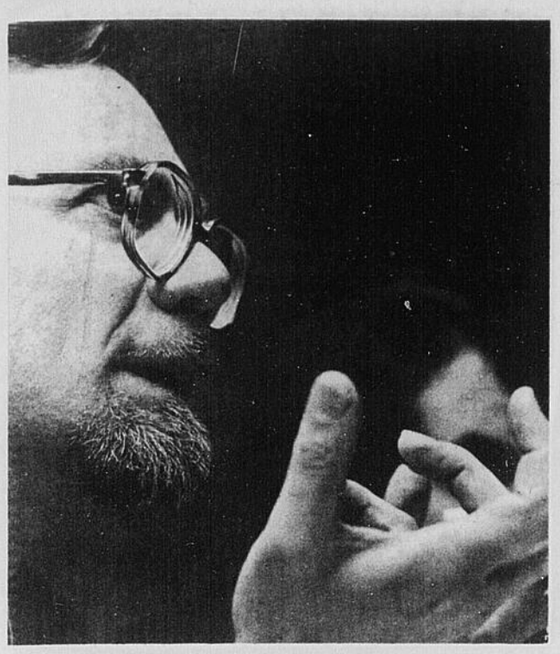

M. Jacques-Yvan Morin.

QUEBEC (PC) — C'est un manque total de responsabilité de la part du chef de l'Opposition d'avoir accusé le chef du gouvernement d'avoir induit la Chambre en erreur, a déclaré, hier, à l'Assemblée nationale le premier ministre Robert Bourassa.

Le premier ministre faisait allusion au fait que M. Jacques-Yvan Morin l'avait accusé, mardi, d'avoir induit la Chambre en erreur à quatre reprises en disant n'avoir pas reçu un rapport de l'Hydro-Québec au sujet des coûts comparatifs des systèmes d'électricité nucléaire et hydroélectrique.

Le rapport avait été réclamé en mai 1972 par le Parti québécois, qui n'a appris que vendredi dernier que la société d'Etat l'avait remis, en août 1972, aupremier ministre et au président de la commission sur les richesses naturelles, M. Arthur Séguin.

M. Morin, après avoir rappelé qu'il avait demandé le rapport à quatre reprises au premier ministre, qui lui avait chaque fois répondu ne pas l'avoir vu, a accusé M. Bourassa d'avoir menti à la Chambre.

Forcé de retirer ces paroles antiparlementaires sous peine d'être évincé de la Chambre, le chef de l'Opposition avait alors affirmé que M. Bourassa avait induit la Chambre en erreur.

ERREUR

M. Bourassa a expliqué hier qu'il avait ouvert une enquête sur le rapport perdu et qu'il n'avait pu en trouver aucune copie dans la correspondance reçue à son bureau. Le ministre des Richesses naturelles et celui de l'Industrie et du Commerce, qui faisaient tous deux partie de la commission, n'ont pu non plus trouver trace du rapport dans leur correspondance.

Le premier ministre a expliqué, que le rapport avait été remis, en plein milieu d'août 1972, au secrétaire de la commission qui avait crû devoir l'ajouter au 23 autres rapports déposés par l'Hydro-Québec au cours des audiences de la commission.

"L'enquête n'est pas terminée, mais ce qu'elle révèle actuellement, c'est que nous ne l'avons pas reçu et que le président de la commission, pensant que ça faisait partie de tous les autres documents qui avaient été déposés, l'a remis au secrétaire."

M. Bourassa a ajouté que le rapport ne contredisait en rien la thèse du gouvernement, selon laquelle il est plus avantageux de recourir au système hydro-électrique plutôt qu'au système nucléaire.

"Je comprends qu'il y ait eu peut-être des circonstances atténuantes pour le chef de l'Opposition à ce moment-la, mais faire ce qu'il a fait, accuser le chef du gouvernement d'avoir induit la Chambre en erreur sans avoir vérifié comme nous l'avons fait, c'est quand même une accusation sérieuse. Je pense que c'est un manque total de responsabilité de sa part."

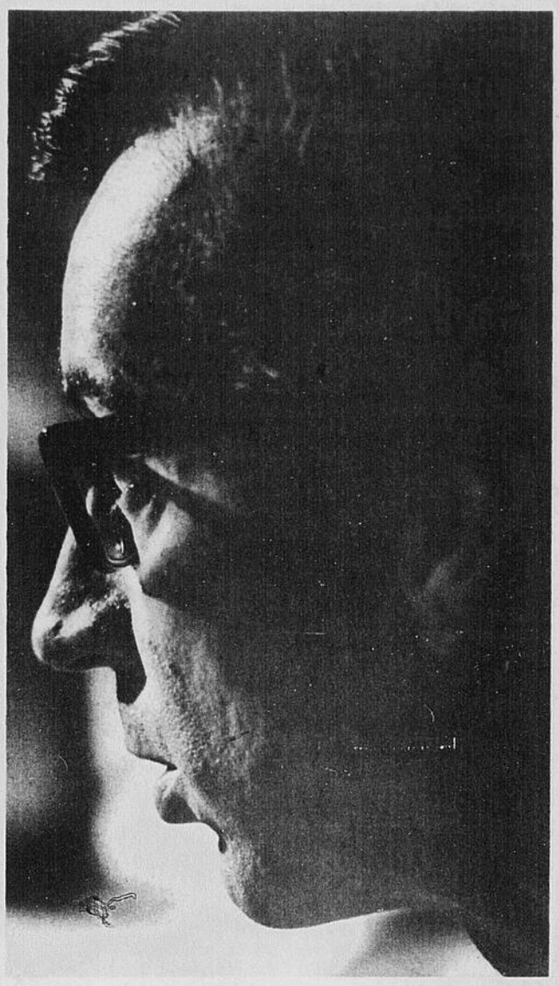

M. Robert Bourassa.

REPLIQUE

M. Morin a répliqué qu'il ne pouvait croire qu'un document de cette importance dans le contexte de 1972 ait pu lui échapper et qu'il hésitait à croire que le premier ministre ne l'avait pas eu entre les mains.

Il a rappelé que la première fois qu'il avait interrogé à ce sujet le premier ministre, le 22 décembre 1973, celui-ci avait déclaré qu'il avait communiqué avec le président de l'Hydro à ce sujet.

"Donc, vous étiez au moins au courant de l'existence de ce document", a-t-il dit.

M. Morin a demandé sans succès la permission d'entendre la version que pourrait donner de l'affaire M. Arthur Séguin, député de Pointe-Claire.

Drummondville

Négociations quant à la réaffection de plusieurs lits

QUEBEC (PC) — Des négociations se poursuivent actuellement au sujet d'une réaffectation des lits au centre hospitalier Georges-Frédéric, à Drummondville, a admis hier à l'Assemblée Nationale le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

"J'estime qu'il est essentiel, alors que s'établit cette nouvelle tradition de consultation régionale, sous les hospices des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, que le ministre des Affaires sociales ou même, à plus forte raison, l'Assemblée nationale, ne soient pas appelés à intervenir par les parties à cette consultation alors qu'elle se déroule, puisqu'elle ne pourra valablement pas s'exercer si nous faisons des interventions de ce genre à tout propos", a déclaré M. Claude Forget.

Le ministre a expliqué que le centre hospitalier avait reçu du conseil régional un document de travail recommandant de diminuer de 170 à 135 le nombre de lits réservés aux malades chroniques et d'accroître de façon équivalente le nombre de places dans les centres d'accueil.

RAISONS

M. Forget a quand même souligné que de nombreuses raisons militaient en faveur de ce changement. Dans une période donnée, les lits prévus pour les malades chroniques ont été utilisés pour des cas d'hébergement. Certains développements ajouteront 60 lits additionnels. Des raisons d'aménagement physique font que cette recommandation implique des coûts moindres que tout autre.

Le ministre, qui répondait aux questions du député Marc-André Bédard - PC-Chicoutimi - a ajouté qu'aucune échéance précise n'avait été fixée aux consultations tenues dans ce cas et qui prendront fin "quand toutes les parties se seront faites entendre effectivement et lorsqu'il y aura un consensus".

Prix du lait

Toupin n'interviendra pas ouvertement pour l'augmentation

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture n'a pas l'intention d'intervenir ouvertement auprès du fédéral pour que celui-ci permettre une augmentation du prix du lait industriel, mais il demeure persuadé que les augmentations réclamées par les producteurs laitiers du Québec sont requises.

C'est ce qu'a déclaré, hier, à l'Assemblée Nationale M. Normand Toupin en réponse aux questions du député Lucien Lessard - PQ-Saguenay.

M. Lessard a rappelé que le prix du lait industriel est actuellement fixé à $8.50 les 100 livres, alors que les coûts de production seraient de $10 les 100 livres.

"Lorsque les agriculteurs québécois et les producteurs laitiers ont demandé au gouvernement fédéral de reviser sa politique laitière, j'étais d'accord avec eux. Cette revision n'a pas encore eu lieu.

"Je reste persuadé que les augmentations demandées sont requises, nécessaires. J'espère que le gouvernement fédéral et la Commission canadienne du lait donneront suite aux demandes des producteurs laitiers du Québec," a dit le ministre.

"Lorsqu'une demande est justifiée, nous l'appuyons. Je l'ai appuyée par des télégrammes, je suis prêt à continuer à l'appuyer et je suit prêt aussi à en parler personnellement avec le ministre fédéral de l'Agriculture, parce que je crois que ces demandes sont justifiées", a ajouté le ministre.

Un casino à Charlevoix d'ici un an!

QUEBEC (PC) — "Actuellement, c'est le comté de Charlevoix qui est le site préféré du gouvernement pour l'établissement d'un premier casino au Québec", a déclaré hier à l'Assemblée Nationale le premier ministre Robert Bourassa.

"Eventuellement, cela n'élimine pas la possibilité d'autres endroits du Québec, mais c'est le comté de Charlevoix qui est le premier choix."

Un comité a été formé au sein du cabinet pour étudier la question, a dit M. Bourassa, mais rien ne permet de dire qu'il y aura un casino au Québec d'ici un an.

Il répondait alors aux questions du député Camil Samson—PC-Rouyn-Noranda—qui avait rappelé qu'un journal avait écrit le jour même qu'un casino serait inauguré au Québec d'ici un an.

M. Bourassa a ajouté: "Je ne peux pas dire qu'il n'y en aura qu'un indéfiniment. Mais pour l'instant, il n'y en a qu'un qui est envisagé."

Lucien Lessard exige la consultation avant l'adoption du bill 20

QUEBEC (PC) — "Il serait inacceptable que le gouvernement impose l'assurance-récolte obligatoire sans consulter, au préalable, les intéressés," déclare dans un communiqué le député Lucien Lessard — PQ-Saguenay — critique agricole de l'Opposition.

"L'Opposition demande au gouvernement de retarder à l'automne l'adoption du projet de loi sur l'assurance récolte, afin que la Commission parlementaire puisse entendre le point de vue des agriculteurs et des associations qui les représentent."

"Si le gouvernement devait passer outre à cette procédure normale, l'Opposition se verrait dans l'obligation de mettre tout en oeuvre pour empêcher l'adoption du projet de loi sur l'assurance-récolte," a déclaré M. Lessard.

Le bill 22, une refonte de la Loi de l'assurance-récolte, a été adopté en deuxième lecture.

Un feu hors-contrôle

QUEBEC, le 11 juillet 1974 — Onze incendies forestiers sont en activité ce soir au Québec, dont dix occupent la forêt boréale sur quelque 95 milles carrés.

Toujours hors-contrôle, le feu situé à 320 milles au nord du lac St-Jean se maintient à quelque 25 milles carrés ce soir.

Les cinq autres incendies sont maitrisés, y compris celui du nord de Natashquan, dont les 36 milles carrés ne risquent plus de s'étendre.

La plupart de ces feux, qui couvrent au total quelque 40,000 acres, disparaîtront avec la prochaine pluie.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

Assoiffées: 9:05 Caroline: 7:30
18 ANS
ASSOIFFÉES d'AMOUR
LOULOU SANTIAGO
Couleur
SAMEDI ET DIMANCHE: Assoiffées: 3:05 - 6:05 - 9:05 Caroline: 1:30 - 4:30 - 7:30
Caroline La Nymphomane
CINÉMA 1

"LA POUPEE AUX STUPEFIANTS"
14 ANS
AUSSI
ECHEC A LA MAFIA
SUR SEMAINE: Poupée: 8:55 Echec: 7:15
SAMEDI ET DIMANCHE: Poupée: 2:05 - 5:30 - 8:55 Echec: 3:50 - 7:15
Les violentes méthodes de la Mafia dévoilées
CINÉMA 2

"ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX"
18 ANS
Jane Fonda et Gig Young
AUSSI
"LES CHIENS DE PAILLE"
avec Dustin Hoffman
SUR SEMAINE: Chiens: 7:00 Chevaux: 9:05
SAMEDI ET DIMANCHE: Chiens: 3:00 - 7:00 Chevaux: 1:00 - 5:00 - 9:05
CINÉMA 3

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 16A ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337
DU WALT DISNEY A SON MEILLEUR...! VOUS SEREZ EMPORTE dans UN MONDE de MAGIES et de RIRES...
TOUS
cinéparc 1 SAGUENAY
ATTENTION Pour ce programme admission pour les enfants .50 prix exigé par la compagnie
UN GRAND SUCCES SIGNE "WALT DISNEY"
l'apprentie sorcière
ENSORCELANT! EBLOUISSANT!
En couleurs
EGALEMENT A L'AFFICHE
John Wayne Richard Boone
Maureen O'Hara
"Le GRAND JACOB"
UN GRAND WESTERN DIGNE de SERGIO LEONE
si tu veux la bataille v'la JOE KIDD C'EST UN SPECIALISTE
CLINT EASTWOOD C'EST JOE KIDD
En Couleurs
VERSION FRANCAISE
cinéparc 2 SAGUENAY
Version de JOURNEY TO THE FAR SIDE OF THE SUN
EGALEMENT A L'AFFICHE
UN GRAND FILM de SCIENCE FICTION... APRES "APOLLO II" DECOUVREZ "DANGER PLANETE INCONNUE"
ROY THINNES · IAN HENDRY · LYNN LORING · PATRICK WYMARK · LONI von FRIEDL
OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.30 — LA PROJECTION DEBUTE VERS 9.00 — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

SPECIAL 200 A L'HEURE "LE MONDE DE L'ULTRA-VITESSE"
POUR TOUS
le spectacle du siecle
Grand Prix
JAMES GARNER EVA MARIE SAINT YVES MONTAND
2 GRANDS FILMS EN COULEURS
PAUL NEWMAN · JOANNE WOODWARD
VIRAGES
CAPITOL 543-3280
BELLEVUE 542-5519

DES FILLES QUE VOUS AUREZ PLAISIR A DECOUVRIR...
18 ANS Adultes
Les CARESSEUSES
Marion Margiyt Suzie Michel
COULEUR
SEX REVOLUTION
Anne Dolans Pauline Larrieu
couleur
distribution FRANCE FILM
IMPERIAL CENTRE

N.B.- LE CINEMA ELYSEE de Kénogami est fermé jusqu'au 16 août.

Un programme double montrant tout sur l'art du karaté!
14 ANS
VOYEZ... le poing de la furie... les cinq doigts d'acier!
La Puissance du KARATÉ! Révélée sans réserve
2e FILM
L'HOMME AUX MAINS D'ACIER
LE DESPOTE CRUEL avec BRUCE LEE
SAGUENAY-BAGOTVILLE

FACE A FACE AVEC LA PEUR
3 FILMS
14 ANS
AVEC ALFRED HITCHCOCK
LE MAITRE DU SUSPENCE
PSYCHOSE
LE RIDEAU DECHIRE
FRENEZIE
CARTIER-CHICOUTIMI

Extorsion à la Commission de l'industrie de la construction

MONTREAL (PC) — Selon M. Claude Lefèbvre, la Commission de l'industrie de la construction a perdu $150,000 d'intérêts en expédiant deux semaines avant le temps quelque 128,000 chèques de vacances.

Chargé par le ministre provincial du Travail de faire enquête sur cet incident, M. Lefèbvre doit remettre son rapport aujourd'hui même (vendredi) à M. Jean Cournoyer.

Il s'est dit convaincu que c'était sous la menace de quelque 200 dirigeants syndicaux et employés de la construction, aux bureaux de la CIC le 14 juin, que le directeur Jean Renaud avait été obligé d'émettre des chèques d'une valeur de $47.8 millions.

"D'après les témoins que j'ai entendus, a-t-il dit, M. Renaud ne pouvait faire autrement que d'obéir à ce moment-là. Il n'est en aucune façon responsable de ce qui est arrivé. Il n'avait pas le choix."

ACCUSATION

Depuis cette affaire, le coordinateur de la région du sud de Montréal du Conseil provincial de l'industrie de la construction, M. Jean-Claude Sureau, a été accusé d'extorsion. Il a été libéré sous un cautionnement de $500 en attendant son procès.

M. Lefèbvre n'a pas voulu dire si d'autres personnes allaient être accusées au sujet de cette affaire.

Un autre "fait étrange", selon M. Lefèbvre, est la présence de quatre policiers aux bureaux de la CIC ce jour-là. Demandés sur les lieux par un interlocuteur anonyme, les policiers n'ont rien fait après avoir rencontré une cinquantaine d'hommes au rez-de-chaussée et avoir été assurés que rien d'anormal ne se passait.

"Les lignes téléphoniques étaient coupées et l'ascenseur était bloqué au rez-de-chaussée, a déclaré M. Lefèbvre, mais les policiers n'ont trouvé rien d'anormal. Et pendant ce temps, environ 150 fiers-à-bras se trouvaient au quatrième étage et ils exigeaient l'émission des chèques."

Gel du centre-ville de Sherbrooke?

QUEBEC (PC) — La ville de Sherbrooke devra vraisemblablement procéder au gel de son centre-ville pendant une année afin de ne pas nuire au projet de développement caressé par l'administration municipale de cette cité.

C'est ce qu'a laissé entendre, jeudi, le maire de Sherbrooke, M. Marc Bureau, devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudiait le projet de loi refondant la chartre de cette ville.

Les députés membres de la commission ont en effet approuvé le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui trouvait que l'article 4 du projet de loi cédait trop de pouvoirs aux édiles municipaux de la Reine des cantons de l'est.

M. Bureau avait fait état que, pour favoriser l'établissement d'un immense projet dans le centre-ville, sur le plateau Marquette, où seraient regroupés tous les services administratifs du secteur fédéral, provincial et municipal, la ville avait besoin d'un certain nombre de pouvoirs.

La ville de Sherbrooke voulait notamment obtenir le droit "d'acquérir, de construire ou d'aider à construire des immeubles dans son territoire pour l'établissement ou l'exploitation d'un centre administratif ou d'affaires."

Le ministre Goldbloom a fait valoir que ce texte de loi n'était pas assez précis. Il a rappelé que la ville de Sherbrooke demandait des pouvoirs que la Loi des cités et villes n'octroyait pas à toutes les municipalités du Québec. Il a suggéré que la ville rédige un nouvel article de loi qui pourrait remplacer l'article controversé, et se présente de nouveau devant la commission parlementaire pour le faire adopter.

"Devant le retard apporté à l'adoption de l'article, et connaissant les délais nécessaires à la rédaction d'un nouvel article, a dit le maire Bureau, évidemment, pour nous, c'est de geler le développement du centre-ville pour un an. Car il y a des citoyens qui sont embarqués dans le projet, et il ne faudra pas retarder, tiédir ou amoindrir leur ardeur."

Samson dénonce des manoeuvres "politiques"

QUEBEC (PC) — C'est dans le but de centraliser les services que le bureau du service de la conservation du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de Malartic a été fermé, le 2 mai dernier, et que les effectifs ont été transportés à Val-d'Or.

C'est du moins ce qu'a soutenu, jeudi, le ministre, M. Claude Simard, qui répondait aux questions du député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

M. Samson ne l'entendait pas ainsi, cependant. Il a indiqué que c'est pour des raisons "politiques" qu'un tel déménagement a été effectué. Malartic est une ville du comté de Rouyn-Noranda qui a élu un député créditiste en octobre 1973. Val-d'Or est par contre dans le comté d'Abitibi-est, dont le député est le libéral Roger Houde depuis octobre dernier.

27 créations en finale du Trophée du meuble 1975

MONTREAL (PC) — Un total de 27 créations, impliquant 18 fabricants de meubles québécois et 20 designers, ont été retenues pour l'étape finale du concours "Trophée du meuble" 1975.

La huitième édition de cette compétition annuelle, commanditée conjointement par l'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ) et le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, comporte de nouvelles dispositions visant à récompenser non seulement la recherche et la qualité du meuble de design, mais aussi la qualité et la recherche dans le meuble traditionnel.

Les prototypes retenus pour évaluation par le jury de l'étape finale dans la classe "contemporaine" ou "design" seront jugés selon le potentiel de mise en marché, la possibilité de production et l'originalité du design.

Les critères d'évaluation des créations retenues pour l'étape finale dans la classe "traditionnelle" ou "qualité" seront les proportions, l'aspect fonctionnel, la durabilité et l'utilisation de matériaux.

On manque de sang, à Montréal

MONTREAL (PC) — La Croix-Rouge canadienne a lancé un appel à la population de Montréal: une pénurie de sang frais sévit à sa banque de sang.

Elle explique que plusieurs malades pourraient souffrir de cette pénurie, soit par la remise des traitements dans certains cas, soit par une attente prolongée que subiront des patients qui doivent être l'objet d'interventions chirurgicales.

Selon un porte-parole de la Croix-Rouge, c'est l'annulation d'une collecte — ou clinique — importante, qui devait avoir lieu le 11 juillet, qui cause la pénurie, laquelle s'explique également par la baisse saisonnière enregistrée ces derniers temps, qui fait qu'elle n'a pas reçu de sang frais en quantité suffisante pour répondre à la demande des hôpitaux.

543 inscrits aux examens pratiques en denturologie

Le président de l'Office des professions, Me René Dussault, a annoncé que l'organisme qu'il dirige procède actuellement à la mise sur pied d'une nouvelle profession, celle des denturologistes. L'opération se déroule dans les laboratoires de la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal et elle s'étendra sur une période de deux mois, soit en juillet et août.

Il s'agit d'un examen pratique auquel se sont inscrits quelque 550 membres de l'Association des techniciens dentaires du Québec, en provenance de toutes les régions de la province.

L'examen comprend trois séances d'une durée d'une journée chacune: la prise d'empreinte, l'essayage et l'ajustement des prothèses, la pose des prothèses. Entre chaque séance s'étend une période d'une dizaine de jours.

Le candidat vient donc à Montréal à trois reprises en compagnie d'un patient complètement édenté et dont l'état de santé buccale est vérifié par des dentistes sur les lieux de l'examen. Il apporte également le matériel avec lequel il a l'habitude de travailler.

Il est reçu à l'Université de Montréal par un comité d'examinateurs composé de sept personnes (trois chirurgiens dentistes, trois techniciens dentaires et un président, M. Raymond Decarie, économiste). Ce comité a pour fonction d'administrer et de contrôler les examens préparés par l'Office des professions du Québec.

Le président de l'Office des professions, Me René Dussault, tient à préciser que l'organisme qu'il dirige est pleinement conscient de l'importance de cet examen pour l'avenir des candidats et l'avenir de la profession de denturologiste au Québec. "La volonté du législateur est que cette profession démarre avec des normes de compétence qui assurent la protection du public et l'Office des professions met tout en oeuvre pour réaliser cet objectif".

Ajoutons que ces examens pratiques ne constituent que la première phase de qualification à la pratique de la denturologie. En effet, les candidats devront se présenter à un examen théorique le 29 août prochain.

Ce jour-là se dérouleront simultanément les examens d'admission à la pratique de trois autres professions dont l'Office est également responsable de la création, soit l'audioprothésie, la chiropratique et la podiâtrie. Plus de 1,200 personnes, la plupart mariées et père de famille tenteront alors de se qualifier afin de pouvoir exercer légalement leur profession dans l'avenir.

Les maisons de feu Louis Saint-Laurent sont vendues

QUEBEC (PC) — Les deux résidences de feu Louis Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada, viennent d'être vendues à un artiste-peintre québécois, M. Fernand Labelle, qui a déjà commencé à les transformer en galeries d'art.

Il s'agit des maisons situées sur la Grande-Allée, à Québec, résidence principale de M. Saint-Laurent, et à Saint-Patrice, près de Rivière-du-Loup, où l'ancien premier ministre se retirait durant la saison estivale.

Sans vouloir dévoiler le montant de la transaction, le nouveau propriétaire a fait connaître son intention d'y établir des ateliers de poterie, sculpture et peinture en plus d'y animer des galeries d'art ouvertes aux artistes professionnels.

Le peintre Labelle, d'origine franco-ontarienne et résidant à Québec depuis 1967, attend aussi un permis du ministère de l'Education pour y organiser une école d'art destinée principalement à l'éducation des adultes.

En attendant l'inauguration de l'école et de la galerie, en octobre prochain, le public peut dès maintenant visiter les deux maisons où sont exposés des tableaux du peintre Labelle, de Burton, Roberts, Clarence Gagnon, et Masson.

La "Maison des Arts Saint-Laurent", située sur la Grande-Allée, s'élève sur trois étages et comprend 18 pièces.

Woolco SPECIAUX

DU SAMEDI 13 JUILLET

INSECTICIDE RAID
chasse les insectes, pratique pour l'extérieur de la maison, sur les plantes ou encore sur le corps, format 11.2 onces.
1.29

TELEVISION NOIR ET BLANC 17"
modèle Panoramic, plan de garantie d'un an.
127.95

MOBILIER DE SALON
2 pièces, jaune et brun, matériel polypropylène et nylon.
374.88

BAS CULOTTE POUR DAMES
100% nylon, extensible, épice, beige, une grandeur.
4 pour $1

GILETS POUR FILLETTES
différents modèles, manches courtes, blanc, bleu, rouge, vert, rose, tailles P.M.G.
$2

ENSEMBLE 2 PIECES POUR FILLETTES
comprenant short et gilet, 100% nylon, rose, bleu, vert, jaune, tailles 2 à 3X.
$3

COSTUMES DE BAIN POUR DAMES
une pièce, 100% nylon, lavable, tons unis ou imprimés, tailles 38 à 44.
$15

BOURSES POUR DAMES
similicuir, plusieurs compartiments, blanc seulement.
$5

GILETS POUR DAMES
faites votre choix, manches longues ou courtes, couleurs variées, tailles P.M.G.
$3

JAMBON CUIT
de marque Fédéral, recouvert d'une mince couche de gras.
la livre 1.69

FREESBEE
pour tous, amusant pendant l'été, couleurs assorties.
1.17

BALLON
fait de caoutchouc, très amusant pour les jeunes, très solide.
1.63

ASSIETTES
pour le pique-nique, de marque Chinet, motif blanc et fleuri, idéal pour les repas en plein air.
2 pour 1.59

VERRES
pour les breuvages froids, de marque Dixie, idéal pour le camping et le pique-nique.
2 pour 1.79

ASSORTIMENT DE GILETS POUR HOMMES
manches courtes, modèles et couleurs variés, grandeur P.M.G. T.G.
.99

GILETS POUR HOMMES
manches courtes, polyester et coton, modèles variés, couleurs assorties, facile d'entretien, grandeurs P.M.G. T.G.
3.99

CHEMISES HABILLEES POUR HOMMES
manches courtes ou longues, de confection canadienne, 65% polyester 35% coton, pressage permanent, encolure 14½ à 17.
6.88

CRAVATES POUR HOMMES
"Thunderbird" 100% polyester, lavable à la machine, dans un choix de teintes assorties. Prix courant Woolco: $2.
SPECIAL: .99

TAPIS TRESSE
confection 99% nylon, 1% autre fibre, choix de couleurs: vert, rouille, jaune, brun, rouge, 102" x 138".
69.99

PRELART IMPERIAL
de marque Armstrong, 100% vinyle, 12' de largeur, différent choix de couleurs, facile d'entretien.
2.99

SERVIETTES DE PLAGE
30" x 60", 100% coton.
3.47

TISSU DE COTON
100% coton, lavable, 45" de largeur.
la verge 1.46

GARDE-LEGUMES
en forme de laitue, céleri, carottes.
.77

SMACK SET
ensemble de plats, 5 morceaux, choix de couleurs.
1.77

SAC A PIQUE-NIQUE
couleurs assorties, paroi double, bonne qualité.
$2

BIDON A GAZOLINE
très sécuritaire.
2.5 gallons 3.49
5 gallons 5.49

ALIMENTS POUR CHIEN "DOG CHOW"
saveur de boeuf, en sac de 25 livres.
$5

ENGRAIS "PREMIUM"
formule 21-7-7, sac de 25 livres.
$5

NOUS VOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

MAGASINS À RAYONS Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

"Le Marathon du Saguenay se doit de prévoir sa survie"

Emile Corneau

Chicoutimi — Des hommes courageux, inspirés par le dynamisme d'un Emile Corneau, ont itré du gouffre, l'an dernier, le Marathon du Saguenay qui semblait devoir sombrer de façon irrémédiable.

A la suite de ce sauvetage héroïque, les dirigeants viennent d'entreprendre l'opération suivie, en organisant un cocktail bénéfice, afin que le Marathon obtienne sa propre entité et puisse progresser normalement.

"Le Marathon du Saguenay, ce n'est plus l'affaire de deux villes comme ce fut le cas par le passé, mais l'affaire de toute une région", de rappeler le président Emile Corneau.

"Une compétition de ce genre ne peut pas se limiter à des frontières imaginaires, comme celles qui existent entre les villes de la région du Saguenay. Ces barrières doivent tomber parce que le marathon constitue une classique internationale, chapeautée par une région qui est celle du Saguenay".

Financièrement, le Marathon du Saguenay est en bonne santé. Pour la première fois peut-être de son existence, il fera ses frais.

Ce cocktail a donc pour but de permettre d'échafauder des structures plus solides, tel un toit permanent, toujours dans l'optique d'aller encore plus de l'avant.

"On ne peut plus oeuvrer dans les cadres qui sont les siens présentement, au risque de retomber dans la stagnation", souligne Emile Corneau". Nous devons élargir nos cadres pour assurer la continuité du marathon".

Et de conclure ce dernier: "Les grandes compétitions de nage, comme la Traversée du Lac St-Jean et les 24 Heures de La Tuque ont franchi les frontières parce que les dirigeants sont allés de l'avant et ont obtenu les moyens financiers pour ce faire".

"Au Lac-St-Jean, les gens ont fait de la Traversée quelque chose qui leur appartient. Les gens du Saguenay doivent faire de même avec leur marathon. C'est pourquoi nous leurs tendons la main. La survie du Marathon du Saguenay appartient à la population".

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Conducteur de chevaux... un métier ingrat.

Le métier de Jockey... le plus ingrat du monde

Il faut avoir l'opportunité de monter sur un sulky, de prendre les cordeaux en main, pour réaliser que le métier de jockey n'est pas de tout repos, sinon le plus ingrat au monde.

En plus d'être à la merci de sa monture, le jockey devient souvent le sujet de critiques et injures non-justifiées, s'il ne parvient pas à satisfaire l'intransigeant parieur qui rêve de faire fortune avec ses mises, souvent fort mal calculées.

Sous le coup de la déception, ces gageurs sont portés à jeter tout le blâme sur le dos du conducteur et oublient que le cheval représente l'élément important de l'épreuve. Si bon soit-il, un jockey ne peut prétendre à la première, s'il n'est pas secondé adéquatement par son coursier.

Un sport imprévisible

Bien que plusieurs considèrent les courses attelées comme un sport organisé, où les tours de passes sont fréquents, il faut reconnaître qu'il s'agit du domaine le plus imprévisible et le plus complexe du monde sportif.

ANDRE LESTOURNEAU

Il ne suffit que d'un rien pour changer complètement le classement d'une course. Que d'un simple moment d'hésitation ou d'une fausse manoeuvre d'un rival pour faire la différence entre une première et une dernière position.

Si certains conducteurs semblent avoir le don de faire "casser" leurs chevaux, ou de sortir en temps inopportun, il ne faudrait pas perdre de vue que ces derniers sont aussi souvent victime de malchance, tout autant que leur inexpérience ou leur trop grand désir de terminer premier.

Capricieux comme des femmes

Certains prétendent que la race chevaline est aussi capricieuse que la gent féminine. Vous me pardonnerez une telle comparaison, surtout que les femmes sont beaucoup plus séduisantes que les pouliches...

Néanmoins, cela est partiellement vrai en considérant les exigeances et les besoins qu'elles commandent respectivement.

Le pire est de constater que, dans un cas comme dans l'autre, l'homme n'est pas le principale maître de la situation...

Certains coursiers, plus capricieux que d'autres, bouderont leur conducteur, s'ils n'obtiennent pas la pôle, ou s'ils doivent courir sur un tracé boueux ou par un temps maussade.

Ajoutez à cela les accrochages possibles, les éventuels bris d'équipement et autres impondérables du métier et vous commencerez peut-être à comprendre que le rôle de jockey n'est pas aussi facile que plusieurs le croient.

Un peu de tout...

Réjean Houle a fort apprécié sa première expérience sur le sulky. Il est anxieux de se mesurer à Serge Savard qu'il accuse d'être responsable de sa défaite de mercredi dernier...

En quinze programmes, il s'est parié $572,556., pour une moyenne de $38,170 par programme. Avec la venue prochaine de la série Loto-Perfecta et Circuit-Québec, il faut prévoir que la moyenne devrait atteindre bientôt $40,000...

La classe des chevaux n'est pas étrangère à la popularité constante des courses attelées dans le région. Jusqu'à maintenant, 23 milles gagnants ont été courus en moins de 2.10, comparativement à 35 pour la dernière saison...

Gaby Corneau ne reçoit pas toujours le crédit de son travail. Pourtant, il vient de hausser sa moyenne à .425, fort d'un rendement de 12 premières, 10 deuxièmes et 2 troisièmes en 44 départs...

Propriétaire de National Rhythm, Henri Girard n'est pas prêt à se départir de son surprenant coursier de cinq ans. Il a même refusé une somme de $10,000 d'un acheteur de Toronto...

Considéré comme le Hervé Filion de la jeune génération, Gilles Gendron sera de passage à Jonquière, dimanche prochain. Détenteur du championnat mondial des conducteurs, Gendron est le maître incontesté des pistes Blue Bonnets et Richelieu...

Frank Lavoie relevé de ses fonctions

Gilles Morasse semble un candidat à la succession

Par Pierre RAYMOND

CHICOUTIMI-NORD — L'instructeur des Pionniers de Chicoutimi-Nord, Frank Lavoie, a été démis de ses fonctions, tard hier soir, par le gérant de l'équipe, Serge Martin.

Ce congédiement fait suite à plusieurs critiques formulées par les joueurs, plusieurs directeurs de l'équipe ainsi que par la population en général.

Le gérant Martin a rencontré le principal intéressé en fin de soirée, hier afin de lui expliquer la situation.

"Frank n'a pas voulu démissionner, a expliqué Martin, j'ai alors été dans l'obligation de le relever de ses fonctions".

Le président de l'organisation, Yvon Grenon, pour sa part, n'a voulu faire aucun commentaire sur la situation présente. "Le gérant de l'équipe avait pleine autorité dans cette affaire tout comme le choix du successeur de Frank Lavoie. Je n'ai aucun autre commentaire à formuler".

Toujours selon Martin, le fait que Lavoie soit relevé de ses fonctions devrait apporter certaines améliorations chez l'équipe. "Nous croyons que cette situation entraînera un regain de vie chez nos joueurs. Du moins, nous l'espérons", a conclu Martin.

MORASSE, CANDIDAT LOGIQUE

Dans un milieu bien informé, le vétéran joueur de la ligue senior de baseball, Gilles Morasse, semble être un candidat logique à la succession de Lavoie.

Au cours d'une conversation téléphonique, Morasse a avoué que l'organisation de Chicoutimi-Nord ne l'avait pas encore contacté.

"Non, je n'ai pas eu de contact avec qui que ce soit à l'heure qu'il est", a-t-il dit.

Questionné à savoir s'il était intéressé à prendre maintenant charge de l'équipe de Chicoutimi-Nord, Morasse n'a pas semblé contre le projet.

"Cela dépendra toujours de ce qu'ils m'offriront. S'il faut se fier sur les paroles des gens, il paraît qu'il y a bien du monde dans cette affaire.

Ca manque peut-être un peu d'harmonie mais l'expérience serait intéressante", a-t-il renchéri.

Le potentiel de joueurs demeure valable, selon lui. "Il y a sûrement un potentiel. Il y a quelque chose à faire pour continuer le travail déjà commencé".

Gilles Morasse semblait un candidat logique, il y a quelques mois, à la naissance des Pionniers mais Lavoie lui avait alors été préféré. "J'ai été un peu déçu à l'époque mais c'est maintenant chose du passé", a conclu Morasse

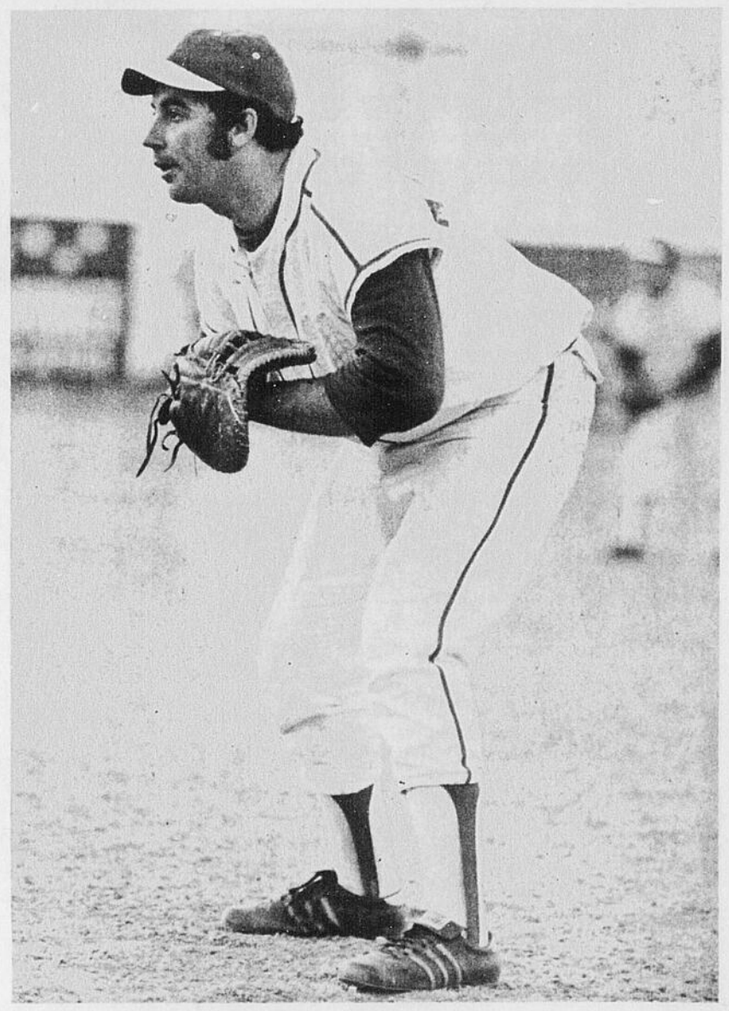

SUCCESSEUR? — Gilles Morasse pourrait bien être celui qui succédera à Frank Lavoie, à la barre des Pionniers de Chicoutimi-Nord.

Neuf disciplines au programme des Jeux régionaux du Québec

CHICOUTIMI — Les Jeux régionaux du Québec seront principalement à l'affiche, en fin de semaine, alors que pas moins de neuf disciplines seront au programme. Ce sera la fin de semaine la plus active alors que seulement cinq disciplines resteront à disputer pour la fin de semaine du 20-21 juillet.

Tout doit être terminé pour le 21 alors que l'on connaîtra enfin les représentants de la région Saguenay-Lac-St-Jean qui iront défendre nos couleurs aux Jeux provinciaux à Valleyfield, du 1 au 11 août prochain.

Le tout commence, demain le 10 juillet, par les compétitions de natation à la piscine de l'Institut Roland-Saucier, de Chicoutimi-Nord. Par la même occasion, on procèdera à la cérémonie officielle d'inauguration des Jeux.

Le tennis sera disputé les 12-13-14, sur les terrains du Parc de la Colline, pour les catégories pee wee et benjamin. A la crosse, les joueurs de catégories pee wee, bantam et midget se disputeront les honneurs sur le terrain de l'Institut St-Georges de Chicoutimi, les 13 et 14.

Egalement les 13 et 14, ce sera le cyclisme pour les catégories minimes, cadets et juniors à Alma. La gymnastique sera à l'affiche le 14 juillet, à l'école Guillaume-Tremblay d'Arvida pour les catégories novice scolaire, benjamin minime et civil. Au plongeon, on retrouvera les athlètes à la piscine de l'école Lafontaine de Chicoutimi, le 14 juillet. On utilisera le tremplin d'un mètre pour les plongeurs de 12 ans et moins ainsi que les 13-14-15-16 ans.

Le soccer sera disputé au parc Jean-Béliveau de Chicoutimi, les 13-14 juillet pour les catégories pee wee et benjamin. Pour le tir à l'arc, les athlètes se rendront au club Bec-Scie, de Bagotville, le 14 juillet. Il s'agit des participants de la catégorie cadet, junior et senior.

La neuvième discipline sera le water-polo qui aura lieu à la piscine du collège de Jonquière, les 13-14 juillet pour les joueurs pee wee mixtes, juvénile garçons, filles et garçons toutes catégories.

Bilodeau tire juste!

Chicoutimi — Serge Bilodeau, de Chicoutimi, a pris la vedette, hier, lors du championnat canadien de tir à la carabine auquel il participe à Ste-Foy, près de Québec.

Bilodeau a mérité une médaille d'or, au tir olympique, match tir libre couché, mire métallique, dans la catégorie des franc-tireurs.

Il est le seul tireur du Saguenay-Lac-St-Jean à prendre part à un tel événement et il nous fait honneur jusqu'à date.

La finance de la Traversée se porte... très bien merci!

Par
André LESTOURNEAU

Roberval — Si la stabilité financière d'une entreprise représente sa meilleure garantie de survie, la Traversée internationale du Lac St-Jean n'a pas à s'inquiéter de sa destinée, malgré un essoufflant budget de $150,000. pour la présente année d'opération.

Confortablement assis sur un coussin de $56,209., montant complet recueilli au cours de la dernière campagne de souscription, les membres du comité organisateur ont certes raison de regarder l'avenir avec optimisme.

Commentant le succès phénoménal de cette souscription, Roger Michaud, responsable de la campagne, a tenu à préciser que l'objectif de cette année avait été haussé en raison des fêtes de la vingtième Traversée.

CHIFFRES RECORDS — **Président de la Traversée internationale du lac St-Jean, Nicoll Allard consulte en compagnie de Roger Michaud, président de la campagne de souscription, la liste des soixante parrains qui ont accepté de souscrire au succès de la vingtième Traversée... une cueillette record de $56,209.**

''Au départ, l'objectif de $40,000. pouvait paraître apeurant. Sans avoir l'impression que nous avons forcé la main, la réponse a dépassé nos espérances. Nous aurions même pu ramasser plus que ça''.

Pour Roger Michaud, le succès de cette dernière campagne revient principalement à Bertrand Fradet, président d'honneur de la souscription. ''Le milieu forestier est un secteur fort dans la région et ce dernier nous a grandement aidés à obtenir l'appui de nouvelles entreprises. Nous lui devons une large part du résultat obtenu''.

Malgré cette réponse favorable, Roger Michaud croit qu'il faudra éviter de revenir à la charge avec des objectifs aussi élevés.

''L'idéal serait de trouver une formule d'autofinancement, tel un tirage ou une vente de la bougie comme le Carnaval de Québec, même si une souscription a sa place et mérite d'être répétée, en respectant des objectifs plus modérés''.

Quant au président Nicoll Allard, il se réjouit surtout de constater que 40% de cette somme a été recueillie à l'extérieur de la région, même en Ontario.

''Cette réponse témoigne du fait que la Traversée internationale du Lac-St-Jean est reconnue comme l'événement estival par excellence au Québec et que les hommes d'affaires sont conscients de sa valeur''.

Comme dernière remarque, le président Allard devait faire une certaine mise en garde contre ceux qui croient que la Traversée a trop d'argent.

''Nous devons faire face à un tas d'incertitudes et d'imprévus à chaque année. Nous avons investi $15,000 pour la fabrication de gradins et quais, en plus de faire l'acquisition d'un système de communications, de sorte que nous aurons bien des places pour utiliser le surplus de cette campagne''.

Jack Nicklaus rend hommage à Player

''Tout le monde est démoralisé''. C'est ainsi que le célèbre golfeur Jack Nicklaus a rendu hommage à Gary Player qui dépasse tous les espoirs possibles à l'occasion de l'Omnium britannique qui se déroule présentement en Angleterre. Player mène avec un 137 après deux jours de compétition, suivi de l'anglais Peter Oosterhuis qui concède cinq coups au meneur. Le grand favori Jack Nicklaus se retrouve au neuvième rang avec un 146... Incroyable, mais je connais un grand journaliste de Chicoutimi qui a roulé un 152 pour 18 trous, hier. Il ne serait même pas digne de servir de cadet à aucun des grands noms de ce sport enivrant mais combien déroutant parfois...

En Haiti, le nom de ''Joseph'' semble populaire mais il n'a pas la même reluisance à chaque cas. On a vu Jean Joseph de l'équipe de soccer d'Haiti se faire expulser de la Coupe du Monde pour avoir fait usage de produits excitatoires. Par contre, son compatriote Washington Joseph a contribué à la victoire de l'équipe de basketball de Haiti contre le Canada, au compte de 75-74, en ronde finale du championnat du monde. Joseph, ce que tu peux être déroutant...

—o0o—

Dans notre village, il se passe aussi des choses ''formid''. On nous annonce que Oussama Rashad, la merveille égyptienne de la nage de longue distance, fera équipe avec son compatriote Ahmed Youssef au 24 heures de la Tuque. Youssef a 19 ans et il en sera à son premier marathon professionnel. Il est le champion amateur de son pays en plus d'avoir établi un record au 100 mètres, style libre, avec un temps de 55.9 secondes. On les reverra tous les deux, au Saguenay et au lac St-Jean...

Michel Desgagné invite tous les amateurs de boxe à assister à une réunion de l'Association régionale qui aura lieu, le lundi 15 juillet à 19h, à l'hôtel Chicoutimi... Dans ce domaine, mentionnons que Jacques Paterson, de Chicoutimi, tentera un retour sur l'arène. Il sera probablement opposé, à la fin d'août à Clermont Bonneau qui a atteint le stade de la demi-finale aux Gants Dorés...

—o0o—

Balle lente AJK. Dans le sport, on marche par ordre alphabétique, en politique, c'est par ordre de grosseur d'édifice, c'est pour cela que l'on change pour JAK. Toutefois, l'équipe Bras d'Or et de Shipshaw Loisirs dominent le classement du calendrier régulier avec un match et demi d'avance sur la Vitrerie Franklin. Pour les coups de circuit, Benoit Langlois du Lavoie et Duchesne, domine avec huit alors que Gaston Boily est le Bras d'Or de la ligue avec une fiche de 10-2, chez les lanceurs. Par contre, Yvon Bouchard de la Vitrerie Franklin, tranche le marbre avec son diamant. Il présente une fiche de 10-4...

LE RAPIDO

Quelques vites sur différents points. Les Canadiens de Montréal disputeront quatre matches hors-concours, à Moncton au Nouveau-Brunswick, l'automne prochain, durant la période d'entraînement... Rudy Pilous, ancien pilote des Black Hawks de Chicago, a été nommé instructeur des Jets de Winnipeg. C'est quasi une récompense pour Pilous car on mentionne que Bobby Hull demeure joueur-instructeur et Pilous dirigera l'équipe depuis le banc des joueurs...

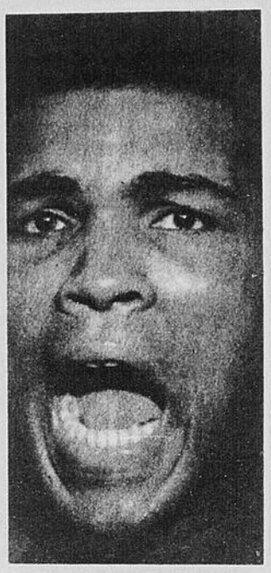

MOHAMED ALI... il a prononcé son oraison funèbre

RUDY PILOUS... il viendra prêter main forte à Bobby Hull, avec les Jets de Winnipeg

—o0o—

Encore plus vite. Maurice Bilodeau, de Chicoutimi-Nord a été élu deuxième vice-président de la Fédération de plongeon amateur du Québec. On dit que Maurice est très fier de son fils Gilles, (pas Caouette mais Bilodeau). Il a raison d'ailleurs car Gilles est reconnu à l'heure actuelle comme l'un des plus brillants prospects canadiens et il n'a que 13 ans... Timi vous attend et la prochaine distribution de bourses aura lieu, l'automne prochain. Les mises en candidatures seront acceptées jusqu'au 15 septembre, par le CRL... Ne pas oublier le tournoi régional de baseball, catégorie moustique, au stade Richard Desmeules, de Jonquière, du 8 au 11 août...

—o0o—

En obtenant son admission à la Fédération internationale de Basketball, la Chine a fait un grand pas vers sa rentrée dans le comité international olympique. Si on se base sur les commentaires de notre camarade Pierre Foglia qui disait que ça sentait l'ail et le piment lors des matches de soccer de l'équipe de l'Italie, on peu s'attendre à ce que le riz apprêté fasse son apparition aux matches de basketball des Chinois...

Trois victoires et deux records canadiens ont été enregistrés au cours d'une réunion internationale d'athlétisme, à Athènes, par des athlètes canadiens...

Quelques autres nouvelles brèves. Au moins un joueur honnête qui reconnaît qu'il n'est plus d'aucune utilité pour son club. Une mention honorable à Dennis Menke, des Astros de Houston, qui à l'âge de 34 ans, a mis fin à sa carrière... Bon départ pour la ligue mondiale de football qui a attiré près de 189 mille spectateurs lors des cinq premiers matches au calendrier...

—o0o—

Oraison funèbre de Mohamed Ali, prononcée par lui-même. Il annonce qu'il se retirera de la boxe, perd ou gagne, à la suite de son combat du 23 septembre au Zaire, contre le champion mondial des poids lourds, Georges Foreman. Par contre, Ali ajoute qu'il est persuadé de gagner. Il désire se consacrer à la prédication de la religion musulmane. J'ai comme l'impression que les fidèles sont mieux de ne pas contester ses sermons...

Une invitation à tous les amateurs de la discipline du plongeon de se rendre, en fin de semaine, à la piscine Lafontaine de Chicoutimi pour voir à l'oeuvre Gilles Bilodeau, de Chicoutimi-Nord. La compétition commence, dimanche matin, à 10h. Bilodeau fait partie de l'équipe du Canada...

—o0o—

Quelques étoiles du tournoi de tennis régional qui avait lieu au CTCN. Catégorie 9-10 ans, Sylvain Simard gagne. Catégorie 11-12 ans: Stéphane Bonneau et Linda Simard. 13-14 ans: François Tremblay et Monique Boucher. 15-16 ans: Luce Gagné et Rémi Côté. 17-18 ans: Mathilde Bérubé. A noter que tous ces jeunes champions participeront au tournoi provincial de Grandby du 19 au 27 juillet.

Au tour de Bruno Godin de rater une partie sans point ni coup sûr

Par
Pierre RAYMOND

PORT-ALFRED — Certains lanceurs de la Ligue junior régionale de baseball ont connu des moments palpitants cette semaine, au monticule de leur équipe respective.

Ainsi, hier soir, à Port-Alfred, l'artilleur des Braves de Jonquière, Bruno Godin, est venu à un cheveu près de réussir une partie sans point ni coup sûr en blanchissant les Electros de la Baie 7 à 0.

Les Electros n'ont logé la balle qu'une fois en lieu sûr, commettant trois erreurs en plus de laisser trois coureurs sur les sentiers.

Pour leur part, les Braves n'y ont pas été de main morte en frappant 11 coups sûrs, dont le circuit de trois points de Martin Voyer. Les protégés de l'instructeur Elie-Marie Boily ont profité de cette manche pour marquer quatre points.

Pierre Gagné a été crédité du revers. Gagné a été relevé à la septième manche par Yves Gagné mais le changement n'a pas apporté les fruits escomptés.

Michel Déry a également brillé à l'offensive des Braves en fournissant deux coups sûrs en trois présences au marbre.

GAIN DES ROYAUX

Les erreurs se sont avérées fort coûteuses pour les Otaries de St-Félicien, qui ont été vaincus par le compte de 6 à 1, par les Royaux de Kénogami.

Même s'ils ont réussi cinq coups sûrs dans le match, seulement un de moins que leurs adversaires, les Otaries ont commis cinq erreurs contre aucune de la part des Royaux. Ils ont également laissé neuf coureurs sur les sentiers.

Bernard Vigneault a mérité sa troisième victoire de la saison au monticule des vainqueurs. Vigneault a retiré neuf joueurs des Otaries au bâton, accordant cependant huit buts sur balles.

Yves Bouchard a été le lanceur perdant, subissant son troisième revers de la campagne. Fait cocasse, les Royaux ont réussi deux double-jeux dans le match tandis que les Otaries en effectuaient un.

Bernard Doucet a cogné deux coups sûrs en trois apparitions pour les perdants.

JOUEUR DE LA SEMAINE

Le joueur de premier but des Sportifs de Dolbeau, Camil Larouche, a été désigné le joueur de la semaine dans la Ligue junior régionale de baseball.

Larouche a réussi quatre coups sûrs en sept présences derrière le marbre cette semaine. Depuis le début de la campagne, Larouche conserve une fiche vierge à la défensive. Il a dernièrement été choisi sur la formation toute étoile du circuit régional.

Georges Michaud à la défense de son titre, au golf

Par Julien GAGNON

Arvida — Pour Georges Michaud, de Port-Alfred, il s'agira d'une confrontation plutôt ardue car il aura à défendre son titre de champion au prochain tournoi annuel de golf ''Molson'' qui sera disputé sur le parcours du club Saguenay d'Arvida, les 26-27-28 juillet prochains.

Il s'agit du tournoi 20ième anniversiare mais pour Michaud, c'est beaucoup plus important, car pour lui il s'agit presque d'un retour au jeu après une absence prolongée en raison d'une technique qui n'était pas à point et qu'il tenait à corriger.

''Ca fait exactement 2,900 balles de pratique que je frappe depuis le commencement de la saison et ça commence à faire effet, avoue Michaud. Ma technique faisait défaut et la synchronisation du mouvement était disparue, ajoute le champion. Il fallait que je corrige mes fautes et je crois avoir réussi''.

La presque totalité des meilleurs golfeurs de la région sont inscrits au tournoi ''Molson'' et on peut prévoir une forte compétition pour cette 20ième édition de ce tournoi qui est considéré comme l'un des plus prestigieux au golf régional.

Michaud participe au tournoi du Duc de Kent qui se joue en fin de semaine, à Québec, avant de prendre part au championnat amateur, la semaine prochaine, à Hull. Michaud reviendra ensuite dans la région pour défendre son titre à Arvida, à la fin du mois. C'est donc dire que l'on peut s'attendre à ce que Georges Michaud ne se laisse pas détrôner aisément.

A noter que la date limite pour l'inscription au 36 trous ''Molson'' est fixée à lundi 22 juillet, à 18h.

De nombreuses activités sociales sont également au programme et chacun est assuré d'une fin de semaine très intéressante. Les rondes de qualification se jouent soit le vendredi ou le samedi 26-27 juillet alors que les grandes finales des différentes catégories ont lieu, le dimanche 28. Seulement 60 pour cent des joueurs seront acceptés pour les finales.

Des prix pour une valeur globale de $1,500 seront attribués dans les différentes classes et le grand vainqueur se verra remettre le traditionnel veston sport bleu ''Laurentide'' accompagné d'un pantalon.

A noter également que les joueurs de catégorie junior ayant un handicap de 12 et moins sont admis à la participation.

Benoit Turcotte, sévèrement critiqué

Les Ferco-manes congédient Flamand et Gendron

Par
Pierre RAYMOND

Chicoutimi — Les Ferco-manes d'Arvida ont annoncé le congédiement de deux de leurs porte-couleurs. En effet, le receveur Alain Flamand ainsi que le voltigeur Marc Gendron ont reçu leur congé de la part de la direction de la formation d'Arvida.

Le gérant des Ferco-manes, Russel Huard, a précisé que ces deux joueurs avaient brillé par leur absence lors de rencontres antérieures.

D'ailleurs, Huard a profité de l'assemblée spéciale du circuit régional d'hier soir, à la salle Molson de Chicoutimi, pour offrir les deux joueurs en question aux autres équipes.

Parmi celles-ci, l'offre a retenu l'attention du gouverneur de Kénogami, Roger Hudon. Il a laissé entendre à son confrère d'Arvida qu'un échange serait possible dans les prochains jours.

TURCOTTE CRITIQUE

Par ailleurs, au cours de cette même assemblée, le gouverneur des Sportifs de Dolbeau, Benoit Turcotte, a été l'objet de sévères réprimandes de Roger Hudon ainsi que de Gilles Larouche, gérant du Richelieu de Chicoutimi.

On a reproché, en outre, le manque de diplomatie de Turcotte qui, soit dit en passant, n'a pu assister à l'assemblée pour une raison inconnue.

''Il est déplorable, a constaté Hudon, que le gouverneur agisse de la sorte. Depuis que les Sportifs se sont joints à la ligue, leur conduite n'avait necessité aucun reproche mais je crois que le gouverneur de l'équipe de Dolbeau n'agit pas en sportif depuis quelque temps''.

''De plus, a continué Hudon, cette situation peut s'avérer malsaine pour les joueurs. Je demande que la personne en question soit définitivement averti que des situations du genre ne seront tolérés.''

Le gérant du Richelieu, Gilles Larouche, a abondé dans le même sens. ''J'ai trouvé la conduite de Turcotte un peu ''colonne'' lors de la partie de dimanche dernier contre mon équipe. Il a vertement enguirlandé un arbitre, Miville Hudon, et ce, devant plusieurs spectateurs. Ce n'est pas un bien pour la ligue'', a expliqué Larouche.

FRANK LAVOIE, SUSPENDU

Le président de la ligue, Bernard Larouche, a profité de la circonstance pour faire savoir au gouverneur des Pionniers de Chicoutimi-Nord, Yvon Grenon, que l'instructeur Frank Lavoie était officiellement suspendu pour une période de trois joutes.

Cette décision fait suite à la rencontre de mercredi soir, alors que les Pionniers revecaient les Sportifs de Dolbeau. Lavoie a été expulsé de la partie après avoir fait preuve d'indiscipline envers l'arbitre en charge, Yvon Caron.

Le président Larouche a expliqué son geste. ''après avoir été suspendu, Lavoie n'avait aucunement le droit de garder son uniforme, tel que le stipule un règlement, ni de crier à ses joueurs depuis les gradins.''

EQUIPE DU QUEBEC

Le gérant du Richelieu, Gilles Larouche, a demandé la permission à l'équipe de Kénogami de remettre à plus tard le match du 21 juillet prochain, qui devait opposer son équipe aux Royaux en raison de l'absence de quatre importants joueurs de l'alignement. Les joueurs impliqués doivent se rendre à Québec afin de participer au camp d'entraînement de l'équipe du Québec. Roger Hudon s'est plié de bonne grâce à la demande du Richelieu.

D'autre part, il a été décidé que le calendrier serait extensionné dans le but de permettre aux équipes de reprendre leurs joutes cancellées.

Nageurs délégués à Valleyfield

Chicoutimi — Les dirigeants de l'Association régionale de nage amateur ont fait connaître le choix des participants qui se rendront à Valleyfield, dans le cadre des Jeux provinciaux du Québec.

La sélection a été faite à la suite des éliminatoires régionales qui ont eu lieu, mercredi soir, à l'Institut Roland-Saucier. Chaque groupe d'âge comprend quatre filles et quatre garçons en plus d'un substitut pour chaque groupe.

10 ans et moins

filles: Jacinthe Lavoie, Jonq.-Kén., Christianne Tremblay, Arv. Nancy Gervais, Jonq.-Kén., Guylaine Coulombe, Jonq.-Kén. et Anne Charron, Arv. (subs.)

garçons: Marc Tremblay, Chic., Eric Tremblay, Chic., Yvan St-Gelais, Arv., Michel Gauthier, Chic., Steve Duperré, Jonq.-Kén. (subs.)

11-12 ans

filles: Chantale Bouchard, Jonq.-Kén., Sonia Simard, Chic., Josée Gagnon, Chic., Johanne Gagnon, Chic., Linda Ouellet, Jonq-Kén. (subs)

garçons: Marc Bergeron, Jonq.-Kén., Stéphane Mongeon, Arv., Pierre Jean, Chic., Sylvain Hébert, Chic., Richard Burton, Jonq.-Kén. (subs.)

13-14 ans

filles: Isabelle Bresse, Chic., Sylvie Galarneau, Chic., Josée Girard, Chic., Anne Rioux, Chic., Line Morissette, Chic., (subs.)

garçons: Sylvain Lapointe, Jonq.-Kén., J. Frs. Brisson, Jonq.-Kén., Claude Meunier, Chic., Sylvain Nadeau, Chic., René Desbiens, Jonq.-Kén., (subs.)

15-17 ans

filles: Andrée-Anne Cauvier, Chic., Agathe Vaillancourt, Jonq.-Kén., Isabelle Gilbert, Jonq.-Kén., Francine Coulombe, Jonq.-Kén., Lili Lussier, Dolb. (subs.)

garçons: Luc Gaudreault, Chic., Sylvain Lessard, Chic., Marc Simard, Chic., Marc Gauthier, Chic., Yves Gaudreault, Jonq.-Kén. (subs.)

Instructeur: Lionel Couture, Chic., adjoint: Noël Morin, Arv. Accompagnants: Ghislaine St-Hilaire, Jonq.-Kén. et Mme Georges-Aimé Tremblay, Arvida.

Les séances d'entraînement se tiendront en la piscine du collège de Chicoutimi à raison de deux séances par jour, depuis le 15 jusqu'au 28 juillet. Le matin de 9h à 10 h et le soir de 17h à 19h.

Sporama ALMA 668-8328
JONQUIERE 547-9566
LE PLUS BEAU CHOIX D'ARTICLES DE PECHE DE LA REGION.

Dates	6 Hres à 10 Hres	10 Hres à 14 Hres	14 Hres à 18 Hres	18 Hres à 23 Hres
11				
12				
13				
14				

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

Saison annulée, dans la LNF?

Miami (PA) — M. Joe Robbie, propriétaire des Dolphins de Miami, a fait une sortie hier contre l'Association des joueurs de la Ligue nationale de football et a soulevé la possibilité que toute la saison de football soit annulée.

Robbie a affirmé que les propriétaires comptent tout autant sur les recettes des matches hors-concours que sur les recettes des rencontres de la saison régulière pour verser aux joueurs leurs salaires.

"Ceci n'est plus une grève au sens particulier du terme, mais désormais une mission de détruire pour l'Association des joueurs..."

"C'est la première fois de l'histoire des conflits de travail que des joueurs se rendent en Cadillac et en Mark IV sur les lieux de piquetage."

Un mauvais lancer du pompier Jackson cause l'échec des Orioles

(Selon PA) — L'artilleur de relève Grant Jackson a effectué un mauvais lancer en neuvième manche, hier soir, permettant à Brian Downing de croiser le marbre aux White Sox de Chicago de vaincre les Orioles de Baltimore 4-3, à Chicago, dans la ligue américaine.

Downing avait claqué son septième circuit de la saison avec un retrait en cinquième manche.

A Bloomington, Larry Hisle a produit trois points, hier soir, et les Twins du Minnesota ont défait les Indians de Cleveland 5-2.

Hisle a poussé Rod Carew au marbre à l'aide d'un roulant en sixième manche et a couronné une poussée de quatre points avec un double de deux points à la septième.

A Kansas City, Bobby Murcer a cogné un double d'un point avant de croiser le marbre sur un roulant de Ron Blomberg, en première manche, et les Yankees de New York ont triomphé des Royals de Kansas City 2-1.

George Medich a bien espacé sept coups sûrs, a retiré huit frappeurs au bâton et a alloué seulement deux buts sur balles pour inscrire une 10ème victoire à son dossier.

Nelson Briles a encaissé son troisième revers de la saison.

A Boston, menés à l'attaque par Rick Miller et Rico Petrocelli, les Red Sox de Boston ont écrasé les Rangers du Texas 12-3.

Le lanceur Bill Lee a limité les Rangers à quatre coups sûrs et a été crédité de sa 10ème victoire de la saison.

Miller a réussi un circuit de deux points en première manche et un simple d'un point à la huitième tandis que Petrocelli y est allé d'un double d'un point à la première et d'un circuit de deux points à la septième.

LIGUE NATIONALE

A Chicago, Dave Concepcion a croisé le marbre sur un roulant de Johnny Bench à la 10ème manche, permettant aux Reds de Cincinnati de battre les Cubs de Chicago 4-3.

Bench avait produit un autre point à la manche initiale à l'aide d'un simple.

Rick Monday a créé une égalité de 3-3 pour Chicago, en huitième manche, avec son 11ème circuit de la saison.

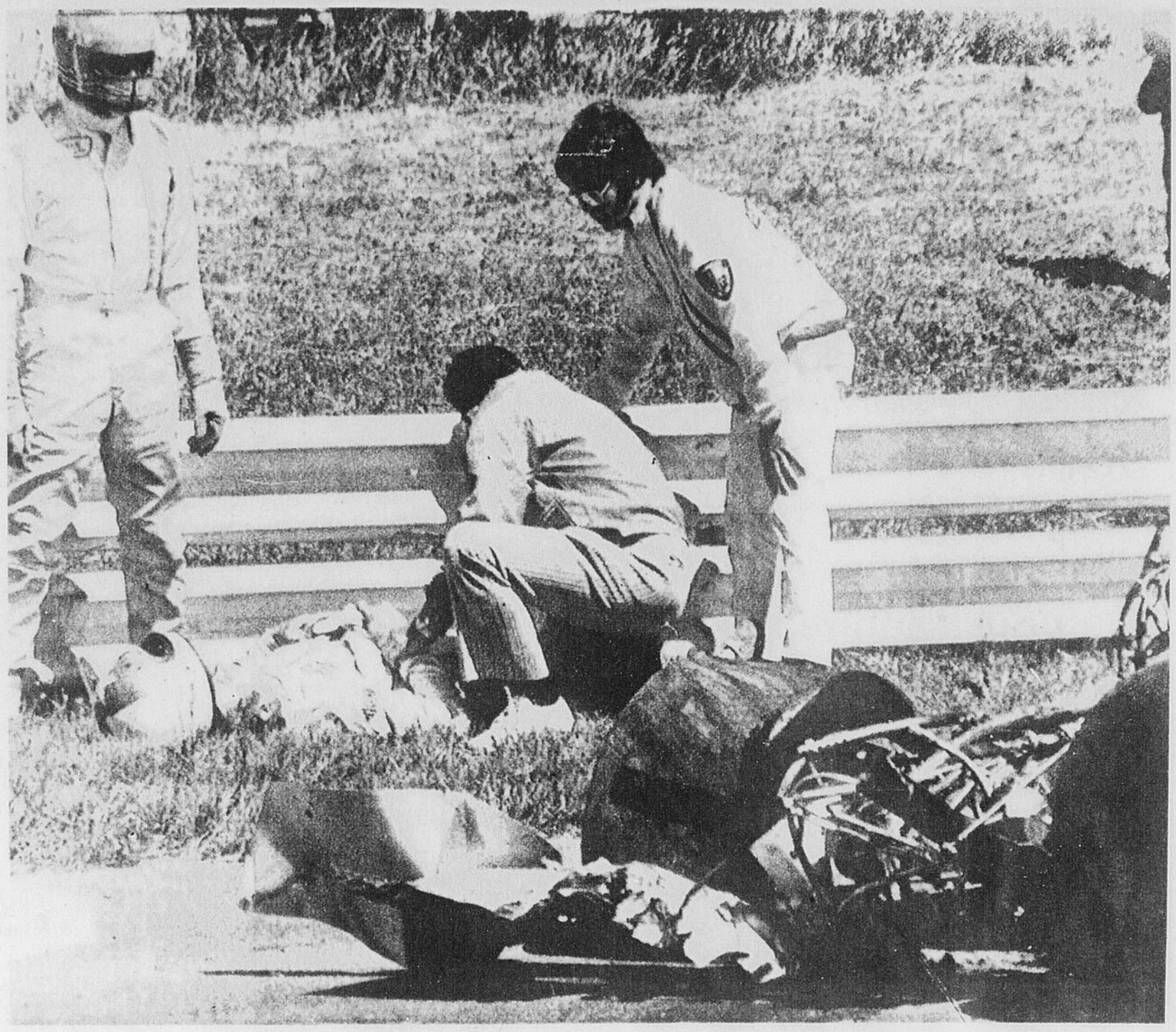

LA MORT DE PRES — Le conducteur en courses automobiles, Johnny Rutherford, git sur le gazon après avoir perdu le contrôle de sa Hoagn Lola, au Grand prix de Watkins Glen. Lawrence Tilis, le docteur à la piste, est à prendre son pouls. Rutherford s'en est tiré à bon compte, subissant un fracture du tibia, près de la cheville gauche. (Téléphoto PA)

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Kénogami 6 Saint-Félicien 1
Jonquière 7 Port-Alfred 0

Aujourd'hui
Dolbeau vs Arvida

	G	P	Moy.	Diff.
Chicoutimi	15	2	.882	—
Jonquière	12	5	.750	3
Port-Alfred	12	6	.600	4½
Dolbeau	10	9	.530	6
Kénogami	9	9	.500	6½
Chicoutimi-Nord	6	14	.420	10½
Arvida	5	12	.294	10
St-Félicien	4	14	.222	11½

LIGUE NATIONALE

Hier
Cincinnati 4 Chicago 3

Aujourd'hui
Montréal vs San Diego
Cincinnati vs Pittsburgh (2)
Atlanta vs Saint-Louis (2)
Chicago vs Houston
New York vs Los Angeles
Philadelphie vs San Francisco

LIGUE AMERICAINE

Hier
Texas 3 Boston 12
Cleveland 2 Minnesota 5
New York 2 Kansas City 1
Baltimore 3 Chicago 4

Aujourd'hui
Californie vs Boston
Oakland vs New York
Détroit vs Kansas City
Cleveland vs Minnesota
Texas vs Milwaukee
Baltimore vs Chicago

AU MONTICULE

LIGUE NATIONALE

Cincinnati Carroll 5-2 et Gullett 9-6 à Pittsburgh Rocker 5-6 et Demery 0-3 2.
Atlanta Capra 9-3 et Harrison 6-10 à St-Louis Gibson 5-8 et Forsch 0-1 2.
Chicago Reuschel 8-6 à Houston Wilson 5-6.
Montréal McAnally 6-9 à San Diego Jones 5-13.
New York Seaver 6-6 à Los Angeles John 13-2.
Philadelphie Ruthven 3-7 à San Francisco D'Acquisto 7-7.

LIGUE AMERICAINE

Californie Figueroa 0-1 à Boston Moret 2-2.
Oakland Holtzman 9-10 à New York Dobson 6-11.
Détroit Lolich 10-9 à Kansas City Busby 11-8.
Cleveland J. Perry 8-7 au Minnesota Corbin 5-2.
Texas Jenkins 10-9 à Milwaukee Wright 7-10.
Baltimore Alexander 4-4 à Chicago Kaat 9-6.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	43	41	.512	—
Philadelphie	43	42	.506	½
Montréal	40	42	.448	2
Pittsburgh	37	45	.451	5
Chicago	37	46	.446	5½
New York	36	48	.429	7

Section Ouest

Los Angeles	60	28	.682	—
Cincinnati	49	37	.570	10
Houston	46	41	.529	13½
Atlanta	46	42	.523	14
San Francisco	39	49	.443	21
San Diego	38	53	.418	23½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	47	38	.553	—
Baltimore	46	38	.548	½
Cleveland	45	38	.542	1
Milwaukee	43	41	.512	3½
Détroit	43	42	.506	4
New York	42	43	.494	5

Section Ouest

Oakland	48	37	.565	—
Kansas City	42	42	.500	5½
Chicago	41	43	.488	6½
Texas	42	46	.477	7½
Minnesota	40	47	.460	9
Californie	32	56	.364	17½

Tour de France

La 13e étape appartient à Barry Hoban

MONTPELLIER (Reuter) — L'anglais Barry Hoban a remporté hier la 13ème étape du Tour de France qui menait les coureurs d'Avignon à Montpellier, sur une distance de 126 km.

Cette victoire acquise à l'issue du sprint ne change rien, comme prévu, au classement général qu'Eddy Merckx domine toujours avec une avance de deux minutes et une seconde sur l'espagnor Gonzalo Aja.

En dépit des tentatives d'échappée lancées par des coureurs subalternes et rapidement réprimées par Merckx et ses hommes, la chaleur torride qui sévissait à cette étape a ralenti le tour à tel point que ses participants ont mis un quart d'heure de plus à l'accomplir que les amateurs du Tour de l'Avenir.

La course s'est animée à 25 km de la fin avec l'échappée de Merckx et de certains coureurs de pointe, lesquels ne purent cependant prendre une avance importante car ils furent rejoints à 10 km de l'arrivée. Ces derniers kilomètres furent le théâtre d'une lutte acharnée mettant aux prises un grand nombre de coureurs.

L'étape d'aujourd'hui, menant de Lodève à Colombiers, à la sortie de Toulouse, ne s'annonce pas dramatique et les coureurs auront plutôt en tête l'étape de dimanche qui marquera l'ouverture de la phase pyrénéenne du tour. Disputée après la pause de demain, cette étape donnera à Aja sa première chance véritable de lancer un défi à Eddy Merckx.

Ligue senior régionale de tennis

Kénogami et Arvida encaissent la défaite

CHICOUTIMI — Les formations d'Arvida et de Kénogami, de la Ligue senior régionale de tennis, n'ont pas eu de veine, hier soir, alors qu'elles ont respectivement encaissé la défaite devant leurs rivaux du CTC et Parc Rosaire Gauthier.

Les porte-couleurs du CTC ont triomphé 29 à 6 d'Arvida, grâce à des victoires de Claude Desbiens contre Roland Tremblay et de François Tremblay contre Gilles Bernard, en simple.

Dans les matches de double, Paul Savard et Victor Tremblay ont disposé de John Mills et Gaston Dufour, tandis que Raymond Casgrain et Lauréat Poulin l'emportaient contre Jean-Marc Arseneault et Gaston Dufour.

Les points du Arvida reviennent au tendem de Guy et Paul Bergeron qui ont eu fort à faire pour vaincre Jean-Claude Basque et Jean Lapointe, dans un duel qui a nécessité trois sets et plusieurs échanges serrés.

Pendant ce temps, Kénogami se faisait lessiver 35 à 0 par l'équipe chicoutimienne, à la faveur de victoires méritées par Réal Sergerie et Bernard Boucher, en simple, par les duos de Percy Sergerie et Gontrant Ouellet, de Marc et Luc Tremblay, de même que Léo Desbiens et son frère Eric.

Les équipiers de Kénogami n'ont pas remporté un seul set de la soirée, face à l'opposition des Chicoutimiens, dirigés par Réal Sergerie.

A Jonquière, les hommes du capitaine Lucien Delisle ont gané 24 à 11 contre l'équipe du Parc de la Colline. Les points des jonquiérois reviennent à Gilbert Harvey, qui a disposé de Paul Gagnon et à Lucien Delisle, qui en a fait autant contre Michel Martin.

En double, Gaston Vandal et Michel Gagnon l'ont emporté de façon décisive contre Pierre Gagné et Jeannot Côté, tout comme Don Neeland et Creg Adams, aux dépens de Michel Gagné et Claude Tremblay.

Marc Gagné et Guy Harvey ont sauvé leur équipe d'un blanchissage, en ayant le meilleur sur André Lapierre et Pierre Harvey. Le match a nécessité trois manches.

Enfin, le Quartier Murdock a vaincu Chicoutimi-Nord, 27 à 8, alors que les frères Jean et Claude Bordeleau ont été les seuls à pouvoir maîtriser leurs adversaires, en l'occurence Michel Savard et Michel Tremblay.

En simple, Claude Langrenon a défait Rogert Charland et Rosaire Drouin a dû se rallier pour triompher de Rémi Côté. En double, Jean-Claude Cloutier et Jocelyn Houde, tout comme Christian Simard et Claude Paquette, opposés à Gilles Charland et Albin Tremblay.

SUR LE NEZ

Piste Jacques Cartier

PREMIERE COURSE
Trot — $500

2— Virtuosity, P. Grenier, 10.00, 5.50, 3.10; 1— Mountain Pride N., N. Tremblay, 3.10, 2.60; 5— Armbro Earl, F. Nadeau, 5.80.
Ont aussi couru:
Amish, Haggis Peg, Ringo Star, Jamie's Ear(Corr) Jamie's Snip, Prince Omaga.
Temps: 2.13.1

DEUXIEME COURSE
Amble — $500

2— Jack Honers, J. Lefebvre, 4.40, 2.90, 2.20; 8— Quina Boum, G. Hébert, 8.80, 3.50; 3— Orpham Buster, V. Larose, 3.00.
Ont aussi couru:
Molly Maple, Filon d'Or, Laurelwin, McFeathers, Lescargot (retiré).
Temps: 2.12.2
Double: 2X2 $22.50

TROISIEME COURSE
Amble — $700

1— Another Jersey, M. Cournoyer, 7.00, 3.30, 2.60; 7— Cold Spring Pete, L. Desrosiers, 3.90, 2.70; 4— Robert Volo, J.-C. Guenette, 3.10.
Ont aussi couru:
Mountain Actor, TH Bohemia, Twin City Adios, Dagwood Mir (retiré).
Temps: 2.11.2

QUATRIEME COURSE
Ambre — $550

7— Green River Honey, P. Lachance, 16.60, 5.70, 4.60; 2— Honor Pence, F. Blouin, 5.40, 3.30; 1— Saul Hanover, E. White, 3.30.
Ont aussi couru:
Parker Forbes, Art-s Call, Grimard, Sonny Arden, True Fire Mama.
Temps: 2.10.3
Quinella: 2X7 $24.50

CINQUIEME COURSE
Amble — $8,516.65

9— J.-C. Bunter, S. Boucher, 2.90, 2.40, 2.10; 1A— Patof, G. Gendron, 3.10, 2.10; 4— Rio Frise, Y. Pelchat, 2.10.
Ont aussi couru:
Mouton Dor, Hi Taxi, Don P'Hit, Y L Scat, Gigolo Angus, Ben Lobell (retiré), Bouffon (retiré).
Temps: 2.10.1

SIXIEME COURSE
Amble — $900

1— Lord Blackstone, C. Dupont, 8.50, 4.30, 2.50; 3— Prttland Dan, J.-M. Savard, 3.30, 2.20; 7— Lafleur D'Or, A. Jean, 2.60.
Ont aussi couru:
Slopes Maytime, Chatfield Wind, Conestoga Count, Boumfrise, Stephanie Win.
Temps: 2.07
Quinella: 1X3 $15.70

SEPTIEME COURSE
Trot — $750

1— Meadow Lenco, C. St-Jacques, 5.00, 2.50, 3.10; 2— Capitol Lobell, G. Boily, 2.30, 2.60; 6— Miranda Girl, P. Lachance, 3.80.
Ont aussi couru:
Ben Ernest, Gala Lobell, F. B. Time, Buck Bayama.
Temps: 2.05.4

HUITIEME COURSE
Trot, $750

1— The Workingman, Y. Pelchat, 5.50, 4.40, 4.40; 2— Hoosier Smoke, A. Jean, 7.10, 6.30; 6— Donald James, R. Page, 10.30.
Ont aussi couru:
Nugget Pick, Kilson, Renee Mir, Jan Van, Royal Jane.
Temps: 2.11.3
Quinella: 1X2 $23.80

NEUVIEME COURSE
Amble — $750

2— Quick Asset, Y. Pelchat, 4.00, 2.90, 2.30; 5— Dillrod, M. Cournoyer, 8.90, 3.90; 3— Saratoga Lad, J. Lefebvre, 3.90.
Ont aussi couru:
Shiloh N, Sorry Miss, Julep Kyle, Sumter Knight, Annrocs Prince, Blazer Gene (retiré).
Temps: 2.07
Quinella: 2X5 $25.00

DIXIEME COURSE
Amble — $850

3— Birdies Buddy, M. Robillard, 6.90, 4.30, 4.10; 5— Henry Tar, A. Jean, 3.30, 2.60; 4— Fleet Sandy, J.E. Girard, 5.50.
Ont aussi couru:
Puggy Wuggy, Dahn Holly, Flying Success, Tavern's Tiger, Abe Cleo, Sales Pitch (retiré).
Temps: 2.09.1
Exacta: 3X5 $28.10

Omnium de tennis du Québec

Don McCornick a raison de Boyce

Granby (PC) — Don McCornick, de Vancouver, classé tête de série numéro deux, a défait le torontois Jim Boyce 6-3, 3-6 et 7-6, hier, en deuxième ronde de l'Omnium de tennis du Québec.

Vainqueur, la veille du favori Chris Burr, Kostie Kilas, de Vancouver, s'est incliné 6-4, 7-6 et 6-3 devant Dale Powers, de Toronto.

Dans les autres rencontres du simple messieurs, le mexicain Roberto Chavez a battu le montréalais Pierre Lamarche 6-4 et 6-4, Bob Bardsley, de Vancouver, a triomphé du mexicain Lui Baraldi 6-4 et 6-1, le français Eric Deblicker a eu raison de Peter Burwash, de Toronto, 6-3 et 6-4, Réjean Genois, de Québec, a surclassé Tony Bardsley, de Vancouver, 6-2, 2-6 et 6-3, Robert Bédard, de Aurora, Ont., a vaincu Guy Tytherleigh, de Vancouver, 6-1 et 6-3 et Jean-François Caujolle, de France, a éliminé Rudy Hernando, de Détroit, 6-3 et 6-4.

En simple dames, Susan Stone, de Vancouver, a battu Kathy Morton, de Galt, Ont., 6-2, 4-6 et 6-1, Jane O'Hara, de Toronto, a surclassé Jarmila Horsky, de Calgary, 6-2 et 6-2, Stephanie Bardsley, de Vancouver, a défait Sria Munasinghe, de Montréal, 6-1 et 6-3 et Andrée Martin, de Montréal, a triomphée de Marjorie Blackwood, de Toronto, 6-0 et 6-3.

Les Québécois, de mieux en mieux

MONTREAL (PC) — John Davis et Jim Lynch ont marqué chacun trois buts, hier soir, pour conduire les Québécois de Montréal à une victoire de 16-14 contre les Griffins de Rochester dans une rencontre de la Ligue nationale de crosse disputée devant 6,497 spectateurs.

Bill Sheehan a touché la cible deux fois pour Montréal, dont les autres filets ont été l'oeuvre de Rob McCarthy, Gord Osinchuk, Gord Floyd, Wayne Sutherland, Dale McKenzie, Bill Bradley et Sandy Lynch.

Rick Dudley a enfilé quatre buts pour Rochester tandis que Dave Wilfong et Dave Johnston en ont réussi trois chacun.

Les Québécois ont effectué 46 lancers vers le gardien Gary Van Schagen. Ernie Mitchell, de son côté, a été bombardé de 53 lancers par les Rochesters.

LES MENEURS

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	Moy.
Garr, Atlanta	87	365	50	133	.364
Gross, Houston	82	283	48	95	.336
Smith, St-Louis	75	262	39	87	.332
Cash, Philadelphie	85	350	55	112	.320
Schmidt, Philadelphie	85	282	51	90	.319
Geronimo, Cincinnati	73	199	38	63	.317
Zisk, Pittsburgh	76	266	40	84	.316
Grubb, San Diego	80	256	33	80	.313
Buckner, Los Angeles	76	303	39	94	.310
Garvey, Los Angeles	87	358	53	111	.310

Circuits: Gedeno, Houston; Wynn, Los Angeles, 19, Schmidt, Philadelphie, 18.
Points produits: Cedeno, Houston, 70; Garvey Los Angeles, 65.
Lanceurs 7 décisions: John, Los Angeles, 13-2, .867; Messersmith, Los Angeles, 9-2, .818.

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	Moy.
Carew, Minnesota	82	328	48	126	.384
Maddox, New York	64	190	36	63	.332
Hargrove, Texas	66	204	27	67	.328
Rangle, Texas	79	259	38	85	.328
Jackson, Oakland	75	257	47	84	.327
Orta, Chicago	66	229	37	74	.323
Stanton, Californie	56	208	26	67	.322
Yastrzemski, Boston	82	283	49	91	.322
Robinson, Baltimore	80	292	23	93	.318
Braun, Minnesota	72	251	29	79	.315

Circuits: Allen, Chicago, 22; Mayberry, Kansas City, 17.
Points Produits: Burroughs, Texas, 70; Allen, Chicago, 60.
Lanceurs 7 décisions: G. Perry, Cleveland, 15-2, .882; Sprague, Milwaukee, 6-1, .857.

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	200	100	000	1-4	9	2
Chicago	200	000	010	0-3	8	0

Kirby, Borbon 9 7-5 et Plummer, Bench 9; Laroche, Tod 4, Hooton 8 3-7 et Swisher. CC: Chi-Monday 11.

LIGUE AMERICAINE

Texas	000	010	020-3	4	1
Boston	302	000	43x-12	15	0

Hargan 7-5, Stanhouse 3, Broberg 3, Thomas 7, Merritt 8 et Sundberg; Lee 10-7 et Blackwell. CCs: Tex-Harrah 13; Bos-Miller 4, Petrocelli 13.

Cleveland	000	100	000-2	8	0
Minnesota	000	001	40x-5	9	0

Peterson, Beene 6 2-2, Hilgendorf 7, Buskey 7 et Duncan; Decker 9-8 et Borgmann.

New York	200	000	000-2	6	6
Kansas City	010	000	000-1	7	1

Medich 10-7 et Munson; Briles 1-3, Mingori 6 et Healy.

Baltimore	101	010	000-3	9	1
Chicago	000	010	021-4	8	0

McNally, Johnson 7, Hood 7, B. Reynolds 4-3 8, G. Jackson 9 et Hendricks; B. Johnson 2-0 et Herrmann. CC: Chi-Downing 7.

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
1	9	4	8

OPERATION BALANCE TOTAL

DEVINEZ LE POID DU PERSONNEL EN ONDES A CHRL AU COEUR.

SURVEILLEZ LES HEURES D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS.

PAUL GIRARD, CARL BERNIER, GERMAIN GAGNON, MICHEL ROY, ROBERT TRUDEL, JEAN CLAUDE ST-PIERRE.

LES PRIX SERONT DU TONNERRE.

CHRL au coeur
Y a pas d'problème

La loi fédérale sur l'écoute électronique crée des difficultés

OTTAWA (PC) — En vigueur depuis le 1er juillet, la loi fédérale sur l'écoute électronique crée déjà des difficultés, mais à l'endroit où on s'y attendait le moins.

Dans plusieurs postes de police du pays, en effet, on a pris l'habitude d'enregistrer les conversations téléphoniques. Cette pratique permet aux policiers d'entendre à nouveau une conversation, afin de saisir un renseignement qu'on aurait ignoré.

Les bandes magnétiques contenant ces conversations téléphoniques n'ont jamais été produites devant un tribunal comme pièces à conviction. Elles n'ont pour but que de faciliter le travail policier.

Mais, depuis la législation sur l'écoute électronique, on commence à se demander si elles sont légales. La question, en tout cas, vient de se poser à Ottawa.

Dans la loi, il est spécifié que l'écoute électronique est permise avec le consentement de la personne impliquée. Selon un porte-parole de la Gendarmerie royale, tous les policiers savent que leurs conversations sont enregistrées et ils acceptent implicitement ce fait.

A la police municipale d'Ottawa cependant, on croit qu'il faut maintenant la permission écrite des policiers pour continuer à enregistrer les conversations téléphoniques.

Certains policiers, devant cette nouvelle attitude, disent qu'on veut s'immiscer dans leur vie privée, ce qui est justement interdit par la loi sur l'écoute électronique.

Au ministère fédéral de la Justice, on déclare qu'il n'est pas nécessaire de faire signer une autorisation par les policiers. Mais certains services de police craignent que des juges ne voient pas la chose de la même façon.

AUTORISATION

A la police d'Ottawa, les policiers doivent signer le formulaire suivant: "Je permets l'enregistrement... de toutes mes conversations... tant et aussi longtemps que je demeure policier et que je me sers d'appareils appartenant au service de la police".

Bien que ça n'en soit pas l'intention, certains policiers craignent qu'une telle autorisation s'étende à toutes leurs conversations personnelles.

M. Meryle Cameron, président de l'Association des policiers d'Ottawa, a conseillé aux policiers de signer cette autorisation, mais il a ajouté qu'il allait discuter de cette affaire au congrès de l'Association des policiers du Canada, cette semaine à Winnipeg.

Au moins un député à l'Assemblée législative ontarienne, M. Albert Roy, s'est prononcé sur le sujet. Selon lui, le formulaire policier brime la loi de l'écoute électronique.

"Cette loi, a-t-il déclaré, est faite pour protéger la vie privée des gens, même lorsqu'ils parlent à des policiers. Il n'en va autrement qu'avec l'autorisation d'un juge."

M. Roy a fait remarquer que si tous les policiers d'Ottawa autorisent l'enregistrement de leurs conversations téléphoniques, n'importe quel citoyen sera enregistré, qu'il le veuille ou non.

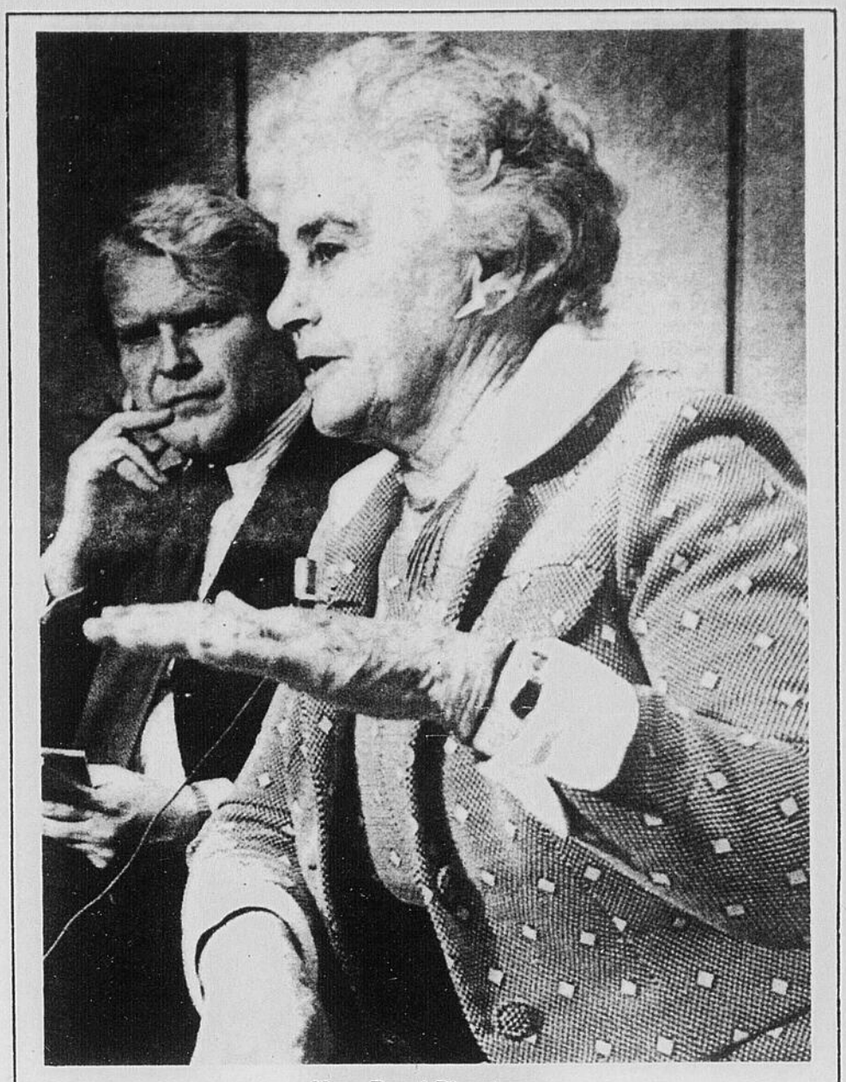

Mme Beryl Plumtree.

Sucre

Mme Plumtree recommande d'entamer des négociations pour réduire les tarifs

OTTAWA (PC) — La Commission de révision des prix à l'alimentation a recommandé jeudi au gouvernement fédéral d'entamer des négociations en vue de réduire le tarif sur le sucre importé de pays hors du Commonwealth.

Dans le premier de deux rapports concernant le sucre, la Commission souligne que le gouvernement devrait s'écarter de ses accords traditionnels de commerce pour assurer de futurs approvisionnements de sucre à des prix raisonnables.

Elle suggère au gouvernement de lever en permanence le tarif préférentiel britannique sur le sucre, et de négocier des tarifs moins élevés avec les pays désignés comme "nations les plus favorisées".

"Sur un marché mondial où les denrées s'annoncent beaucoup plus rares, dit le rapport, il semble ironique que le Canada maintienne une politique qui impose à des pays voisins exportateurs de sucre, comme Cuba et le Brésil, un désavantage à vendre des denrées sur le marché canadien."

La liberté individuelle telle que conçue en URSS

MOSCOUR (AFP) — Sous le titre "la liberté individuelle telle que nous la concevons", l'hebdomadaire soviétique de langue française, les "nouvelles de Moscou", donne la réplique aux "déformateurs de la réalité étrangers. "On prétend souvent, écrit-t-il, qu'en URSS, la liberté de l'individu est limitée. Disons qu'elle n'est pas illimitée, nous ne l'avons jamais caché", déclare-t-il d'emblée en précisant que la liberté absolue n'a jamais existé dans aucune société et qu'il s'agit de savoir par "qui" elle est limitée.

Après avoir rappelé que la constitution de l'URSS garantit aux citoyens la liberté de parole de la presse, de réunion et de... manifestations de rues, l'hebdomadaire s'attache à démontrer que, dans les entreprises soviétiques, les employés sont libres de critiquer la direction quand celle-ci commet des erreurs.

"En société capitaliste, écrit-il, dans quelle firme privée l'employé a-t-il la liberté de critiquer son chef?". Pour les "Nouvelles de Moscou" ce "contraste" exprime la différence entre les deux conceptions de la liberté ... "D'aucuns à l'Ouest prétendent que la presse soviétique ne reflète pas l'opinion de l'homme de la rue, poursuit la revue. C'est une ignorance crasse ou une déformation intentionnelle des faits car les 7,000 journaux de l'URSS publient tous les jours des lettres de lecteurs exprimant des voeux ou des propositions. Ils publient aussi l'opinion des citoyens sur les projets de loi. Ces lettres sont, soutient-il, examinées par le Soviet suiprême et chaque journal doit en informer ses lecteurs."

LIBERTE DE CONSCIENCE

A propos de la liberté de conscience (art. 124 de la constitution), les "Nouvelles de Moscou" rappellent que la "libert de l'athéisme est garantie, mais que les citoyens sont libres de pratiquer leur culte et d'imprimer des textes religieux.

Enfin le droit de l'homme à la vie privée est garanti.

Comme exemple, la revue indique que les sportifs connus et les vedettes se déplacent sans photographes à leurs trousses, sans craindre un reporter importun...

"Nous ne sommes pas partisans d'exposer les détails de la vie privée d'un homme célèbre ou inconnu, mais admettons que pour quelqu'un dont le mode de vie est différent, l'absence d'une telle liberté donne l'impression que notre presse et notre télévision sont fastidieuses", concluent les "Nouvelles de Moscou".

FRANK SINATRA

Sinatra poursuivra sa tournée en Australie

SYDNEY (AP) — Frank Sinatra va poursuivre normalement sa tournée en Australie après un accord intervenu jeudi entre l'avocat du chanteur et les organisateurs d'une part, et M. Robert Hawke, secrétaire général de la Confédération syndicale et président du Parti travailliste au pouvoir, d'autre part.

L'affaire a débuté mardi soir, lorsque Sinatra a traité les journalistes australiens, qui l'avaient harcelé de questions, de "parasites", de "vauriens" et les femmes de la profession, de "prostituées".

Le Syndicat des journalistes, puis les employés des sallesde spectacles ont alors boycotté la tournée de Sinatra. Ils ont été rapidement imités par le Syndicat des musiciens, celui du personnel hôtelier et celui des employés des aéroports, lequel a refusé de livrer du carburant à l'avion privé de Sinatra.

Le chanteur sera bloqué "indéfiniment" en Australie s'il ne présente pas des excuses à la suite de ses propos désobligeants.

Finalement, Frank Sinatra ne s'est pas excusé, mais "les syndicats ont fait preuve de beaucoup de compréhension", a déclaré l'un des organisateurs. Le chanteur américain donnera gratuitement un spectacle télévisé, a-t-il précisé.

Canada en bref

BARYSHNIKOV A NEW YORK

TORONTO (PC) — Le danceur Mikhail Baryshnikov, ancienne vedette des Ballets Kirov, a accepté de participer à trois spectacles avec l'American Ballet Theatre à New York, le 27 juillet et les 5 et 9 août, avant de se joindre au Ballet National du Canada le mois prochain.

Son apparition à New York sera sa première apparition en public depuis qu'il a abandonné les Ballets Bolshoi, le 29 juin.

CHAUSSURES

TORONTO (PC) — Le prix des chaussures ne baissera probablement pas cet automne, même si le gouvernement fédéral abolit sa taxe de vente de 12 pour cent, tel que proposé dans son budget de mai.

C'est ce qu'assure M. Fred Payne, vice-président exécutif de l'Association des détaillants de chaussures du Canada, en soulignant: "Je crois qu'on simplifie beaucoup trop les choses en disant que le prix des chaussures sera réduit de 12 pour cent."

TIMBRES

OTTAWA (PC) — Le service des Postes a annoncé jeudi qu'il acceptera des Américains des commandes de timbres en or frappés à l'occasion des Jeux olympiques de Montréal. Il s'agit de plaques métalliques ressemblant à des timbres et portant l'emblème des Jeux de 1976.

Un ensemble de trois timbres d'or en différentes dénominations se vend $750. Un ensemble comprenant un timbre d'or, un de bronze et un d'argent se vend $300.

MEURTRES

VICTORIA (PC) — La Gendarmerie royale a fait appel à la population, jeudi, pour obtenir des renseignements concernant les meurtres de six femmes, en divers points de la Colombie-Britannique, au cours des derniers cinq ans.

Selon le surintendant Mark Marcus, l'enquête sur ces crimes est actuellement bloquée, faute de renseignements et d'indices. La police est d'avis qu'il y a un lien entre au moins trois de ces crimes.

ECRASEMENT

OTTAWA (PC) — Des hommes des Forces canadiennes ont aidé, mercredi, les autorités égyptiennes à chercher les victimes de l'écrasement d'un avion de construction soviétique.

Ces militaires, membres du contingent canadien de l'ONU, ont utilisé des véhicules pour illuminer les dunes de sable, près de l'aéroport du Caire, et ont aidé à trouver quatre des six victimes de l'accident. L'avion était en vol d'entraînement.

Les militaires canadiens sont cantonnés au Caire. Ils attendaient leur séance de cinéma du soir, dans leur théâtre en plein air, quand ils ont vu l'appareil égyptien s'écraser et prendre feu.

CADEAU

NATIONS UNIES (PC) — L'ambassadeur canadien Saul Rae a présenté jeudi une pièce de sculpture esquimaude au secrétaire général Kurt Waldheim des Nations unies, comme cadeau du Canada à l'ONU. La sculpture montre une femme qui tient une lampe à l'huile primitive.

Que faire avec $1 million gagné à la Loterie olympique?

TORONTO (PC) — Que feriez-vous si vous gagniez un million de dollars à la Loterie olympique la semaine prochaine?

Ce million ne serait pas imposable, mais l'intérêt que vous en obtiendriez le serait. Et l'inflation ne tarderait pas à gruger chacun des dollars faisant partie de votre million.

Reste qu'il y a lieu de prendre les dispositions pour profiter le mieux possible de cet argent.

Quelques Canadiens donnent des conseils en l'occurrence.

Ainsi, Morton Shulman, auteur de Anyone Can Make A Million—N'importe qui peut gagner un million—et député à l'Assemblée législative ontarienne, déclare: "Si je gagnais un million à la Loterie, j'achèterais des terrains pour une valeur d'un million. N'importe où au Canada, excepté en Ontario, et de préférence au Manitoba et en Alberta."

Alan Eagleson, avocat de plusieurs étoiles sportives et directeur général de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, dit, pour sa part, que s'il gagnait le gros lot, il en investirait une moitié dans des dépôts à court terme ou dans des hypothèques et l'autre moitié dans des actions minières et pétrolières de tout repos. Il ajoute que, bien sûr, avant de faire des placements, il demanderait l'avis de personnes qui s'y connaissent très bien en la matière.

Lance Smith, comptable fiscal chez Thorne, Gunn and Co. et président de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité en Ontario en 1967, dit, de son côté, qu'il pourrait avec le million obtenir un rendement de 11 1-2 p.c. dans un investissement à court terme. Il ajoute que par la suite il placerait la moitié de son avoir dans des obligations à long terme du gouvernement du Canada et l'autre partie dans des actions sûres, comme celles des aciéries, des produits chimiques et peut-être de l'équipement agricole.

FUIR LA PUBLICITE

Sol Layton, conseiller en fiscalité nationale chez Laventhol, Krekstein, Horwarth et Horwath: "La première chose, je placerais tout cela à la banque. J'essaierais d'être le moins en évidence possible, je paierais mes dettes et je créerais un fonds de fiducie pour mes enfants."

Harry Nerlich, courtier chez Bongard, Leslie and Co.: "Je placerais l'argent dans des actions et des obligations."

Ron Robertson, conseiller juridique en fiscalité chez McCarthy et McCarthy et ancien président de la Canadian Tax Foundation: "Je consacrerais environ $500,000 à l'achat de la plus grande maison qui puisse être utilisée, à l'achat d'une magnifique embarcation de plaisance-il n'y pas de taxe sur ça-et à l'achat de quelques peintures. Je placerais environ $300,000 dans des prêts à 30 jours et $200,000 dans des actions sûres, peut-être pétrolière.

LE MEILLEUR PLACEMENT

Arthur Silver, conseiller juridique en matière d'immeubles chez Goodman et Carr: "Des immeubles autour du Toronto métropolitain. A mon avis, il y a trop de fluctuations dans les actions et les obligations. La propriété immobilière est le meilleur placement qui puisse être fait en période inflationniste."

OPERATION BALANCE TOTAL

DEVINEZ LE POID DU PERSONNEL EN ONDES A CHRL AU COEUR.

SURVEILLEZ LES HEURES D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS.

PAUL GIRARD, CARL BERNIER, GERMAIN GAGNON, MICHEL ROY, ROBERT TRUDEL, JEAN CLAUDE ST-PIERRE.

LES PRIX SERONT DU TONNERRE.

CHRL au coeur

Y a pas d'problème

LES ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 218** — AU SOLEIL

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3				
âge	jonc	éviter	détente	résister
blé	nord	gravir	entente	révision
clé	plat	manège	essence	sécurité
été	ravi	mourir	groupes	troubles
mer	rêve	Panama	millage	9
nid	5	permis	rangées	transport
sel	crise	rendre	trajets	10
4	fouet	routes	8	intentions
banc	rayon	séjour	assister	11
case	sites	signal	commande	préventions
code	ville	succès	éclairer	13
être	6	7	enseigne	intersections
îles	départ	agences	passager	

La réponse du problème précédent: gencive

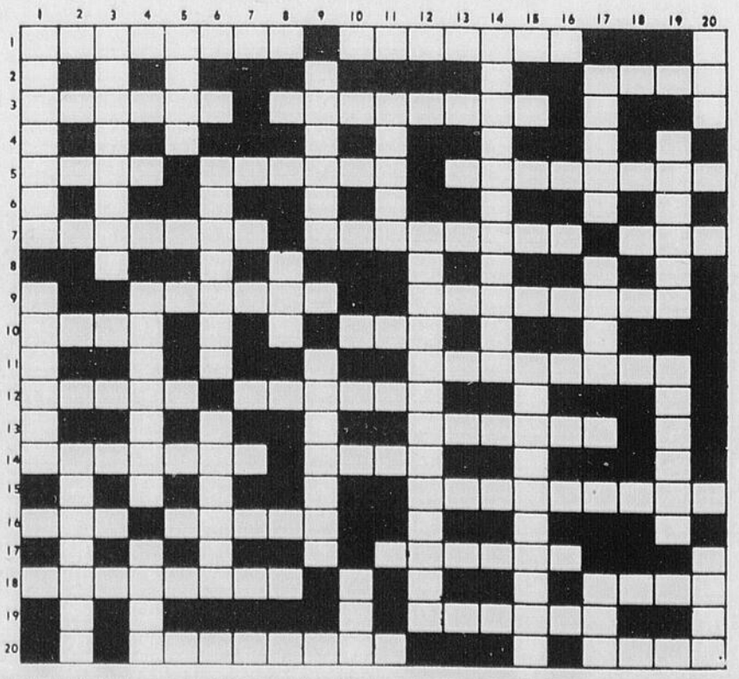

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

De nouvelles baisses de l'activité du marché à envisager

TORONTO (PC) — M. Tom Byrne, analyste en valeurs mobilières, ne cache pas une certaine inquiétude devant le tracé d'un graphique affiché sur le mur de son bureau et qui montre l'évolution de l'indice des industrielles de la Bourse de Toronto.

M. Byrne, 33 ans, vice-président pour la recherche sur les institutions à la maison de placement torontoise McLeod, Young, Weir and Co., n'a pas l'habitude de consacrer son temps à l'étude des graphiques, mais celui-ci représente un cas "classique" car, estime-t-il, il s'en dégage une évolution qui ne peut que frapper tous ceux qui sont familiers avec les graphiques qui indiquent le comportement des places boursières.

La conclusion qui s'impose: il y a tout lieu de s'attendre à une baisse marquée de l'activité du marché, laquelle comme tout le monde sait, a déjà accusé des baisses importantes.

Il faut s'attendre tout au moins, selon M. Byrne, à ce que l'indice tombe aux environs de 167.

Or, l'indice des industrielles de Toronto n'a jamais atteint un niveau aussi bas depuis décembre 1971. En 1970, par ailleurs, il s'était abaissé jusqu'à 141 avant d'amorcer une reprise. Mais de telles considérations ne sont significatives qu'en fonction de l'importance que l'on attache aux projections des statisticiens. Le statisticien chargé de la préparation des graphiques exécute d'abord un tracé de l'évolution de ce marché, tracé qu'il analyse ensuite pour en "prédire" l'évolution future.

Cependant, nombreux sont les analystes qui, comme M. Byrne lui-même, attachent beaucoup moins d'importance aux graphiques qu'à certains indicateurs fondamentaux tels que les perspectives de bénéfice des entreprises.

Cette fois, pourtant, M. Byrne n'hésite pas à souligner le schéma d'une netteté peu commune qui se dégage de l'indice de la Bourse de Toronto, lequel est calculé à partir de 152 titres dont la combinaison ne reproduit qu'à titre exceptionnel des indications claires et nettes.

Le schéma relevé par M. Byrne constitue un exemple classique de ce qu'il est convenu d'appeler "la tête et les épaules", c'est-à-dire le genre de schéma le plus connu qui soit jugé significatif par ceux qui suivent la tendance des graphiques. Le schéma tire son nom de trois segments marqués, dont il se compose graphiquement — deux "épaules" entre lesquelles un "col" a été dessiné.

La première "épaule" a commencé à se manifester en janvier 1973. La deuxième est apparue en mars dernier.

Une fois un tel schéma complété, les statisticiens l'interprètent généralement comme indiquant que l'indice en question est susceptible de s'abaisser à un niveau qui se situe au moins aussi bas en-dessous du "col" que ce même col l'était en-dessous du sommet de la "tête". M. Byrne estime ainsi que ce point se situe aux environs de 167.

Quant au temps qu'il faudra pour que l'indice atteigne cette valeur, c'est là une tout autre question. L'étude du graphique ne fournit aucune indication au sujet du temps mis en cause, pas plus qu'elle ne permet de déterminer jusqu'à quel point l'indice poursuivra sa tendance à la baisse après avoir atteint cette valeur.

M. Byrne souligne à ce propos que les projections formulées à partir de graphiques ne sont fondées que sur quelques principes théoriques rudimentaires. Il s'agit essentiellement d'observer et de compiler des données en se disant que ce qui est déjà arrivé peut se produire à nouveau.

UNE RESPONSABILITE DES HOMMES D'AFFAIRES — Les propriétaires Jean-Paul Tremblay, Réal Marcotte et Julien Gravel, de Potvin & Tremblay Meubles, Ltée, de Chicoutimi, sont devenus d'ardents propagandistes de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ils soutiennent que l'aide à la Fondation est une responsabilité individuelle et commune de tous les hommes d'affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On voit sur la photo, dans l'ordre habituel, MM. Gilbert Gravel, solliciteur de la Fondation, Réal Marcotte, Jean-Paul Tremblay et Julien Gravel, propriétaires de "Potvin & Tremblay Meubles, Ltée", ainsi que Gaston Vachon, solliciteur de la Fondation et vice-président et directeur général du Progrès du Saguenay, Ltée.

La Banque de Montréal ouvre une filiale à Hong Kong

HONG KONG (AFP) — La First National Canadian Financial Corporation Ltd., qui appartient à la Banque de Montréal, vient de commencer son activité a Hong Kong.

M. Arnold Hart, le président de la banque, M. J. D. van Oenen, son vice-président et directeur général du département des affaires internationales, ainsi que M. Cornelis van Dongen, directeur de la Financial Corporation, étaient à Hong kong,pour en marquer l'inauguration.

M. Hart a indiqué, aujourd'hui à Hong Kong, au cours d'une conférence de presse, que le Canada était intéressé par le Pacifique et que cette implantation à Hong Kong était attendue depuis longtemps.

M. van Oenen a souligné que Hong Kong est un centre financier international très important et que la nouvelle opération contribuera à la promotion des échanges entre Hong Kong et le Canada.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu plus de bêtes à cornes sur le marché aux bestiaux à Montréal cette semaine que la semaine précédente et les vaches laitières en ont formé le gros.

Peu de bouvillons ont été offerts en vente et ils étaient de qualité ordinaire.

Le nombre de transactions de bêtes à cornes n'a pas été extraordinaire et ces animaux se sont vendus à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière.

Arrivages jusqu'à jeudi: 1098 bêtes à cornes; 875 veaux; 24 porcs; 8 moutons et agneaux.

Prix jeudi:

Bouvillons, de qualité ordinaire, $33-$46.

Génisses, de qualité ordinaire, $31-$38.

Vaches, D3, $33-$33.75; D4, $23-$32.75.

Taureaux, $28.50-$40.

On a reçu une centaine de veaux de plus que la semaine dernière. Les veaux destinés à la reproduction étaient cependant un peu moins nombreux. Ceux qui sont destinés à l'abattoir formaient la majeure partie des arrivages.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 84.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, .59 à .52 procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .45 à .47.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation, .47; pour nourrissage, procédé par rouleau ou vaporisation, .44 à .46 lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $12.50.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .08; procédé par vaporisation non hydroscopique, .20 à .23 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 78.1; A-gros, 75.6; A-moyens, 70.8; A-petits, 59.3.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros, 75; A-gros 73; A-moyens .68; A-petits, .57; A-peewee .33.

Pommes de terre: Québec, blanches No 1, $5.75 à $6.00 les 50 lbs; Ontario blanches No 1 $5.75 à $6.00 les 75 lbs; I.P.E., $4.65 à $4.75 les 50 lbs; N.B. $3.90 à $4.00 les 50 lbs; Caroline du Nord, $11.25 à $11.50 les 100 lbs; Caroline du Nord, $11.25 à $11.50 les 100 lbs; Virginie, $4.75 à $5.00 les 50 lbs; $9.50 à $9.75 les 100 lbs.

Il y avait deux arrivages.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes en monnaie canadienne:

Afrique du sud, rand	1.47
Allemagne, mark	.3930
Australie, dollar	1.47
Autriche, schilling	.0545
Belgique, franc	.0262
Bermudes, dollar	1.01
Brésil, cruzeiro	.1495
Bulgarie, lev	.5985
Chine, yuan	.5100
Danemark, couronne	.1680
Espagne,peseta	.0174
Etats-Unis, dollar	.9760
France, franc	.2095
Hongrie, forint	.0417
Inde, roupie	.1270
Italie, lire	.001560
Japon, yen	.003460
Mexique, peso	.0793
Norvège, couronne	.1845
Pays-Bas, florin	.3770
Pologne, zolty	.3210
Roumanie, leu	.0692
Royaume-Uni, livre sterling	2.3600
Suède, couronne	.2255
Suisse, franc	.3345
Tchécoslovaquie, couronne	.1900
Union Soviétique, rouble	1.30
Venezuela, bolivar	.2285
Yougoslavie, dinar	.0650

LA BOURSE

A Toronto

TORONTO (PC) — L'indice des pétroles de l'Ouest à la Bourse de Toronto était à la hausse jeudi pour la seconde journée consécutive, mais le virement sur l'ensemble du marché a été faible.

Les pétroles montent de 63 et atteignent 176.42, les aurifères, de 5.95 et atteignent 440.50, mais l'indice industriel recule de .13 et tombe à 180.17 et l'indice des métaux de base, de 1.07 et tombe à 77.41.

Des observateurs attribuent la montée des pétroles à la décision que le gouvernement britannique a prise de former une société nationale des pétroles et de s'assurer ainsi qu'il jouera un rôle de leader dans l'exploitation pétrolière dans la mer du Nord.

Les mines industrielles et les raffineries de pétrole sont des gagnants dans l'indice industriel, où on trouve quatre autre gagnants et dix perdants, dont les banques et les boissons alcooliques.

Le virement se situe à 1.31 million d'actions d'une valeur totale de $13.26 millions, contre 1.51 million d'actions d'une valeur totale de $13.69 millions la veille.

IU International Corp., qui a dit qu'elle augmentera son dividende trimestriel, a monté de 5-8 et atteint $10 3-4.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	156	190
Pertes	241	210
Inchangées	201	212
Total	598	612

Texasgulf Inc., qui a reculé de 1-8 et est tombée à $24, annonce qu'elle va augmenter de 11 cents son dividende trimestriel, le 14 septembre, et qu'elle le portera ainsi à 30 cents.

Labatt A recule de 3-4 et tombe à $21 3-4, la Banque de Nouvelle-Ecosse, de 3-4 et tombe à $33 1-4, Canada Packers C, de 3-4 et tombe à $18 1-2, Walker-Gooderham A, de 5-8 et tombe à $44 3-8 et Budd Automotive, de 1-2 et tombe à $7 1-8.

A Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours ont fléchi et l'activité a été faible jeudi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 506,300 actions, contre 612,400 actions mercredi.

Les banques reculent de 1.64 et tombent à 228.68, les industrielles, de .14 et tombent à 191.50, l'indice composé baisse de .10 et tombe à 182.39, alors que les services publics montent de .70 et atteignent 124.88 et les papeteries, de .66 et atteignent 114.60.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Jeu.
Gains	71	65
Pertes	92	121
Inchangées	53	61
Total	216	247

Magnasonic Canada, dont 14,700 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-4 et est tombée à $1 3-4.

Silver Stack, dont 27,300 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de un cent et atteint 58 cents.

QSP a monté de 1-2 et atteint $29 1-2 après que son conseil d'administration eut approuvé le partage des actions de la compagnie sur une base de deux actions pour une. Les actionnaires décideront par vote le 26 juillet si le partage en question doit être fait ou non. Celui-ci entrerait en vigueur le 30 août.

LES PETROLES

Les pétroles ont fléchi. Texaco Canada à $33 1-2 baisse de 1 1-4, Hudson's Bay Oil and Gas à $27, de 3-4, BP Canada à $13, de 1-4, Pacific Petroleums à $18 7-8, de 1-8, Total Petroleum à $7 3-8, de 1-8, alors que Dome Petroleum à $25 3-8 monte de 7-8, Gulf Oil Canada à $27 1-4, de 3-4, Shell Canada à $13 1-2, de 1-4 et Husky Oil à $16 1-2, de 1-8.

La Banque de Nouvelle-Ecosse recule de 1 1-8 et tombe à $33 1-8, la Banque de Montréal, de 5-8 et tombe à $15, la Banque Toronto Dominion, de 1-4 et tombe à $34 3-4, la Banque Provinciale, de 1-4 et tombe à $14 et la Banque d'Epargne, de 1-4 et tombe à $14 3-4.

Par contre, la Banque Royale monte de 1-8 et atteint $29 1-2 dans un virement de 6,725 actions. Elle se classe au huitième rang pour l'activité dans le secteur industriel.

La BCN monte de 3-8 et atteint $17 et la Banque de Commerce, de 3-8 également et atteint $23.

Grafton Group monte de 5-8 et atteint $25 5-8, Du-Pont du Canada, de 5-8 et atteint $29 5-8, Northern Electric, de 1-4 et atteint $23 1-4, Consolidated Bathurst de 1-4 et atteint $26, Alcan, de 1-8 et atteint $27 3-8, Brinco, de 1-8 et atteint $6 3-4, Moore, de 1-8 et atteint $47 5-8 et Domtar, de 1-8 et atteint $23 7-8.

Genstar recule de 1-2 et tombe à $16 1-2, Chrysler, de 3-8 et tombe à $14 1-2, Hawker-Siddeley, de 1-4 et tombe à $5 5-8, Falconbridge Nickel, de 1-4 et tombe à $42 et Canadian Pacific Investments, de 1-4 et tombe à $14 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, Dumont Nickel monte de trois cents et atteint 21 cents dans un virement de 14,000 actions.

A New York

NEW YORK (AFP-AP) — Séance irrégulière jeudi à Wall Street, où les cours ont fluctué étroitement en hausse ou en baisse dans une atmosphère modérément active.

Une certaine détérioration enregistrée en fin d'après-midi a provoqué un léger repli de l'indice des industrielles, qui a clôturé en baisse de plus de deux points, toujours à son plus bas niveau de l'année. Des achats sélectifs ont permis de soutenir en partie les cours, mais les milieux boursiers sont toujours dans l'ensemble pessimistes et redoutent de nouvelles hausses des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Une bonne partie de l'activité s'est concentrée sur les "glamours": certains ont regagné une partie du terrain perdu récemment, comme McDonald, qui gagne 2 1-4, Polaroid, qui progresse de 2 points et Disney, qui avance de 2 1-8. D'autres, ont à nouveau baissé, comme Avon, qui chute de 1 7-8 et Kodak, qui recule de 2 7-8.

Dans l'ensemble, nombre de compartiments terminent la séance sur une note irrégulière, en hausse ou en baisse d'une fraction, comme les aérospatiales, sidérurgiques, cuprifères, aluminiums et pneumatiques, de même que les grands magasins, tabacs, alimentaires, matériels de bureau et pharmaceutiques, où Abbott, cependant, avance de 1 3-8. Au Chapitre des baisses, l'on peut relever le léger repli des automobiles, chemins de fer, compagnies aériennes, papiers et mécaniques et la faiblesse générale des chimiques, où Monsanto continue à baisser et a perdu 1 5-8. Par ailleurs, les pétroles, mines d'or et aluminiums ont dans l'ensemble été soutenus, de même que les ordinateurs, électroniques et télévisions.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 2.50 et tombe à 759.62.

Le virement se situe à 14.64 millions d'actions.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Merc.
Gains	554	365
Pertes	780	1036
Inchangées	453	386
Total	1787	1787

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines et Alcan enregistrent des gains fractionnaires, McIntyre, Hirman Walker, Canadian Pacific et Inco subissent des baisses fractionnaires et Seagrams à $33 3-4 ainsi que Massey Ferguson à $15 5-8 restent stationnaires.

Céréales

WINNIPEG PC — L'activité a été pas mal grande jeudi dans le secteur des céréales à la Bourse des denrées de Winnipeg et les prix de ces produits ont monté.

Le lin gagne une vingtaine de cents, le seigle, environ cinq cents et le colza fluctue entre une baisse de 10 1-2 et un gain de 10.

Le virement mercredi a été de 477,000 boisseaux de lin, de 540,000 de seigle et de 1,853,000 de colza.

CHICAGO (AP) — L'allure était mixte dans le secteur des céréales à la fermeture du Board of Trade jeudi.

Il a plu dans une vaste partie du centre-ouest des Etats-Unis au cours des dernières 24 heures et cela a fait fléchir les prix de plusieurs céréales.

Le blé a perdu environ cinq cents, le maïs, quatre cents, et l'avoine, quatre cents également.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$137.75
Paris	$140.62
Francfort	$137.08
Zurich	$138.00
Hong Kong	$134.13
Beyrouth	$4,378 le kilo.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, jeudi, à $4.925 l'once de Troyes.

MOT MYSTERE

Problème no224 — 8 lettres cachées — THEME — LA CHIMIE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	E	I	nickel	rhénium	thulium
acide	eau	iode	niobium	rubidium	titane
aluminium	erbium	iridium	nitrogène	ruthénium	tôle
argent	étain	L	O	S	U
astate	europium	lanthane	osmiun	scandium	uranium
azote	F	lithium	oxygène	sel	V
B	fer	lutécium	P	sélénium	vanadium
bismuth	fluor	M	palladium	soufre	virginium
C	G	masurium	plomb	strontium	X
chlore	gadolinium	métal	polonium	T	xénon
cobalt	germanium	molybdène	potassium	technétium	Y
columbium	glucinium	N	praséodyme	terbium	ytterbium
D	H	néodyme	protactinium	thallium	Z
dysprosium	hafnium	néon	R	thorium	zinc
			radium		zirconium

La réponse du problème précédent: humour

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	A	M	S	V	A	N	A	D	I	U	M	C	O	B	A	L	T	A	N	P
2	P	Z	U	I	O	D	E	T	H	U	L	I	U	M	A	M	L	I	G	R
3	R	I	O	I	L	I	M	U	I	R	O	H	T	T	U	U	A	A	A	A
4	O	S	N	T	B	C	T	N	E	G	R	A	E	I	M	T	D	D	P	S
5	T	V	E	E	E	R	O	C	G	L	F	M	M	I	E	O	I	S	O	E
6	A	S	I	L	O	L	E	L	I	L	Y	S	N	N	L	U	T	U	T	O
7	C	C	E	R	O	N	U	T	U	D	O	I	E	I	M	R	F	P	A	D
8	T	A	N	P	G	C	H	O	O	M	U	D	N	L	O	R	R	L	S	Y
9	I	N	A	I	I	I	R	E	X	M	B	I	R	N	E	U	E	O	S	M
10	N	D	T	N	U	E	N	M	U	Y	U	I	T	H	E	N	F	M	I	E
11	I	I	I	M	D	A	U	I	L	M	G	I	U	M	E	T	I	B	U	P
12	U	U	T	I	H	I	B	O	U	M	U	E	N	M	U	N	A	U	M	A
13	M	M	C	T	C	R	M	I	M	M	U	I	N	O	U	I	I	T	M	L
14	U	A	N	E	E	U	T	U	U	H	U	I	S	E	C	I	D	U	S	L
15	I	A	T	T	I	E	I	I	T	X	O	I	N	O	G	R	N	I	M	A
16	L	U	T	N	N	P	D	U	E	B	T	I	R	E	R	O	I	A	R	D
17	L	Y	F	H	O	I	M	N	I	O	C	E	A	U	H	P	R	Z	R	I
18	A	A	C	R	B	S	O	U	L	K	Z	I	N	C	S	T	S	T	M	U
19	H	E	U	U	I	N	M	E	E	C	H	L	O	R	E	A	U	Y	I	M
20	T	E	R	B	I	U	M	L	G	E	R	M	A	N	I	U	M	R	D	N

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abby Glen	500	375	365	375		+25
Aby Gln w	100	115	115	115		+15
Abitibi	4090	$11½	11⅛	11½	+	¼
Acme Gas	1000	11½	11½	11½		
Acres Ltd	z16	$6¾	6¼	6¾		
Acres A pr	156	$38⅜	38⅜	38⅜	−	⅜
Acres wt	z16	28	28	28		
A.G.F.M	300	170	170	170		−10
Agnico E	4950	$7	6¾	7	−	⅛
Agra Ind	850	$7	6⅝	6⅝	−	⅜
Akaitcho	5800	190	179	185	+	5
Albany	1000	39	39	39		
Alt East G	100	465	465	465	−	5
Alta Gas A	1350	$12¾	12½	12¾		
Alta G E p	300	$23	23	23		
Alcan	4925	$27½	27	27½	+	¼
Algo Cent	325	$11	11	11		
Algoma St	6085	$25⅞	25⅜	25½	−	¼
All-Can B	4000	260	260	260	−	5
Allarco Dv	700	$9⅞	9⅜	9⅜	−	⅛
Alminex	5100	$5⅜	5¼	5¼	−	⅛
Alpa Ind	1200	$7½	7⅜	7½		
Alum 4½ p	z50	$32½	32½	32½		
Am Bonza	2700	215	190	215		+25
Am Eagle	500	80	80	80	−	5
A Quasar P	900	$10½	10	10	−	½
Andres W	1000	$11	10¾	10¾	−	½
Anglo-cn	250	$18⅜	18	18⅜	+	½
Ang U Dev	3500	95	94	94	−	1
Aquitaine	300	$22¼	22⅛	22¼	−	⅛
Argosy	1000	15½	15½	15½	−	2½
Argus B pr	z25	$29¼	29¼	29¼		
Argus C pr	100	$11	11	11		
Asamera	4150	$7⅝	7½	7½	+	¼
Ashland C	600	$7⅜	7	7	−	⅜
Asoc Porc	3557	115	113	115	−	2
Atco A	1000	$13¼	13	13¼	+	¼
Bad Boy	300	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅛
Ballndery	7000	105	100	105		+10
Banister C	1200	$6⅛	6	6	−	¼
Bankeno	400	310	310	310		+10
Bank B C	300	$23	23	23	+	⅛
Bk Mtl	13113	$15⅜	15	15⅛	−	⅜
Bank N S	2613	$34⅛	33¼	33¼	−	¾
B Cdn Nat	100	$17	17	17	+	⅜
Barex	1000	10	10	10	−	1
Bay Mils p	160	$9¾	9¾	9¾	−	¼
Bell Can	14230	$41½	41	41½	+	⅜
Bell A pr	427	$41¾	41	41¾	+	1
Bell B pr	1210	$42⅛	42	42	−	½
Bell C pr	400	$27¼	27	27	−	⅛
Beth Cop	230	$11¼	11⅛	11¼	+	½
Big Nama	2500	22	22	22		
Bl Hawk	2800	40	40	40	−	2
Block Bros	700	295	295	295	+	5
Bowater	200	305	305	305		
Bow Valy	1550	$18¼	18	18¼	+	¼
BP Can	3330	$13¼	13	13	−	⅛
Bralor Res	z50	120	120	120		
Bralsa	100	325	325	325		
Bramalea	1300	470	470	470		
Brascan A	8485	$13½	13¼	13¼	−	⅛
Brenda M	2100	$5½	5⅜	5⅜	+	⅛
Brinco	1035	$6⅝	6⅝	6⅝		
Br.Am Bnk	125	$14½	14½	14½	−	½
BC Forest	1000	$14¼	14	14		
BC Frest p	z25	$33¾	33¾	33¾		
BC Pack B	z25	$32	32	32		
BC Sugar A	200	$18¾	18½	18½	−	¼
BCPh 4¾ p	z5	$50	50	50		
BCPh 4.84	z20	$12⅜	12⅜	12⅜		
BCPh 5.15	z5	$51½	51½	51½		
BCPh 6 pr	z5	$63½	63½	63½		
BCP4 6.80	550	$18¼	18	18		
BCP 7.04 p	100	$19	19	19	−	¼
Broul R	1300	50	50	50	−	2
Brunswk	1500	400	385	385		−15
Budd Auto	1460	$7⅜	7⅛	7⅛	−	½
Budd A w	z15	315	315	315		
Bulora Cor	2700	145	135	145		+10
C						
Cad Frvw	300	$13⅝	13½	13⅝	+	⅛
CAE Ind	363	$8¼	8⅛	8⅛		
Cal Pow	859	$22¾	22¾	22¾	−	⅛
Cal P 4½ p	z5	$49½	49½	49½		
Cal P 5 p	200	$60¼	60	60¼	−	3¼
Cal P 7 p	z30	$86½	86½	86½		
Cal P 7½p	z15	$88	85	85		
Camfl	14665	$15¾	14⅛	15⅜	+	1¼
Cam Chib	2100	485	475	480		
Camp RL	4810	$35¼	34	35¼	+	¼
Campau A	550	$7¼	6⅞	6⅞	−	⅜
Can Cem L	400	$11⅜	11⅛	11⅜	+	⅜
C Cem L p	280	$15¾	15¾	15¾	+	⅛
C Geother	2500	89	84	88	−	2
C Nor West	2350	$5	490	5		
C Pakrs C	9100	$19	18½	18½	−	¾
Can Perm	4670	$16⅛	16⅛	16⅛		
CS Pete	9100	320	300	300		−10
C Tung	100	370	370	370		+10
C Arrow	19500	40	38	39	+	4
C Cabl	21100	$13⅛	13	13	−	¼
Cdn Can A	175	$8½	8½	8½		
Cdn Cel	1278	$5	490	490		−22
C Curtis	z200	42	42	42		
C Ex Gas	5800	275	265	265		
CGE pr	z75	$22¾	22¾	22¾		
C Homestd	3800	410	390	400		+10
C Hydr	700	$6⅜	6¼	6¼	+	¼
C Imp Bank	2802	$23	22⅞	23		
CIGO	18570	$7	6½	6½	−	¼
CIL	881	$20½	20¼	20½	+	⅜
CIL pr	z50	$42½	42½	42½		
C Lencour	9000	14	13½	14	+	1
C Manoir	300	365	365	365	−	5
C Malart	3000	22	21	21	−	1½
C Marconi	z5	260	260	260		
C Merrill	1300	255	255	255		+10
C Occdental	400	$8¼	8¼	8¼		
CP Inve	410	$14⅜	14⅜	14⅜		
CP Inve pr	720	$29	28½	28½	−	½
CP Inve w	5750	130	125	127	−	1
CP Ltd	11900	$13⅝	13⅜	13½	−	¼
CPL A p	810	$9	8¾	8¾		
C Reserve	100	305	305	305		
CRenol A p	100	$12	12	12	−	2
Cdn Sup O	1200	$35½	35¼	35½		
Cdn Tire	220	$37½	37½	37½	−	1
Cdn Tire A	890	$37¾	37½	37⅝	−	⅛
CUtil 6 pr	z10	$61	61	61		
C Util w	300	220	220	220		+35
C Vickers	100	$17	17	17	−	¼
Canbra	700	310	305	305		
Candel Oil	z37	$10⅛	9⅞	10⅛		
Canron	z100	$20⅝	20⅛	20⅛		
Capit Div	1000	34	34	34	−	1
Carl OK	3000	239	235	235	−	4
Carl OK A p	z10	$19¼	19¼	19¼		
Cassiar	2042	$5⅞	5⅜	5⅜	−	¼
Cassidy p	300	$7½	7½	7½		
Celannese	1575	$5⅞	5¾	5⅞		
Celan 175 p	600	$18	18	18	−	½
Cent Pat	z400	87	87	87		
CFCN	100	$5⅛	5⅛	5⅛	−	⅜
Charter Oil	700	400	400	400		
Chemaloy	2100	242	238	241	+	5
Chib Kay	7000	22	22	22	−	1
Chib M	1000	35	35	35	−	1
Chieftan D	2500	$6¾	6¼	6¼	−	¼
Chimo	1000	110	110	110	−	1
Chrysler	5245	$14¾	14½	14½	−	¼
Coch Will	5150	155	143	155		+15
Cokfield	200	400	400	400		−10
Ccin Lake	4000	20	20	20		
Compr Ap	100	$11	11	11	−	½
Cominco	665	$27⅞	27¾	27¾	+	¼
Com Cap	500	180	180	180		
C Holiday I	z30	$6⅛	6⅛	6⅛		
CH Ins A p	550	$24¼	24	24		
Computel	z10	350	350	350		
Coniagas	7200	175	170	170		−10
Conn Chm	200	405	405	405		−25
Con Bath	1568	$26¼	26	26	+	¼
Con Bath p	925	$16¼	16⅛	16¼	+	⅛
Con Bath w	1500	73	70	73	+	3
C Bath 68 w	100	$12¼	12¼	12¼	−	⅜
Con Bldg	1300	260	260	260		
C Durham	3500	80	80	80		
C Marben	2100	61	60	61	+	1
C Morisn	1600	160	151	160		
Cons Pipe	500	285	285	285		−15
C Prof	12000	83	78	83	+	5
C Rambler	1600	256	251	251	−	5
C Rexspar	1500	19	19	19	+	3
Con Textle	900	325	320	320	−	5
Con Distrb	4450	$6⅜	6¼	6¼		
Cons Gas	3685	$14¼	13¾	13¾	−	½
Cornat Ind	4300	475	465	465		−10
Coronatn	100	310	310	310		−15
Coseka R	2700	165	160	165	+	3
Courvan	5000	14	13½	13½		
Craigmt	1175	$5	465	475		−50
Crain R L	350	$10¼	10¼	10¼	+	⅛
Crestbrk	500	$5¼	5	5¼	−	½
Cstland	5000	22	21	21		
Crwn Life	200	$60	60	60	−	1
Crush Intl	600	$7¼	7⅛	7¼	+	¼
Cuvier M	3300	135	131	131	−	4
D à G						
Daon Dev	1200	$8¼	8	8	−	⅛
Decca R	2000	280	275	280	+	5
Deltan Ltd	200	$5½	5½	5½	+	¼
Denison	1065	$39⅜	38¾	38¾	−	¼
Dicken	17300	$9⅞	8⅜	9¼	+	½
Discovry	480	187	187	187	−	3
Distl Seag	2745	$33¼	33	33	+	⅛
Doman I	650	$5¾	5½	5¾	+	¼
Dome	1070	$45	44½	45	−	1
Dome Pete	8000	$26	25	25¼	+	½
D Explor	See list below.					
Dofasco	3500	$28	27¾	28	+	¼
Dom Store	160	$14⅝	14⅝	14⅝	−	⅛
D Textle	1300	$10⅛	10	10		
Domtar	6463	$23⅞	23⅝	23⅞		
Dover pr	100	$6⅝	6⅜	6⅝	−	⅜
Du Pont	400	$29⅞	29½	29⅞	+	⅞
Dustbane	100	$6¼	6¼	6¼	−	¼
Dylex Ltd	100	$5⅞	5⅞	5⅞		
Dylex L A	200	$5⅝	5⅝	5⅝		
Dynasty	1600	$7⅞	7½	7½	−	¼
East Mal	2500	$5½	5¼	5⅜	+	⅛
East Sull	z55	255	236	236		
Electro A	350	$7¼	7	7¼	−	¼
Elect Asoc	200	245	240	245		
Emco	1000	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Exquisite	100	190	190	190		
Extndcar	400	$5⅜	5⅜	5⅜		
Extndcar w	z50	140	140	140		
Falcon C	2450	$10	9¾	9¾	−	⅛
Falcon	360	$42¼	42	42	−	¾
Fed Ind Ltd	600	$5⅞	5¾	5⅞	+	⅛
Fields S	300	$14½	14½	14½	−	¼
Finning T	z25	$9	9	9		
F Mar	1000	40	40	40	−	3
F Orenada	z11	11	11	11		
Foodcrp L	200	130	130	130		
Foodex S	156	400	400	400		
F Seasons	250	$5¼	5¼	5¼		
Fraser A	447	$23	23	23		
Frobex	1000	20	20	20		
Fruehauf	300	$7½	7½	7½		
Gaz 5.40 p	100	$54¼	54¼	54¼	−	8¾
Gaz 5½ p	z5	$55	55	55		
Gen Baker	z25	325	325	325		
Gen Distrb	400	$6¾	6½	6½	−	¼
GMC	486	$44⅛	43¾	43¾	−	¼
Genstar L	5800	$16⅞	16½	16½	−	½
Gnstar L w	100	475	475	475		
Gnt Masct	1500	93	93	93		
Gibraltar	500	$8⅜	8¼	8¼	−	⅛
Glendale	300	355	350	350		−10
Goldund M	z200	50	50	50		
Gozlan	250	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Granduc	200	190	190	190		− 9
GL Paper	600	$20½	20½	20½		
Gt W Life	400	$55½	55½	55½	−	½
Gt West S	1000	445	445	445	−	5
Greb I B	300	$15	15	15	+	½
Greyhnd	900	$15⅝	15⅝	15⅝	−	⅛
Guar Trst	463	$6¾	6¾	6¾	−	⅛
Gulf Can	5325	$28	26⅜	27⅜	+	⅞
Gulf Corp	z20	$19⅛	19⅛	19⅛		
Gulfstrem	2000	50	47	47	−	3
H à L						
H Group	1400	415	415	415		−10
Hardee	4500	99	98	98		
Hard Crp A	z20	$5⅜	5⅜	5⅜		
Hard Crp C	z10	$5¾	5¾	5¾		
Harris J S	1150	370	365	370	+	5
Hawker S	800	$5⅝	5½	5⅝		
Holinger A	390	$28½	28½	28½		
Home A	3050	$34¼	33¾	34¼	+	¼
Home B	2000	$32¾	32½	32½		
Houston O	600	177	170	170		
Hud Bay A	195	$18⅝	18⅝	18⅝	+	¼
H Bay Co	4504	$15¼	15⅛	15¼		
HB Oil Gas	300	$27	26⅞	27		
Huron Eri	400	$22	21⅞	21⅞	−	⅛
Husky Oil	4780	$16½	16⅜	16½	+	⅛
Husky E w	2500	$6¾	6½	6½	−	¼
Hydra Ex	1000	69	68	69	+	8
IAC	100	$15¼	15¼	15¼	−	⅛
IAC wt	3060	280	275	275		
Imasco A	1725	$26¼	25⅞	26¼		
Imasco A p	1393	335	325	325		−10
Imoil A	18760	$28¼	27⅝	28	−	⅛
Indal Can	200	$11	10¾	10¾	−	⅛
Indusmin	z4	$7⅞	7⅞	7⅞		
Inglis	700	$12¾	12¾	12¾		
Inland Gas	255	$9	9	9		
Intrmetco	1300	460	450	450	−	5
IBM	z40	$190⅛	188	189		
IMC	125	$27⅞	27⅞	27⅞	−	3⅞
Int Mogul	500	$6⅞	6⅝	6⅝		
I Mogul A	150	$12½	12½	12½		
Inco	14615	$25⅝	25½	25⅝	+	⅛
Int Obaska	1000	26	26	26	+	1
Interpool	200	$11½	11½	11½	−	¼
Intpr Pipe	2607	$14½	14¼	14¼	−	⅛
Int Pipe w	200	282	282	282		−13
Ipsco	550	$15½	15¼	15¼	−	⅜
Inter Tech	1000	16	16	16	+	½
Inv Grp A	2385	$6⅞	6¾	6⅞		
Inv Grp 5 p	200	$14⅜	14¼	14⅜	−	⅛
Iron Bay T	2500	475	475	475		
Irwin T A	z60	270	240	240		
Iso	800	131	131	131	−	2
IU Intl	13237	$10¾	10	10¾	+	⅝
Ivaco Ind	1200	$12¾	12½	12¾	+	¼
IWC Com	100	122	122	122	−	3
Jannock	300	$5¾	5¾	5¾	+	⅛
Jannock A	100	$12½	12½	12½	−	½
Jannock B	z100	$11¾	11¾	11¾		
Jelex	See list below.					
Jorex Ltd	500	36	36	36	−	1
Kaiser Re	3100	380	370	380		+10
Kaiser w	8200	175	170	175	+	1
Kam Kotia	1000	79	79	79	+	1
Kaps Tran	625	220	220	220		
Keen Ind	350	$5¾	5⅜	5¾	+	½
Keeprite B	300	$6⅞	6⅞	6⅞		
Kelly D A	200	480	480	480		−20
Kelsey H	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
Kenting	200	475	475	475		+10
Kerr Add	583	$12	11¾	11¾	−	¼
K Anacon	1000	32½	32½	32½	+	2½
Koffler	450	$5¼	5⅛	5⅛		
Labat A	15151	$22⅛	21¾	21¾	−	¾
Labatt A p	100	$22⅛	22⅛	22⅛	−	⅜
Laidlaw T	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	−	¼
LOnt Cem	300	305	305	305		
L Shore	2050	455	445	450		−25
Laura Sec	1000	$7¼	7¼	7¼	+	⅛
Lau Fin	1198	$8⅛	8	8	−	½
Leigh Inst	900	225	220	220	−	2
Levy	100	$12	12	12		
Levy A pr	200	$5¼	5⅛	5⅛		
Lincoln Tr	100	$10⅞	10⅞	10⅞	−	⅜
LL Lac	237	215	215	215	+	5
Lob Co A	3100	$7	6⅜	7	+	⅛
Lob Co B	1905	$7	6⅜	7	+	⅛
Lochiel	3350	159	155	155		
Loeb M	z25	300	300	300		
Lost River	400	299	299	299	+	4
Lytton M	300	155	150	155		
M à O						
MB Ltd	1410	$25	24¾	25	+	¼
Madeline	1200	440	435	435	−	5
Madsen	5800	175	162	175		+10
Magna Int	200	$9	9	9		
Magnason	5200	180	175	175	−	5
Magnetcs	1500	48	48	48	−	3
Maislin I	100	$5½	5½	5½	+	½
Majst Wil	2300	445	430	445		
Malartic	100	150	150	150	+	5
Man Bar	2310	107	101	101	−	8
M Lf Mills	z50	$20¾	20	20¼		
Maritim	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+	⅛
Martim A p	300	$8	8	8	−	¼
Markel F	300	350	350	350		−25
Martin	15500	32½	32	32½	+	½
Mass Fer	5670	$15½	15¼	15⅜		
Matchan	2000	15	15	15	+	1
Matt	15200	$14½	14⅛	14½	+	¾
Mc Adam	1000	37	37	37	+	2
Mc Intyre	665	$30¼	30	30¼	−	½
McLaghln	100	$13½	13½	13½	−	⅛
McLagn w	100	$5¾	5¾	5¾	−	⅜
Melton R E	300	325	325	325		−15
Mentor	100	167	167	167	+	2
MEPC	500	$8¼	8¼	8¼	+	⅛
Mercantil	1520	$16⅞	16⅞	16⅞	+	⅜
Meta Uran	2000	15½	15½	15½		
Met Stors p	z50	$15⅛	15⅛	15⅛		
Met Trust	z11	$20¼	20¼	20¼		
MICC	400	$10¾	10¾	10¾		
MICC r	1150	10	9	9	−	1
Microsyst	4206	425	405	425		
Mindamr	270	185	185	185	+	8
Molson A	2006	$20⅜	18	20⅜	−	⅜
Molson B	z16	$17⅞	17⅞	17⅞		
Monarc W	300	175	175	175		
Moore	11215	$47½	47⅜	47⅜	−	⅛
Multi-Mi	500	47	47	47		
Multi Acc	700	375	375	375		
NaChrs I	1400	$6⅛	5¾	5¾	−	¼
N Hees Ent	100	223	223	223	+	2
Nat Sea A	200	$10½	10½	10½		
Nat Trust	z4	$14½	14½	14½		
N BU Mine	2100	340	340	340		+15
Neonex	7900	200	197	200	+	5
NB Tel	z126	$12	11¾	11¾		
New Cal	500	22	22	22	−	½
Newconx	1000	450	450	450		+15
N Goldvue	4500	11	10½	10½	−	1½
N Kelore	5300	31	30	31		
N Provid D	500	30	30	30		
N Senator	3000	20	20	20	−	2
Nfld LP	z50	$10⅞	10⅞	10⅞		
Noble M	500	46	46	46	−	2
Noranda A	1681	$36¾	36½	36½		
Norlex	See list below.					
Normick P	600	375	350	350		−25
NCO	10200	325	305	310	−	5
Nor Ctl G	2785	$10	10	10		
Nor Ctl B p	1500	$20	20	20		
Nor Ctl 65p	z12	$27¼	27¼	27¼		
Nor Ct 150 p	1450	$19½	19¼	19¼	−	¼
Nor Ctl w	200	225	225	225		+10
Nor Elect	375	$23¾	23¾	23¾	+	½
Northgat	2400	480	460	460		−20
Northld	4000	16	16	16	−	1
N Rock	8000	11	10	10	−	1
NRD Min	2000	42	42	42	−	3
Nudlama	3300	113	108	110	+	5
Numac	1650	$11⅜	11	11	−	½
Nu-Wst A	350	$6¼	6	6	−	¼
NW Fin	400	111	111	111	−	4
Okwd	16300	140	122	133	+	7
Obrien	2000	64	63	63	−	2
Occdentl Pt	1900	$8½	8¼	8⅜	−	¼
Ocelot Ind	1500	440	420	430		−15
Oil Patch	1000	215	205	205		−10
Orchan	1100	405	400	400	−	5
Orlando R	100	$10	10	10		
OSF Ind	2900	$5⅜	5⅜	5⅜		
Oshawa A	325	$5¾	5¾	5¾		
P à S						
Pac Copper	1000	57	53	53	−	7
Pac Pete	2485	$18⅞	18⅝	18⅝	−	¼
Pac West A	250	$8¼	8	8	+	⅛
Page Pet	125	165	165	165	+	5
Pamour	7500	$13¼	12⅞	13¼	+	1
Pancana I	1900	120	118	120	+	4
PanCdn P	1550	$9⅜	9¼	9⅜	+	⅛
Pan Centr	1400	144	140	140	+	5
Pango Gld	230	135	135	135	−	5
P Ocean	10139	$9½	9	9⅛		
Patino N V	z15	$19¾	19¾	19¾		
Paulin	z10	400	400	400		
Pe Ben O	200	$5¼	5¼	5¼	−	⅛
Peel Elder	800	$13	13	13		
Peerless	100	$5	5	5		
Penningtn	300	$8⅜	8⅜	8⅜	+	¼
P Jewl A	600	$5⅛	5⅛	5⅛	−	⅜
Petrofina	116	$19⅞	19⅞	19⅞	−	⅛
Peyto Oils	3950	$5¼	490	495	−	5
Phillips Cb	100	$10⅞	10⅞	10⅞	+	¼
Pick Crow	z300	79	79	79		
Pine Point	1065	$31¼	30⅝	31¼	+	¼
Pinnacle P	2500	30	29	30	+	1
Pitt Eng C	740	$10⅜	10⅜	10⅜	−	⅛
Place G	4000	35	33	33	−	2
Placer	1497	$19¼	19	19	−	½
Pominex	3000	55	52	52	−	3
Pow Corp	5800	$10⅞	10¾	10¾	−	⅛
Pow Crp pr	250	$25⅛	25⅛	25⅛		
Pow C 5 pr	300	$11¼	11¼	11¼		
Prado Exp	400	200	200	200		+10
Precamb	3100	131	130	130		
Pre Cable	z50	$8⅛	8⅛	8⅛		
Preston	1250	$12⅛	12	12	−	⅛
Price Co	375	$13¼	13⅛	13¼	+	¼
Prov B Can	z2	$15	15	15		
Pure Silv	300	190	190	190		−10
Pursides	3000	165	165	165		
QCI Ind A	5500	53	51	51	−	2
Qasar Pet	200	310	310	310		+10
Que Man	5000	20	20	20	−	1
Q Mattgmi	7000	48	43	48	+	6
Que Sturg	5750	$6⅜	6⅛	6¼		
Ram	2900	250	241	241	−	4
Rang	22355	$23½	22⅛	23½	+	1⅛
Rnk Org A	600	385	370	370		−10
Rayrock	500	105	105	105	+	3
Redpath I	z25	$21¾	21¾	21¾		
Redstone	1000	12	12	12	−	2
Reed S A	10815	$7¾	7½	7½	+	⅛
Reid Litho	350	$41	41	41		
Reitman	200	$9½	9½	9½		
Reitman A	600	$7½	7½	7½		
Rembrant	100	$6¾	6¾	6¾	−	⅛
Revelstk	400	$9	9	9	+	⅛
Revnu Prp	6653	130	126	126	−	4
Rileys D	500	120	120	120		
Rio Algom	200	$25¾	25¾	25¾	+	½
Rolland	500	$9	9	9	+	¼
Roman	720	$9⅜	9	9¼	+	¼
Ronyx Cor	2000	100	100	100		
Rothrm A p	z20	$70	69½	69½		
Rothrm 2p	500	$14½	14½	14½		
Royal Bnk	8596	$29½	29¼	29⅜		
Russel A	2950	$17½	17⅜	17⅜	−	⅛
StL Corp p	z50	$64	64	64		
Sayvette	600	210	200	200		−40
Schneid b p	3700	$9⅜	9½	9⅜	+	⅛
Scot York	2900	180	175	175	−	5
Scot Paper	z

Il y a cinq ans, Edward Kennedy était impliqué dans un accident mortel

EDGARTOWN, Massachussets (AP) — Il y a tout juste cinq ans, quelques habitants d'une paisible station balnéaire américaine devenaient tout à coup des célébrités nationales lorsqu'une jeune femme, Mary Jo Kopechne, trouvait la mort dans une voiture conduite par le sénateur Edward Kennedy.

Aujourd'hui, la population de cette petite ville, Edgartown, est toujours hantée par cette affaire, alors que se poursuit le débat sur l'accident qui s'est produit le 18 juillet 1969 au pont de Dike, sur l'île de Chappaquiddick, Massachussetts, non loin d'Edgartown.

"Quand Kennedy annoncera qu'il se présente à l'élection présidentielle, cette affaire reviendra tout entière à la surface. Ils vont la décortiquer morceau par morceau. Cela va continuer encore et encore", se lamente M. Leslie Leland, pharmacien local qui fut le premier juré pendantl'enquête du grand jury sur l'accident.

L'ACCIDENT

Le soir du 18 juillet, une réception était donnée dans une propriété de Chappaquiddick, en l'honneur de dix jeunes femmes qui avaient participé en 1968 à lacampagne présidentielle de Robert Kennedy, au cours de laquelle celui-ci fut assassiné.

Le sénateur Edward Kennedy a raconté, après l'accident, ce qui s'est passé ensuite: "Vers onze heures du soir, je suis parti avec Miss Kopechne pour la reconduire à son hôtel près d'Edgartown. En chemin, je me suis trompé et j'ai quitté une route goudronnée pour prendre une route cahoteuse qui mène au pont de Dike. La voiture a plongé du pont dans un bassin. J'ai pu regagner la berge mais pas Miss Kopechne. J'ai alors plongé sans succès pour tenter de la sauver. Esnuite, je suis retourné à la propriété et ai ramené deux amis qui ont également essayé en vain de la sauver".

Le sénateur Kennedy a regagné l'auberge où il était descendu, et n'a signalé l'accident que le lendemain matin.

Plaidant coupable de délit de fuite, il fut condamné à deux mois de prison, avec sursis.

En janvier 1970, une enquête était ouverte. Le juge a conclu que M. Kennedy et Miss Kopechne n'avaient pas l'intention de retourner à Edgartown et que le sénateur roulait trop vite, en franchissant le pont.

Un grand jury s'est ensuite saisi de l'affaire mais sans aboutir à aucune conclusion. Pour la justice, le dossier était classé. Pour les habitants des environs, elle ne faisait que commencer.

LES SUITES

"Je pense que c'est dégoûtant. Tout simplement dégoûtant. Pourquoi reparler sans cesse de cette affaire?" demande M. William Parker, tenancier de l'auberge où le sénateur Kennedy est revenu le soir de l'accident.

Aujourd'hui encore, l'île de Chappaquiddick et le pont de Dike sont des centres d'attraction pour des milliers de touristes chaque été.

"C'est tout simplement incroyable, constate Mrs Edith Potter, une habitante de la région. Même en hiver, des gens viennent ici simplement pour regarder le pont".

Sur cette île à majorité républicaine, l'opinion est toujours divisée quant à savoir si justice a été faite. Mais presque tous conviennent que cette affaire a envahi leur vie privée.

M. Edmund Dinis, procureur du district, affirme qu'il n'a pas pu être réélu à cause de cet événement: "Les "pro-Kennedy" pensent que j'ai poussé l'affaire trop loin, et les "anti-Kennedy" pas assez loin", explique-t-il.

Le chef de la police, Dominic Arena, qui a inculpé le sénateur, déclare que l'accident a changé sa vie. "Combien de chefs de police de petites villes ont terminé leur carrière avec leur photographie et leur nom publiés partout?"

Il a retiré une demande pour être muté à Alexandria, Virginie, après avoir découvert que le sénateur Kennedy possédait une propriété dans la ville. Il a finalement été affecté à Essex Junction, Vermont.

Procureur spécial du comté en 1969, M. Walter Steele a été promu juge au tribunal de district qui a condamné M. Edward Kennedy. "Cela sera mentionné dans ma nécrologie, fait-il remarquer. Après avoir participé à l'affaire en qualité de procureur, j'ai été traité différemment par les tribunaux et les juges. Les gens me connaissent et je suis certain que j'ai bénéficié d'une espèce de distinction équivoque", reconnaît-il.

L'homme-grenouille John Farrar, qui a dégagé le corps de Miss Kopechne et déclaré qu'elle aurait pu être sauvée si l'accident avait été immédiatement signalé, se plaint pour sa part de continuer à recevoir des coups de téléphone et des lettres de personnes estimant qu'il a voulu "détruire Kennedy". Il précise qu'il a reçu, le mois dernier, une menace de mort.

BRIDGE

Le contrat d'abord

Avant de songer aux levées supplémentaires il convient tout d'abord d'assurer le succès du contrat. Il y a même des cas ou une distribution légèrement défavorable est souhaitable.

Ceci se présente alors qu'en compétition vous vous êtes arrêté à une simple manche alors que certains compétiteurs ambitieux auront recherché un chelem.

Donneur: Nord
Tous vulnérables

Pi- A-D-9
Co- A-9-6-3
Ca- A-V-8
Tr- A-8-7

	N	
Pi- V-7-5-3		Pi- 8
Co- 8	O	Co- D-V-5-2
Ca- R-9-6		Ca- D-7-4
Tr- D-V-9-3-2		Tr- R-10-6-5-4
	S	

Pi- R-10-6-4-2
Co- R-10-7-4
Ca- 10-5-3-2
Tr- néant

Nord	Est	Sud	Ouest
1-trèfle	passe	1-pique	passe
2-S-A (1)	passe	3-coeurs	passe
4-coeurs	passe	passe	passe

(1) Par son saut à 2-S-A Nord indique une main balancée présentant 19- ou 18 points.

Entame: - dame de trèfle.

Le déclarant coupe la dame de trèfle d'entrée, puis monte au Mort par l'as de pique. Sur l'as de trèfle le déclarant dispose d'un carreau, puis coupe le dernier trèfle du Mort.

A ce moment un partage 3-2 des piques et des coeurs chez les adversaires permettrait au déclarant de totaliser douze levées, les pertes étant limitées à un atout.

Il faut dire que Sud s'étant limité à une simple manche ne souhaite aucunement une distribution très favorable et veut en premier lieu assurer le succès de son contrat.

Comme il ne peut y avoir aucune possibilité de réaliser douze levées sans un partage favorable des piques, le déclarant en fait donc suivre le quatre vers la dame et alors qu'Est coupe, ainsi disparaît la possibilité des douze levées.

Il est heureux que le déclarant n'ait pas sondé le partage des atouts avant celui des piques car en ce cas en revenant continuellement à trèfle, Est aurait provoqué la perte du contrat.

Après la coupe de la dame de pique, refusant d'accorder au déclarant coupe et défausse, Est change au quatre de carreau et le roi force le jeu de l'as.

Evidemment tout en étant assuré d'une autre levée à cette suite, Est aurait pu revenir de l'un de ses honneurs d'atout, mais en ce cas il aurait permis au déclarant de réaliser onze levées.

En effet le changement à l'atout aurait été pris par le Mort et une nouvelle coupe d'un pique aurait été offerte à Est.

Par la suite le déclarant aurait pu reprendre la main par son roi de coeur tout en épuisant Est à l'atout, alors que le Mort aurait disposé de deux carreaux, onze levées auraient donné au déclarant un résultat très enviable.

Le déclarant appelle maintenant un petit coeur vers son roi et comme le Mort prend le retour de son as, ceci est encore insuffisant pour épuiser Est.

Finalement une levée devra être cédée à la dame de carreau ainsi qu'au dernier atout d'Est et ainsi le contrat n'est réalisé que de justesse et ceci parce que le déclarant n'a pas péché par abus de confiance.

Noël DUCHESNE

MOTS CROISÉS

problème: no 222

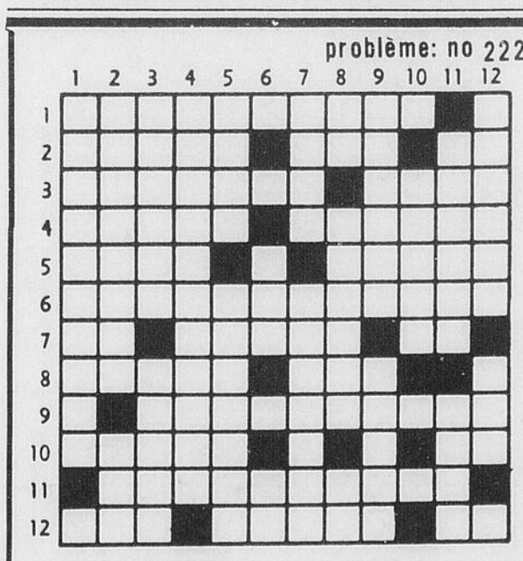

HORIZONTALEMENT
1- Pièce de harnais qui couvre l'arrière du cheval.
2- Etablissement où l'on enseigne.-- Déesse marine.-- Infinitif.
3- Salle où sont les lits. --Se dit d'un navire sans chargement.
4- Ville de Suisse.--Etat gouverné par un émir.
5- Désavouer.-- Abri.
6- Traitements des eaux industrielles pour en éliminer la silice.
7- Altesse Royale. -- Oiseau voisin des canards. -- En matière de.
8- Titre du souverain d'Ethiopie.-- Au Sahara, désert de pierrailles.
9- Qui critiquent méchamment.
10- Guetter.-- Conjonction.
11- Action des rayons du soleil qui frappent un objet.
12- Du verbe "avoir".-- Lier avec un noeud. --Ce qui est dû à quelqu'un.

VERTICALEMENT
1- Superfluité de mots.
2- Jeune fille qui fréquente l'école.--Conifère.
3- Assemblées chargées dans les Etats ibériques de discuter les lois. -- Se plaint d'une voix languissante.
4- Consécutives.
5- Prénom masculin.-- Plante volubile de la famille des convolvulacées.
6- Tragi - comédie de Corneille. -- Line Ouimet.
7- Regarde à travers. --Chair des noix vertes.
8- Préposition.-- Poète dramatique français (1604-1686).-- Tellure.
9- Loua un bateau.-- Exprimer sa peine par des sons plaintifs.
10- Construit.
11- Semblables.-- Restitue une chose.
12- Cèdes pour un certain temps.-- Point cardinal.

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

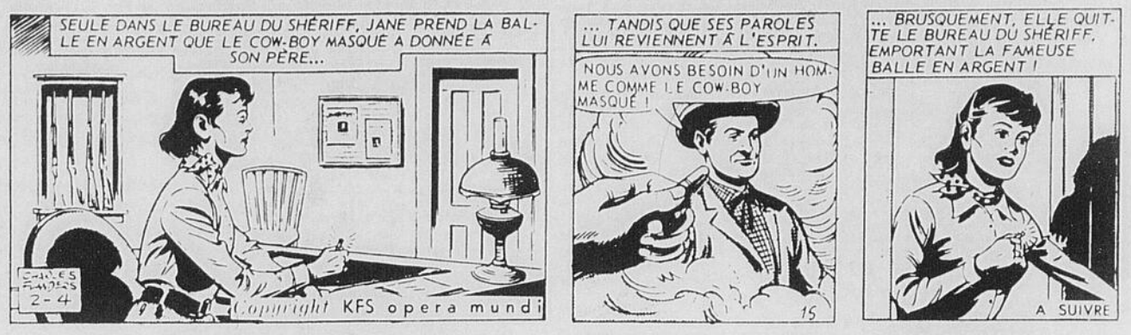

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

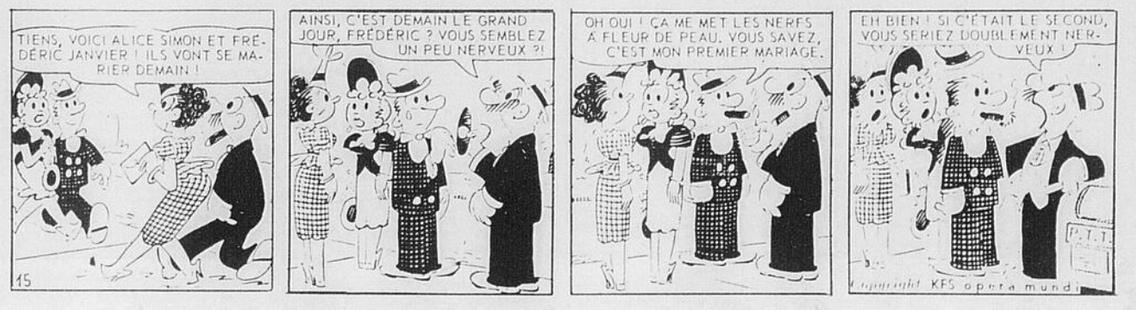

AGENT SECRET

HAGAR

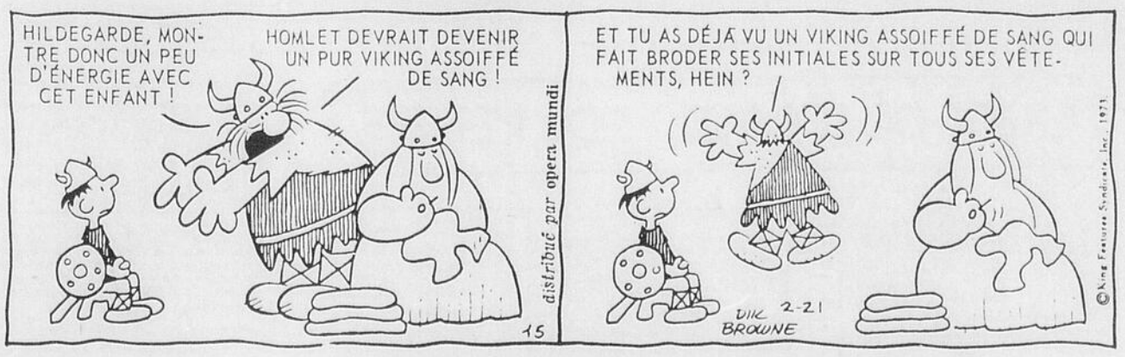

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

TOYOTA à vendre, 6 cylindres, 1973, 2e série avec garantie. Transmission ordinaire, en parfaite condition. Tél.: 678-2403.
F-1712

RENAULT 12, 1971, toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 545-4905.
F-1731

CAMIONS A VENDRE

SUPER VAN FORD 1971, 6 cylindres, automatique, 41,000 milles, batterie neuve, freins neufs, vitres de côte et arrière, excellente condition, prix: $1,795.00. 671, boul. St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-1595.
F-1631

CAMION Sicard 1964, avec trailer King 1969. Tels: 662-9690, 481-2675.
F-1683

2 CHEVROLET 1973, 10 roues, moteur 427, LEODER International, 500 séries C automatique, 1972. Tels: (418)-387-3021 ou rés.: 387-2725.
F-1688

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, établie depuis 25 ans, affiliée à un groupement très bien équipée, chiffre d'affaires intéressant, située à Jonquière. Renseignements: jour seulement. Tél.: 543-1595.
F-1630

CAMPING à vendre, St-Léonard, Shipshaw, 40 unités. Tels: 547-8870 ou 547-3977.
F-1541

DIVERS A VENDRE

AMPLI BASS FENDER 60 watts, 2 x 12, pouces, prix $350.00, bass Echo, 2 Pick-Up, $80.00, demandez Roger. Tél.: 548-3460, après 4 hres.
F-1778

GLACIERE de tente-roulotte 1973, $30.00, aussi frigidaire de roulotte 3 pi. cu. à l'électricité et au gaz 12 volts. Tél.: 673-7244.
F-1780

AVION Piper Super Club, 90 h.p., électrique, 140 heures, Major, fabriquée, 2 ans, flotteur, très propre, prix: $9,000. Tél.: 545-4350.
F-1733

POELE 220, 30 pouces, idéal pour chalet, parfaite condition. Tél.: 548-2430.
F-1776

CHEVAUX D'EQUITATION jument palaminaux, 6 ans, avec poulain, 2 mois, cheval Bosking 3½ ans. Tél.: du lundi au vendredi après 5 hres, 543-8915.
F-1690

ROULOTTE Dauphine, 1972, 17' 1/2, tout équipée, miroir, attachements, douche, fourneau, $3,200. Tél.: 549-9399 ou s'adresser à: 539, Sizerins, Chicoutimi.
F-1781

PARTICULIER vend très beaux meubles en chêne massif, importé d'Europe, salle à manger, salon, chambre à coucher, bureau. Visites sur rendez-vous seulement. Tél.: 549-8591.
F-1735

MAISONS A VENDRE

MAISON à vendre, directement du propriétaire, grandeur 27 x 43, terrassement fini, arbuste et rocaille, chauffage électrique, 3 chambres, salon, cuisine, 2 salles de bains et chambre froide, tapis mur à mur, Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-6042, M. Réal Savard.
F-1734

RESIDENCE familiale directement du propriétaire, grandeur 30 ½ X 42, 2,200 pieds carrés d'occupation, 20,160 pieds cubes, 11 ½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à dîner, foyer sous-sol fini de qualité, toit cathédrale, cuisinière encastrée, tapis mur à mur, chauffage eau chaude fournissant eau chaude domestique, extérieur en briques, terrain 50 X 100, paysage, entrée asphaltée, située près des services, bon voisinage, visite sur rendez-vous. Tél.: 547-7431, 412, St-Michel Jonquière, paroisse de Fatima.
F-1628

BUNGALOW, 3 chambres, ½ sous-sol fini, tapis, garage, terrain 90 x 60, maison 28½ x 40 de face, située 766, Duquen, Chicoutimi, près du boul. Charlevoix. Prix: $30,000. 6¼%. 8 ans. Informations: V. Lefrançois, Chomedey, Laval. Tél.: 1-514-688-3349.
F-1723

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

1289, RENAUD, Rivière-du-Moulin. Maison en briques, 2 étages, comprenant 8½ pièces. Grand terrain et magnifique vue panoramique.

300, GIFFARD, Chicoutimi-Nord. Bungalow 5½ pièces. Les tapis, rideaux et plafonniers sont inclus dans la vente.

272, VERDUN, Chicoutimi-Nord. Bungalow 5½ pièces avec sous-sol fini. Muni d'une remise et d'une piscine extérieure.

CHICOUTIMI 549-5746 — ALMA 668-2411

Fiducie du Québec

COURTIER

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

TRES JOLIE PROPRIETE, 500 Pasteur, Jonquière, terrain paysagé 114 x 100 pieds, nombreux arbres. Bungalow 54 x 29 pieds. Rez-de-chaussée: vestibule, salon, vivoir, cuisine, chambre des maîtres avec salle de bains, grande chambre, chambre moyenne, salle de bains. Sous-sol fini professionnellement: salle de séjour, chambre, salle de bains avec douche, bureau, salle de jeux, chambre froide, atelier. Nombreux extras. Tapis mur à mur, toiles et tentures incluses. Visite sur rendez-vous: 547-2339.
F-1756

MAISON: St-Mathias d'Arvida, maison en pierre, 3 chambres à coucher, avec sous-sol fini pour logement, parfait état, garage et terrain paysagé. Tél.: 548-4129.
F- 1753

DIRECTEMENT du propriétaire, maison 46' x 28', fabriquée de briques, 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec vivoir et 2 autres chambres à coucher, près du nouveau centre d'achats, 431, Lacroix. Tél.: 548-3945.
F-1714

MAISON MOBILE: 1973, Commodore, 68 x 14, meublée, prix: $12,500., comptant: $2,500., balance: $152.26 par mois. Tél.: 549-8060.
F-1761

MOTOS A VENDRE

HONDA 1973, 350, 4 cylindres, démarreur électrique, tout équipée, à l'état neuf, prix: $1,000. Tél.: 543-3798.
F-1777

KAWASAKI 1972, 350 c.c., en parfaite condition, 4,000 milles, prix: $500.00. Appelez seulement le soir: 343-3423.
F-1732

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, 1½ pièces, 2½ pièces, situés rue Bégin. Tél.: 549-9658.
F-1726

APPARTEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement, situé à 429, Champs Elysées, près des centres d'achats, libre immédiatement. Tél.: 543-9171.
F-1657

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, indépendante de la maison, $120.00: 1029, Joliet, Chicoutimi. Tels: le jour sur semaine, 543-0709 ou le soir, 549-3130.
F-1651

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé ou non meublé, situé 28 Bossé, Chicoutimi. Libre immédiatement. Tels: 547-9931 ou 547-0321.
F-1754.

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: pour Boutique de tous genres. Importation, restaurant, taverne, avec grand terrain de stationnement. Libre le 1er août. Tél.: 543-6340.
F-1760

LOGEMENTS A LOUER

2 LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, Chicoutimi-Nord, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, 3 de 3 1/2 pièces, St-Jean-Eudes, 1 de 3 1/2 pièces, Kénogami, eau chaude fournie, chauffés. Tél.: 547-5574.
F-1782

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, éclairé, libre, semi-meublé, 1071, 5ème Ave, Port-Alfred. Tél.: 544-1144.
F-1757

LOGEMENT: rue Pasteur, Chicoutimi-Nord, près de la polyvalente Charles-Gravel, 3½ pièces, chauffé, meublé. Tels: 543-6893 ou 549-8207.
F-1652

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, entrées laveuse et sécheuse, chauffé, situé en arrière de Place du Saguenay, très propre. Pour informations: 547-8709 ou 547-8404.
F-1681

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, laveuse et sécheuse fournies, situé 490 Cabot, Chicoutimi-Nord. Tél.: après 5 hres: 543-6458.
F-1709

LOGEMENT: 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, avec entrée indépendante, libre 5 juillet, de préférence couple à la retraite. Appeler après 5 hres, tél.: 542-2538.
F-1677

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, éclairé, chauffé, à 363, Savard, Chicoutimi, prix modique, libre immédiatement. Tél.: 543-2459, après 6 hres.
F-1729

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non meublés, situés à Chicoutimi ou Chicoutimi-Nord. S'adresser à: 547-2393 ou 547-9931.
F-1570

LOGEMENT: situé 463, rue Laurier, Chicoutimi, libre immédiatement, 3 pièces, non meublé. Tél.: 543-2847
F-1730

DIVERS

FAIRE-PARTS... Futur(e)s marié(e)s; faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P. Q. Tél.: 545-4474.
F-866

PERDUS

PERDU à Chicoutimi, lunette double-foyer, monture aluminium. Récompense. Tels: 549-7518 ou 549-3938, C.P. 1086, Chicoutimi.
F-1728

FEMMES DEMANDEES

2 FILLES DEMANDEES pour travailler au New-Jersey si possible, 2 amies, pour travail comme aide-ménagère, $60.00 par semaine. Tél.: 542-5465, demandez Sylvie.
F-1779

AIDE-FAMILIALE demandée dans famille de 1 enfant, pour travail à l'année, devra coucher chez l'employeur. Tél.: 543-1943.
F-1759

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant Régine de France, division Familex. Pour informations, téléphoner à: Mme Bertrande Tremblay Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F- 1653

HOMMES DEMANDES

PINKERTON DU CANADA, demande agents de sécurité, pour Sept-Iles et Haute-Rive. Très bonnes conditions de travail. Exigences: posséder permis d'agent de sécurité. Pour entrevue se présenter à: 580, Grande Allée est, suite 170, Québec, téléphonez à: 522-1516.
F-1737

REPRESENTANT DEMANDE: Une compagnie de Québec, dans le domaine de la charcuterie (sous inspection fédérale), est à la recherche d'un représentant pour le territoire de Saguenay, Lac St-Jean et les environs. Le candidat devra posséder une expérience dans la vente et un camion pour la distribution de ces produits. Ecrire à: C.P. 501, St-Sauveur, Québec, P.Q.
F-1727

JEUNES HOMMES avec voiture, pour livraison à domicile, dans les secteurs Kénogami, Jonquière, Arvida, Port-Alfred, Laterrière, Chicoutimi. Temps partiels seulement. Tels: 549-7840 ou 549-8002.
F- 1724

JEUNES HOMMES DEMANDES: 20 ans et plus, pour travail dans la vente, entraînement de 3 semaines aux frais de la compagnie, faut posséder auto, demeurer Jonquière ou Arvida. Tél.: 547-5047.
F- 1691

DISTRIBUTEUR DEMANDE Launer Inc. Manufacturier de maisons sectionnelles, situé à St-Jacques de Leeds Co. Mégantic. ATTENTION SPECIALE aux constructeurs. Pour informations et rendez-vous: S.V.P. contacter Camille St-Laurent. Tels: 1-418-424-3431 bureau, ou 1-418-338-0501, résidence.
F- 1697

ZYLSTRA CORP. recherche 2 représentants pour la région Saguenay-Lac St-Jean, pour entrevue: tél.: 549-5131, demandez M. Tremblay.
F-1605

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

MESDAMES OU MESSIEURS vous pouvez faire facilement $100.00 par semaine, durant vos loisirs en vendant un appareil ménager reconnu internationalement depuis 40 ans. Pour informations: tél.: 547-0754.
F- 1693

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI **545-4895**

ALMA **662-6629**

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean. .75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord. $1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ÉCOLE
592, Fickes, Arvida.
Tél.: 548-5385
Gérard Lacombe, directeur.

ARBRES ET PARTERRES

BALANCOIRES, chaises de parterre, tables de camping, cabanes d'oiseaux, clôtures, etc., demandez M. Belley.
AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR.
1732, Boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. Tél.: 549-6385

VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT?
Vendez les objets qui ne vous servent plus.
Utilisez les ANNONCES CLASSEES
tél.: 545-4895

DIVERS

FAIRE-PARTS — FUTUR(E)S MARIE(E)S: Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

Spécialiste tapis, prélart, tuiles, tapisserie. Service décoration.
AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot, Chicoutimi.
Tél.: 549-5844

Pour fabrication d'auvent, réparation de tentes, la seule place est:
MAURICE GIRARD
151 rue St-Jean, Bagotville.
Tél.: 544-2479

Fosses Sceptiques pour résidences et chalets, vente, installation. Spécialités nettoyage.
SERVICE DE POMPES SANITAIRES ENR.
909, Jolliet, Chicoutimi.
Tels: 549-0760 - 549-4636
Gérard Godin, Propriétaire

VOUS VOULEZ ACHETER UNE MAISON?
Voyez la SECTION IMMEUBLE du PROGRES-DIMANCHE.

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.
APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a/s TREPIN INC.
Tél.: 549-4322

LOCATION

Amplificateurs, haut-parleurs, système mobile, microphones, lumières psychadéliques, spot-stroke, walkie-talkie X.M. et commercial.
R.S.V.P. ELECTRONIQUE
380, MELLON ARVIDA
TEL.: 548-5339

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:
Vendredi - samedi dans: LE QUOTIDIEN
Le dimanche: PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi: PROGRES REGIONAL

Punition de l'IRA à deux jeunes filles

BELFAST (AFP) — La punition infligée par l'IRA provisoire à deux jeunes filles, retrouvées rasées et attachées à un lampadaire dans Belfast, est considérée par les observateurs comme l'indice d'un renforcement des mesures de sécurité par le mouvement républicain, durement éprouvé récemment par les dénonciations anonymes. Il y a des mois que l'IRA n'avait pas procédé à des châtiments publics de cette sorte.

Les deux victimes, âgées de 15 ans, ont été découvertes par les soldats dans la nuit de mercredi alors que, le visage recouvert d'une cagoule et portant autour du cou l'écriteau "mouchard", elles étaient entourées d'une foule hostile, dans le quartier catholique de Falls Road.

L'IRA compte manifestement sur le caractère spectaculaire et public de telles "condamnations" pour mettre en garde la population contre la tentation de céder aux offres de l'armée britannique en matière de renseignement. L'armée n'a jamais caché qu'elle offrait des récompenses en argent à tout informateur et, dans les rues de Belfast, de grands panneaux publicitaires indiquent les numéros de téléphone à appeler pour dénoncer des gens.

Les jeunes filles ont été accusées par l'IRA d'avoir causé l'arrestation de 15 personnes. De source bien informée à Belfast, on indique qu'interrogées par des officiers de l'IRA, les deux victimes ont rédigé des dépositions écrites reconnaissant les faits. Elles auraient attiré l'attention des militants républicains en dépensant manifestement beaucoup trop d'argent pour leur âge.

JEUNES FILLES PUNIES — Un officier de police et un soldat armé arrivent pour délivrer deux jeunes filles, identifiées comme étant Anne Nehan et Bernadette Corry, attachées à un lampadaire à Falls Road, Belfast, après avoir eu la tête rasée. Une pancarte, attachée à leur cou, indiquait: "mouchard". Les deux filles ont été accusées, par l'IRA, d'avoir causé l'arrestation de 15 personnes. (Téléphoto-AP)

Liberté sexuelle pour les vaches

NANTES (ACP) — "Liberté sexuelle pour nos vaches" ont scandé quelques contestataires, mercredi après-midi, au Palais de justice de Nantes, pour demander la libre circulation des spermatozoïdes des taureaux vendéensdans les campagnes de Loire atlantique. Cette mini-manifestation faisait suite à la comparution, devant le tribunal de grande instance, d'un agriculteur de Montaigu (vendée) inculpé d'infraction à la législation sur l'élevage et l'insémination artificielle.

Le sperme de taureaux vendéens est interdit de séjour en Loire atlantique, la loi obligeant les vaches du département à passer par une coopérative locale détenant le puissant monopole. Cette loi a été passionnément discutée par l'inculpé: "J'estime que les vaches appartiennent d'abord aux agriculteurs".

VIDE LEGISLATIF

Pour le procureur de la république, les éléments de l'infraction sont réunis et ne peuvent être contestés.

Il est reproché à l'inséminateur vendéen d'avoir exercé quelque temps sans la licence obligatoire et d'avoir irrégulièrement empiété sur un secteur géographique exclusivement réservé à un concurrent.

Ses compétences professionnelles ne sont pas mises en doute, mais ou lui fait le grief d'avoir volontairement ignoré une loi de 1946. Cette loi a été abrogée en 1966 par les députés, mais le nouveau texte n'est entré en application qu'en juillet 1972. C'est pendant cette période de "vide législatif" que l'inseminateur vendéen a commis les infractions.

L'avocat de la partie civile a demandé 64,000 francs ($13,000) de dommages et intérêts. L'affaire a été prise en délibéré, et le jugement ne sera rendu que le 18 septembre.

On a toujours besoin de votre sang — DONNEZ DE VOTRE SANG

La Pravda et la victoire libérale

MOSCOU (Reuter) — La Pravda est d'avis que le Parti libéral du Canada a remporté la victoire aux élections de lundi parce qu'il a présenté un programme économique qui était plus de gauche que celui des autres et a préconisé une politique étrangère plus ouverte sur le monde.

Le commentateur de la Pravda, Constantin Geivandov, écrit que le corps électoral a préféré le programme de M. Trudeau d'imposition de taxes plus élevées sur les bénéfices des monopoles —dans le but de régler la crise économique canadienne— au programme de gel des prix et des revenus proposé par le Parti conservateur.

Toujours selon l'organe soviétique, un important facteur de la victoire de M. Trudeau a été "l'effort qu'il a fait de renforcer la souveraineté du Canada et d'établir des liens avec les divers pays du monde, y compris l'Union soviétique et les autres Etats socialistes".

Et la Pravda conclut: "La question, maintenant, est de savoir de quelle façon les libéraux s'y prendront pour mettre en vigueur leur programme".

PATRONS

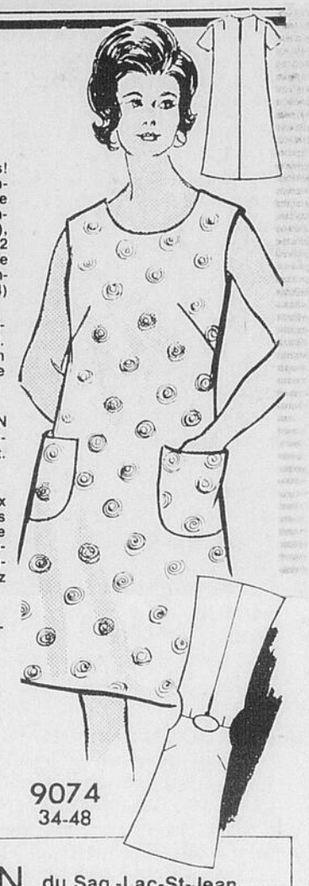

Grandeur jusqu'à 48
Patron imprimé 9074
Gr.: 34-48

Par Marian MARTIN

Seulement 2 pièces principales! Patron imprimé 9074. Les grandeurs pour dames sont: 34 (buste 38, hanches 40), 36 (buste 40, hanches 42), 38 (buste 42, hanches 44), 40 (buste 44, hanches 46), 42 (buste 46, hanches 48), 44 (buste 48, hanches 50), 46 (buste 50, hanches 52), 48 (buste 52, hanches 54)

Envoyez $1.00 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour livraison de première classe et pour manipulation.

Envoyez commande à MARIAN MARTIN, le "Quotidien", 60 Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1T 4P7.

Un patron gratis à votre choix pour commander, un patron gratis à l'intérieur du nouveau catalogue de patrons printemps-été. 100 modèles, toutes grandeurs, un coupon pour patron gratuit. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre Cousez-tricotez, avec patron à tissu de base: $1.25.

Livre "Modes Instant" $1.00.
Livre Couture "Instant" $1.00.

Marian Martin 9074 34-48

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
Numéro .....
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7
Taille .....
Nom .....
Adresse .....

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier) — L'orgueil est votre point faible et vous cause bien des problèmes. Evitez une personne aux yeux verts. Soignez votre peau. Personnes âgées: la lecture repose et incite au sommeil.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février) — Affaires: la journée est bien protégée sur ce plan. Amours: tentations. Santé: femmes enceintes du repos. Personnes âgées: soyez indépendantes. Les jeunes devront se montrer plus aimables.

LES POISSONS (du 20 février au 20 mars) — Affaires: un gain assuré pour les maîtres du baratin. Amours: le conjoint vous estime plus que vous le pensez. Personnes âgées: pas de courrier cette semaine. Respectez les conventions.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril) — Affaires: n'espérez pas être aidé; ce sera plutôt le contraire. Amours: moins de paroles. Santé: petits problèmes. On vous demande un peu trop, car vous n'êtes pas invincible.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai) — Affaires: vous n'aurez qu'à vous laisser pousser par les événements. Amours: assez mystérieuses. Santé: plutôt bonne. Personne âgée: préparez une cure thermale. Jeunes: liens amicaux.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin) — Affaires: les promotions et l'avancement professionel sont à l'ordre du jour. Amours: exquises. Santé: très bonne. Personnes âgées: pas de friture. Ne faites pas trop de projets pour demain.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet) — Affaires: dès la matin cela s'annonce vraiment intéressant. Amours: Vénus lance de bons influx. Santé: n'oubliez pas votre dentiste. Personnes âgées: mettez peu d'argent dans votre sac.

LE LION (du 23 juillet au 23 août) — Les signatures devraient être remises à demain. Amours: on vous donne libre accès. Santé: à surveiller. Personnes âgées: attention à vos yeux.

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre) — Affaires: elles seront lentes à démarrer. Amours: beaucoup de divertissement en fin de semaine avec un grand blond. Santé: assez bonne. Personnes âgées: après-midi très réconfortant.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre) — Affaires: votre ambition est un levier puissant. Amours: pas de regrets. Santé: veillez à vous procurer le nécessaire pour votre pharmacie. Personnes âgées: évitez l'humidité.

LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre) — Journée passionnante pour les natifs du premier Décan. Sortez vos enfants en fin de semaine, eux aussi ont besoin de divertissement. La semaine sera très bonne si vous voulez.

LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre) — Affaires: les bureaucrates sont mal aspectés. Amours: des amants bafoués. La vengeance ne donne rien, sinon du regret. Santé: médiocre. Personnes âgées: trop de fatigue.

Aucune révélation extraordinaire, à date, dans la publication des documents sur l'affaire du Watergate

WASHINGTON (AFP) — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a publié, jeudi après-midi, quelque 4,000 pages de documents sur l'affaire du Watergate, contenant les preuves testimoniales recueillies au cours de son enquête sur les causes possibles de destitution du président Richard Nixon.

Les sept épais volumes contenant cette documentation, auxquels il faut en ajouter un huitième consacré à la défense du président telle qu'elle a été présentée par son avocat, M. James St. Clair, ne continnent aucune révélation extraordinaire Ils comportent uniquement des documents factuels se rapportant à l'affaire du Watergate, sans aucun commentaire ou conclusion pouvant donner une idée de l'opinion de la commission. Ils ne continnent ni le rapport de la chambre de mise en accusation citant M. Nixon comme complice non poursuivi dans l'affaire de l'étouffement du Watergate, ni les documents recueillis sur les autres possibles causes de destitution (contributions laitières, ITT, fraude fiscale, bombardements du Cambodge etc.) qui feron l'objet d'une publication ultérieure.

Cette énorme documentation confirme, comme l'avaient déjà indiqué les fuites émanant de la commission, que le président aurait pu être au courant des efforts d'étouffement de son entourage quelques jours plus tôt qu'il ne l'a affirmé. Elle est cependant loin de le prouver explicitement.

Dans sa défense, M. St. Clair s'efforce de démolir la crédibilité du principal témoin à charge contre M. Nixon, l'ancien conseiller juridique de la Maison Blanche, M. John Dean. Il affirme en outre que la transcription de la fameuse conversation du 21 mars 1973 entre MM. Nixon, Dean et Haldeman "prouve clairement que M. Nixon reconnaissait que toute activité de changage ou cours ne pouvait continuer d'étouffement alors en".

DÉCÈS

MME ALICE GAMACHE

A Jonquière, le 11 juillet 1974, à l'âge de 71 ans, est décédée **Mme Alice Gamache,** épouse de feu Albert Deschamps. Elle demeurait au 271, rue Ste-Catherine, Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 juillet 1974 à 11 hres. Le départ se fera de chez Caron & Fils 146, avenue de la Fabrique, Jonquière à 10.30, pour l'église Ste-Marie Médiatrice et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

M. PHIDYME BELANGER

A La Baie, le 9 juillet 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé **M. Phidyme Bélanger,** époux de Mme Rosa Bradet. Il demeurait au 115 rue Côté, Bagotville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 juillet 1974 à 10 hres. Le départ se fera de chez Nault & Girard Inc., 320 rue Albert, Bagotville à 9.30 hres pour l'église St-Marc et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

MME OLIVINE DUBEAU

A Jonquière, le 10 juillet 1974, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédée **Mme Olivine Dubeau,** épouse de M. Victor Ross. Elle demeurait au 259, Albanel, Arvida. La date des funérailles sera annoncée plus tard. Le départ se fera de chez Nault & Girard Inc., 223 Lasalle, Arvida.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. LAURIA PLOURDE

A Alma, le 10 juillet 1974, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédé **M. Lauria Plourde,** époux de Mme Yvonne Côté. Il demeurait à la 12ième avenue, Desbiens. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 juillet 1974 à 4 hres. Le départ se fera de chez Harvey Ltée, de Desbiens à 3.30 hres pour l'église de Desbiens et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

M. Adolphe Bédard, 76 ans, 25, rue Ste-Angélique, St-Basile.

— — —

M. Benoît Bernier, 38 ans, 8460, 1ère Avenue, Charlesbourg.

— — —

M. Arthur Bérubé, 65 ans et 11 mois, 242, Chenier, Québec.

— — —

M. Jean-Thomas Bisson, 68 ans, 605, rue de la Reine, Québec.

— — —

M. Laval Crète, 60 ans, 705, avenue des Oblats, Québec.

— — —

M. Stéphane Demers, 77 ans, 33, rue de l'Eglise, St-Apollinaire.

— — —

M. Michel Desharnais, 23 ans, 160, du Manège, Beauport.

— — —

Mme Alma Racine-Giguère, 78 ans, St-Féréolles-Neiges.

— — —

M. Georges Héroux, 74 ans, Trois-Rivières.

— — —

M. Claude Lavoie, 18 ans et 3 mois, Rivière-à-Pierre.

— — —

M. Rodolphe Maheux, 84 ans et 6 mois, 162, avenue St-Michel, Beauport.

— — —

M. Arthur Morissette, 76 ans, St-Léon de Standon.

— — —

M. Bernard Nadeau, 56 ans, Cap-de-la-Madeleine.

— — —

M. Rosaire Paquin, 81 ans et 7 mois, St-Marc-des-Carrières.

— — —

Rév. Père Antoine Pelletier, 76 ans, rue Dauphine, à Québec.

— — —

M. J.-Noël Rondeau, 84 ans, 20 Ouest, Grande-Allée, Québec.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

GARCON DE TABLE DEMANDE

Expérience, service français, sur rendez-vous seulement.

542-4594

Les Laboratoires Ville-Marie Inc. sont à la recherche de

— **Techniciens et Inspecteurs seniors et intermédiaires:**
Contrôle qualitatif de la mise en place des sols, pour routes et barrages.

— **Techniciens de laboratoires:**
Essais qualitatifs mécaniques des sols.

— **Inspecteurs de forrages**

— **Techniciens**
Recherche de matériaux d'emprunt.

— **Endroit de travail:**
Extérieur de la région de Montréal.

— **Conditions avantageuses.**

— **Salaire selon qualifications.**

Faire parvenir curriculum vitae à:
400, boul. Curé Labelle Chomedy, Laval.
ou téléphonez à: 514 — 681-9221.

Ville de Baie-Comeau

SERVICE DU PERSONNEL

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS 74-50
SERVICE DE POLICE

POSTE:
Policiers (4)

FONCTIONS:
— Effectuer la patrouille en automobile;
— Diriger la circulation;
— Exécuter tout travail connexe à la fonction de policier.

EXIGENCES:
— Citoyenneté canadienne;
— Etre âgé d'au moins 18 ans et 6 mois et ne pas avoir atteint 30 ans;
— Taille minimum: 5'8" pieds nus;
— 11ième année ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Education;
— Acuité visuelle: minimum 20/40;
— Etre exempt de toute infirmité corporelle de nature à le rendre incapable de remplir son devoir de policier;
— Bilingue — (Français et anglais parlés et écrits);
— Etre muni d'un certificat de chauffeur;
— Bonne connaissance de la ville et de la région sera considérée;
— Excellente réputation.

CONDITIONS:
Avantages sociaux habituellement reconnus, tels que:- Fonds de pension, assurances collectives.
Salaire selon les termes de la convention collective en vigueur.
Les candidats devront se procurer, par écrit ou en personne, la formule de demande d'emploi fournie par la Commission de Police, par l'entremise du service du Personnel de la ville de Baie-Comeau. Les candidats devront se soumettre à des examens de qualifications.
Le présent concours se terminera le 26 juillet 1974. Les candidats devront faire parvenir leur demande d'emploi à:

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
19 avenue Marquette,
BAIE-COMEAU, QUE.

AVIS DIVERS

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
NO: 150-02-000497-74
PROVINCIAL COURT

VINCENT BOUCHER, insurance broker, domiciled and residing at 111 Bayard Street Chicoutimi-Nord, District of Chicoutimi.
Plaintiff
VS-
ALBERT BOULIANNE domiciled and residing at 126 A, West Lorne Street, Chicoutimi, District of Chicoutimi, and presently without known address.
Defendant

By order of this Court, the Defendant ALBERT BOULIANNE is by the present required to appear in a 30 days delay from the last publication. A copy of the writ of summons and of the declaration has been left at the Provincial Court in the District of Chicoutimi, for the defendant. Publication must be made in "Le Quotidien".
Chicoutimi, July 3rd 1974.

Signed: Nicole Chamberland
D.P.

TRUE COPY

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-02-000497-74
COUR PROVINCIALE

VINCENT BOUCHER, agent d'assurance, domicilié et résidant au 111, rue Bayard, Chicoutimi-Nord, district de Chicoutimi.
Demandeur
VS-
ALBERT BOULIANNE domicilié et résidant au 126 A, rue Lorne ouest, Chicoutimi, dit district, et maintenant d'adresse inconnue.
Défendeur

Le défendeur ALBERT BOULIANNE est, par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Chicoutimi à son intention; ordonnance à être publiée dans "Le Quotidien".
Chicoutimi, le 3ième juillet 1974.

Signé: Nicole Chamberland
G.A.C.P.

COPIE CONFORME

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)

NO: 150-11-000058-74
Dans l'affaire de la faillite de:
DAME JULIETTE FILLION DESBIENS, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de HOBBY HOUSE ENR., à 345 Place Davis, Arvida, demeurant à 679 Chemin Sydenham, Chicoutimi, P.Q.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que Dame Juliette Fillion Desbiens a déposé une cession le 2ième jour de juillet 1974, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de juillet 1974, à 1 heure 30 minutes de l'après-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, en la cité de Chicoutimi, dans la province de Québec.
Daté de Chicoutimi, ce 4ième jour de juillet 1974.

GILLES TREMBLAY, C.G.A. SYNDIC
582 Est, boulevard Lamarche
Chicoutimi, P.Q

CHANGEMENT DE NOM

(REAL JEAN)

Avis est par la présente donné que Réal Jean, domicilié au 49 rue Desjardins à Kénogami, district de Chicoutimi, demandera au Ministre de la Justice l'adoption d'un décret pour changer son nom à celui de Réal Jean-Vézina. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, 27 juin 1974.

Mtres Roy, Vaillancourt & Als.
Avocats du requérant.

REAL JEAN

Notice is hereby given that REAL JEAN, residing at 49 Desjardins, Kénogami, district of Chicoutimi, will petition the Justice Minister in Council for permission to change his name to RÉAL JEAN-VEZINA. This change will not affect any person else than the applicant.

Chicoutimi, June 27th, 1974.

Mtres Roy, Vaillancourt & Als.
Attorney for applicant.

CANADA
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Frobisher Bay, T.N.O. INSTALLATION D'UN TRANSMISSOMETRE (R.V.R.) A L'AEROPORT DE FROBISHER BAY, T.N.O.
Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 26 juillet 1974.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être, examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, et à l'Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite Bourgeois, Québec, P.Q.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne
des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 2 juillet 1974.

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE
DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. FABRICATION ET INSTALLATION DE CONSOLES (COMPTOIRS EN BOIS SUPPORTANT ET ABRITANT L'EQUIPEMENT DE CONTROLE DE LA CIRCULATION AERIENNE) POUR LA TOUR DE CONTROLE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, (MIRABEL), QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du matériel, ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 6 août 1974.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50, fait au nom du Receveur général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, et à l'Association de la Construction de Québec, 675, avenue Marguerite-Bourgeois, Québec, P.Q.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne
des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal.
Le 5 juillet 1974.

APPEL D'OFFRES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE

280, rue St-Joseph, Jonquière.
C. P. 1600.

"DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE TRANSPORT DES ECOLIERS"

La Commission scolaire Régionale Lapointe recevra des soumissions pour le transport des écoliers de la Commission scolaire Régionale Lapointe, de la Commission scolaire de Jonquière, de la Commission scolaire des Deux-Rives, de la Commission scolaire d'Arvida et de la Commission scolaire Eastern Québec.

L'organisation de ce transport requiert des véhicules qui opèreront à Jonquière, Kénogami, Arvida, St-Jean-Vianney, St-Charles-Borromée, St-Ambroise, Bégin, Jonquière-Nord, La Ratière, Larouche, St-Cyriac, Pibrac et les rangs de Jonquière Paroisse.

Le contrat à être conclu entre la Commission scolaire Régionale Lapointe et les entrepreneurs sera d'une durée de trois (3) ans (1974-1975, 1975-1976 et 1976-1977) et pourra être prolongé d'année en année pour trois (3) autres années avec l'approbation de la Commission des Transports du Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui rencontrent les exigences de l'article 11.249 du Règlement 11, et qui auront réquisitionné le devis en leur nom.

Sous peine de rejet de sa soumission, le soumissionnaire doit posséder en disponibilité, au moment de la présentation de sa soumission, au moins le tiers des véhicules à l'exclusion des véhicules destinés à la vente, pour lesquels il a indiqué un prix, à moins que ce soumissionnaire ait moins de 4 véhicules auquel cas, il peut soumissionner pour 10 véhicules au plus.

Un versement de $25.00 non-remboursable à l'ordre de la Commission scolaire Régionale Lapointe est requis pour l'obtention du devis de transport et des autres documents.

DEPOT DE SOUMISSION EXIGE: caution de soumission: un chèque certifié équivalent à 10% du prix total de la soumission ou une police de garantie (bid Bond) au même montant.

Les soumissionnaires pourront se procurer le devis et les autres documents qui l'accompagnent en s'adressant à la réceptionniste à 280, rue St-Joseph, Jonquière, téléphone: 547-2135.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15:00 heures, H.A.E., le 29 juillet 1974.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
L'ouverture des soumissions se fera au bureau de la Commission scolaire Régionale Lapointe, à 280, rue St-Joseph, Jonquière, 15:00 heures, H.A.E., le 29 juillet 1974.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Donné à Jonquière, P. Qué.,
ce 12ième jour de juillet 1974.

LIONEL BOUCHARD,
Directeur des Services de l'Equipement.

La Cité de Kénogami recevra jusqu'à 16:00 heures, le 22 juillet 1974, des propositions pour la fourniture de:

"SIX ALLEES DE QUILLES LEGEREMENT USAGEES"

comprenant:

— 6 allées
— 6 paires de dalots
— 5 divisions et moulures
— 11 cloisons "kickbacks"
— 3 rails de retour
— 3 ensembles — terminus des boules
— 6 paires de planches de bout d'allées —
— avec fibre
— 6 séries de pointes de repère
— 300 pi. car. de bois d'entrecourses
— 6 tapis de courses et encadrement
— 3 ensembles — épousette sur rail de retour
— 6 ensembles de puits
— 18 jonctions d'allées (splice plates)
— 6 lignes de faute (fibre)
bois de pièces (Patching)
Ferronnerie — Peinture
Finis d'allées — sablage

La soumission devra comprendre toutes taxes, main-d'oeuvre, transport et pension.
Le soumissionnaire devra de plus procéder au démontage des six (6) allées actuelles jusqu'aux structures et sous-structures.
Le matériel enlevé sera sorti de la bâtisse par les soins du soumissionnaire.
Le soumissionnaire devra s'engager à terminer le travail pour le 1er septembre 1974.
Les propositions adressées au soussigné devront être chachetées et identifiées "Proposition six allées de quilles usagées".
La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des propositions.

Donné à Kénogami, ce 5ième jour de juillet 1974.

Louis de la Sablonnière, o.m.a.
Secrétaire-trésorier.
91, rue King George,
Case Postale 40, Kénogami.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Le 22 juillet 1974, à 16:00 heures, au bureau du secrétaire-trésorier, en présence des soumissionnaires intéressés.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

MUNICIPALITE DE ROBERVAL (PAROISSE)

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumissions Contrat 1390320" adressées au soussigné, seront reçues au secrétariat de la Municipalité de Roberval (Paroisse), 1355, boul. St-Joseph, Roberval, P.Q., jusqu'à quatre (4:00) heure P.M. (heure en vigueur), mardi, le 6 août 1974 et pour être ouvertes à l'assemblée régulière du Conseil à huit (8:00) heure P.M. (heure en vigueur) à l'Hôtel de Ville de Roberval, pour le contrat:

CONTRAT: 1390320:

Pour la fourniture de l'outillage, de la main-d'oeuvre et des matériaux nécessaires pour la construction de conduites d'égout sanitaire, pluvial et de service domiciliaire d'aqueduc dans les limites de la Municipalité de Roberval (Paroisse).

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES.

Les documents seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils LEMIEUX, MORIN BOURDAGES, DOUCET, SIMARD & ASSOCIES, 525, boul. du Centenaire, Jonquière et 839, boul. St-Joseph, Roberval à partir de jeudi, le 11 juillet 1974.

Les soumissions par télégramme nes seront pas acceptées et aucun télégramme amenant des corrections modifications ou annulations n'aura de valeur.

Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) en argent ou en chèque accepté, payable à LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions, s'ils ont soumissionné. Pour toutes les copies qui seront fournies à un entrepreneur qui n'aura pas soumissionné, une retenue de cinquante pourcent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être remises en quatre (4) copies sur les formules fournies et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire à l'ordre de la Municipalité de Roberval (Paroisse), ou d'un bon de soumission (bid bond) égal à dix pourcent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'assurance reconnue, garantissant que ladite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'oeuvre et des services.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Municipalité de Roberval (Paroisse) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

MME ODILE TREMBLAY, SEC.-TRES.
MUNICIPALITE DE ROBERVAL (PAROISSE)
1355, BOUL. ST-JOSEPH
ROBERVAL
CTE LAC ST-JEAN OUEST, P.Q.

UNE VICTIME — Des secouristes sortent une victime des décombres du Hercules Bar à Belfast, après qu'une bombe y eut fait explosion, hier. La bombe n'a pas fait de mort, mais plusieurs personnes ont été blessées.

(PC Téléphoto)

Watergate

Un nouveau blanc de 19 minutes

WASHINGTON (Reuter) — Un nouveau "blanc" de 19 minutes a été relevé dans un enregistrement relatif à l'affaire Watergate, a déclaré jeudi le procureur spécial adjoint chargé de l'enquête, M. Richard Ben-Veniste.

Il s'agit de l'enregistrement d'"une voncersation tenue par le président Nixon et son ancien collaborateur John Ehrlichman, le 20 mars 1973, soit la veille du jour où M. Nixon affirme avoir été informé, de la part de M. John Dean, ex-conseiller juridique devenu son principal accusateur, de l'existence d'un complot d'étouffement de l'affaire au sein de la Maison Blanche.

Cette révélation a été faite devant le juge John Sirica, au cours d'une audience devant permettre à M. James St. Clair, avocat de la Maison Blanche, de présenter ses arguments à l'appui de la no-communication des 64 bandes requises par le procureur Leon Jaworski, question dont la Cour suprême a été saisie.

M. Ben-Veniste a précisé que la bande comportant ce "blanc" n'était pas au nombre des 64 bandes requises, mais avait fait l'objet d'une demande séparée émanant de la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

La France et les EU favorables à une expansion des eaux territoriales

CARACAS (Reuter) — Les Etats-Unis et la France se sont déclarés favorables à une extension des eaux territoriales à 12 milles et reconnaîtraient une zone économique de 200 milles pour les pays cotiers.

Les délégués des deux pays, intervenant jeudi à la conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer, ont cependant souligné que ces modifications à la situation actuelle ne pourraient pas se faire sans certaines garanties et des mesures complémentaires, notamment sur la pêche, la lutte contre la pollution, et l'exploitation des fonds marins.

La délégation française a souligné notamment que l'extension des eaux territoriales à 12 milles devrait être assortie d'une garantie du libre passage dans les détroits internationaux, celui-ci n'étant plus laissé à la bonne volonté du ou des pays riverains.

Le délégué français a également déclaré que son pays était favorable à la création de zones commerciales s'étendant à 200 milles nautiques mais il a ajouté: "la question des ressources biologiques doit être abordée avec plus de flexibilité."

En ce qui concerne la pollution, le délégué français a estimé que les pays riverains qui en sont victimes devraient avoir le droit d'attaquer les navires responsables devant les pays dont ils battent pavillon, si ces pays s'abstiennent de le faire. De telles poursuites sont actuellement impossibles.

Enfin, en ce qui concerne l'exploitation des fonds marins en dehors des zones commerciales des Etats riverains, la France estime que celle-ci devrait être répartie équitablement.

La notion faisant de la haute mer l'héritage de l'humanité devrait permettre de compenser largement les désavantages des pays sans accès à la mer, a encore déclaré le délégué français.

De retour après 40 ans pour présenter un livre sur la mutinerie qu'il a dirigée

LONDRES (AP) — Après 40 années passées en Union soviétique, un ancien lieutenant de la Royal Navy, Len Wincott, 67 ans, est rentré jeudi en Grande-Bretagne afin de présenter le livre qu'il a écrit sur la mutinerie qu'il dirigea en 1931, à Invergordon, sur la côte est de l'Ecosse.

L'affaire dura deux jours. Elle avait pour origine un projet de réduction de soldes sur quatre unités au moins de la flotte atlantique. Wincott et plusieurs autres meneurs furent déclarés indésirables et exclus de la marine.

Dans son livre, qui a été accueilli avec des sentiments mitigés, Wincott accuse des "amiraux de salon" de n'avoir pas levé le petit doigt pour empêcher les réductions de soldes envisagées. Il affirme aussi qu'à la suite de la mutinerie, les soldes ne furent pas diminuées autant que prévu.

Wincott, qui est accompagné de sa quatrième femme, compte séjourner trois semaines environ en Angleterre.

Il a déclaré qu'il avait passé quelque temps dans un camp de travail, après la Seconde Guerre mondiale, mais qu'il avait été réhabilité sous Khrouchtchev. Par la suite, il a obtenu un certain nombre de petits rôles dans des films soviétiques.

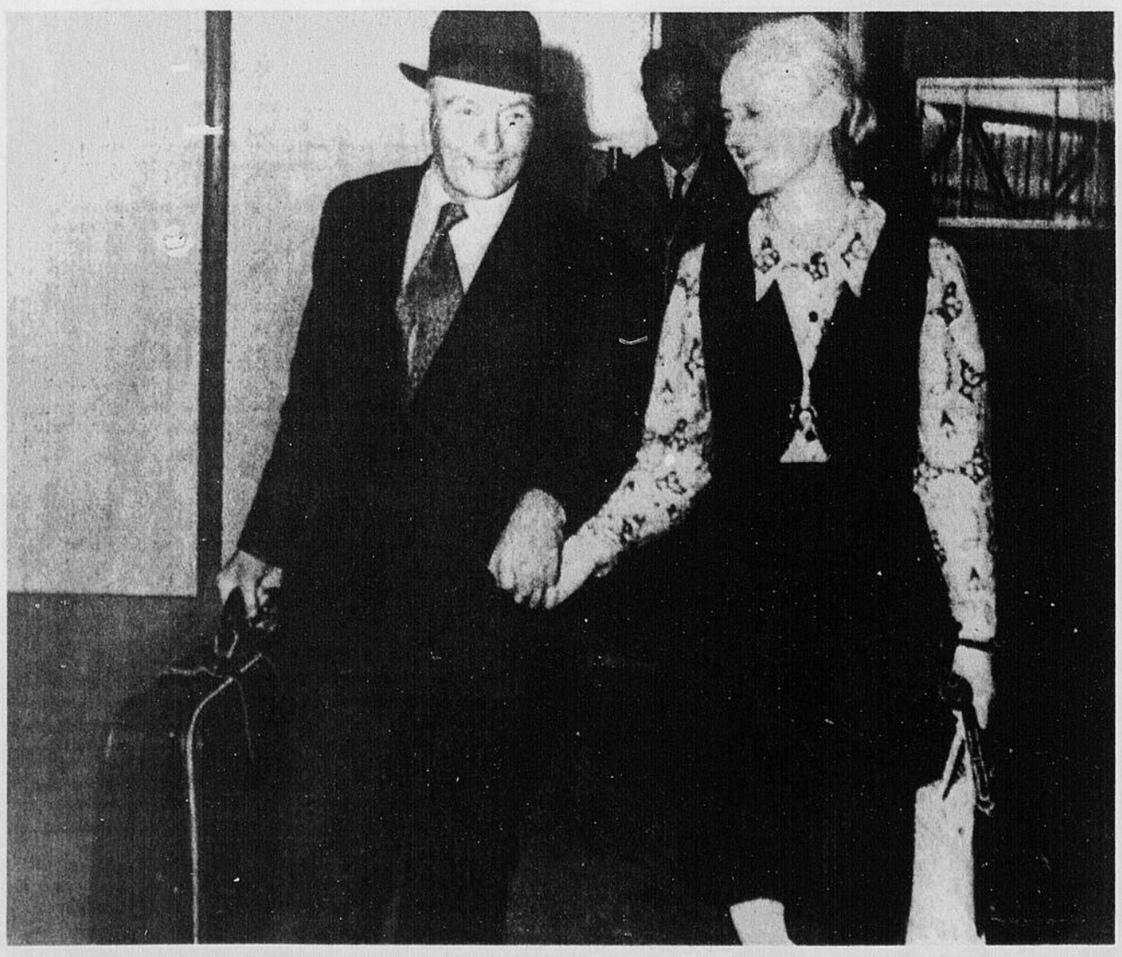

LE RETOUR D'UN MUTIN — Célèbre pour avoir dirigé la mutinerie de 1931 de la Marine royale anglaise, Len Wincott revient chez lui après 40 ans passés en URSS. (PC Téléphoto)

Sears

SPECIAUX *Eclairs* DEMAIN

Bonnes Vacances

Dès 9 h. 15 — pas de téléshopping ou commandes postales.

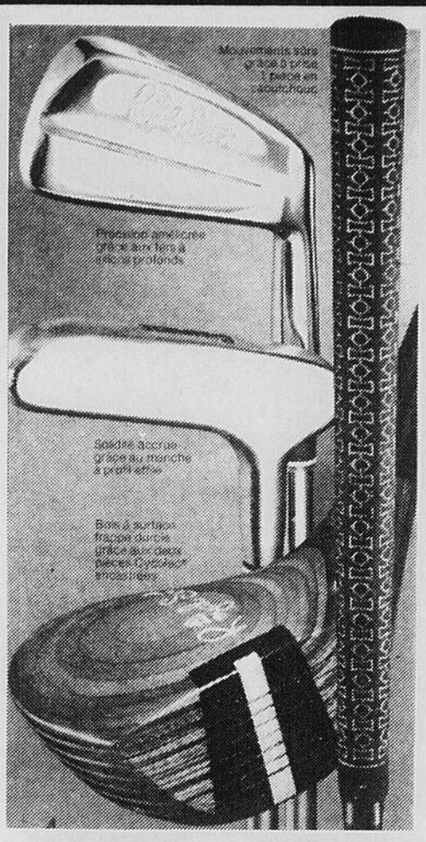

ENSEMBLE DE GOLF "Royal Scott"
Rég.: 99.98
SPECIAL: 89.98
Droitiers. Comprend: 3 bois et 8 fers.
Sears — Sports (Rayon 6)

ENSEMBLE DE GOLF "Royal Scott"
Rég.: 69.98
SPECIAL: 64.99
Ensemble de 7 bâtons. Comprenant: 2 bois et 5 fers. Droitier.
Sears — Sports (Rayon 6)

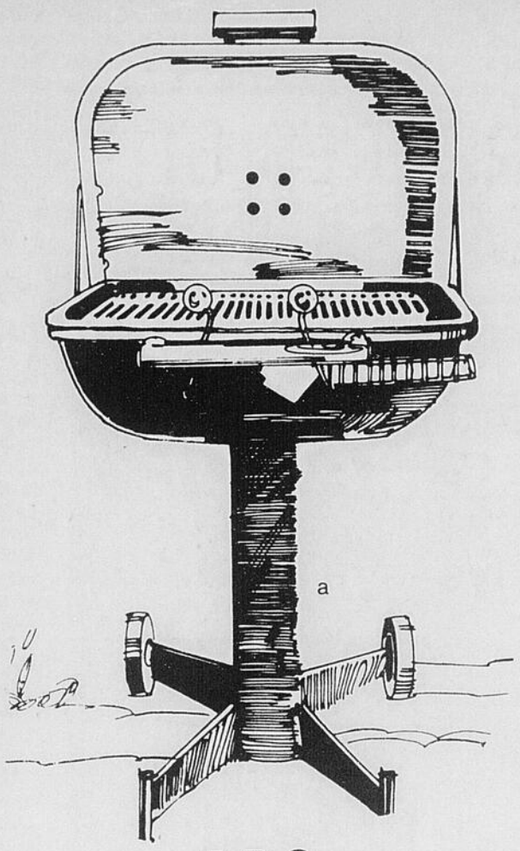

B.B.Q.
Rég.: 62.99 SPECIAL: 54.99
Grille ajustable. Surface de cuisson recouverte. Couleur: orange.

Ustensiles B.B.Q.
Ensemble de 5 pièces. Rég.: 4.59 SPECIAL: 3.19

Allume-charbon de bois
Rég.: .49 ch. SPECIAL: .29 ch.
En bidon de 32 oz. A gicler ou à secouer.
Sears — Articles de cuisine (Rayon 11)

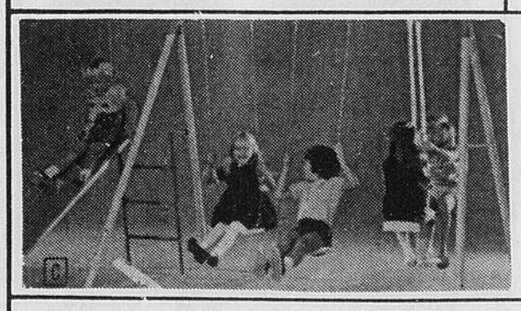

BALANCOIRES
Rég.: 24.99
SPECIAL: 19.99
Portique pour enfants. 2 balancelles et un cheval.
Sears — Jouets (Rayon 49)

BOULES DE PETANQUE
Rég.: 16.99
Boules de compétition. Agréées par la Fédération.
SPECIAL: 14.99
Sears — Sports — (Rayon 6)

BATONS DE BASEBALL
Rég.: 3.49
Le préféré de Bob Bailey.
SPECIAL: 2.99
Sears — Sports — (Rayon 6)

BALLES DE GOLF
Rég.: 13.99
K-28. Pour les champions.
SPECIAL: 11.99
Sears — Sports — (Rayon 6)

CIRE
Rég.: 1.69
Cire liquide pour voiture. Nettoie, polit et cire en une opération.
SPECIAL: 1.29
Sears — Centre de l'Auto (Rayon 28)

BOMBONNES
Rég.: 1.99
Au propane. Pour souder.
SPECIAL: 3/4.99
Sears — Quincaillerie (Rayon 9)

TORCHES
Rég.: 9.99
Torche de patio. Idéal pour éloigner les insectes au chalet.
SPECIAL: 7.99
Sears — Bestiaire & Jardin (Rayon 71)

POUSSETTES
Rég.: 29.99
Recouvrement de vinyle à carreaux. Panier à l'arrière. Roue mobile à l'avant. Dossier ajustable à 3 positions.
SPECIAL: 24.99
Sears — Vêtements d'enfants (Rayon 29)

UNIFORMES
1 pièce. Tricot de polyester & nylon. Grs: 8 à 18, 14½ à 24½.
SPECIAL: 5.99
Sears — Vêtements de dames — (Rayon 31)

LOT DE PANTALONS
Rég.: 5.99 à $10
Choix de modèles et grandeurs.
SPECIAL: 2.99
Sears — Vêtements fillettes & adolescentes — (Rayon 77)

PANTALONS SPORT
Rég.: 10.98 à 12.98
Beau choix de pantalons. Sport, style "Jeans", frais et confortable. Polyester et coton. Grs: 30 à 36.
SPECIAL: 6.99
Sears — Pantalons pour hommes — (Rayon 41)